

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**

**EXERCICE 2020**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
EN DATE DU 29 AVRIL 2021**

# TABLE DE MATIÈRES

4	• BH BANK : MISSION, VALEURS & INFORMATIONS CLÉS
6	• ACTIONNARIAT
8	• ORGANES D'ADMINISTRATION
14	• ORGANES DE GESTION
20	• ENGAGEMENTS & DISTINCTIONS
26	• TEMPS FORTS
32	• CAPITAL HUMAIN & DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
36	• ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & BANCAIRE
43	• STRATÉGIES & DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
55	• ACTIVITÉS & RÉSULTATS
56	• PRINCIPAUX INDICATEURS BILANCIELS & RATIOS
57	• RESSOURCES
62	• EMPLOIS ET QUALITÉ D'ACTIFS
68	• RATIOS DE LIQUIDITÉ RÉGLEMENTAIRES
69	• RÉSULTATS
72	• TITRE DE LA BH EN BOURSE
74	• OÙ ALLONS-NOUS?
81	• RAPPORTS GÉNÉRAL ET SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRÊTÉS AU 31.12.2020
153	• ACTIVITÉ DES FILIALES
175	• RAPPORTS GÉNÉRAL ET SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31.12.2020
227	• PROJET DE RÉSOLUTION

**UNE BANQUE  
UNIVERSELLE**

Le modèle économique de la BH Bank est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels...

Elle œuvre dans le cadre d'un groupe alliant l'ensemble des services financiers (assurances, leasing, Equity, ...).

Banque de référence en Tunisie, la BH Bank continue de renforcer ses atouts et de garantir aux clients un meilleur service.

**NOS VALEURS**



**ESPRIT D'EQUIPE**

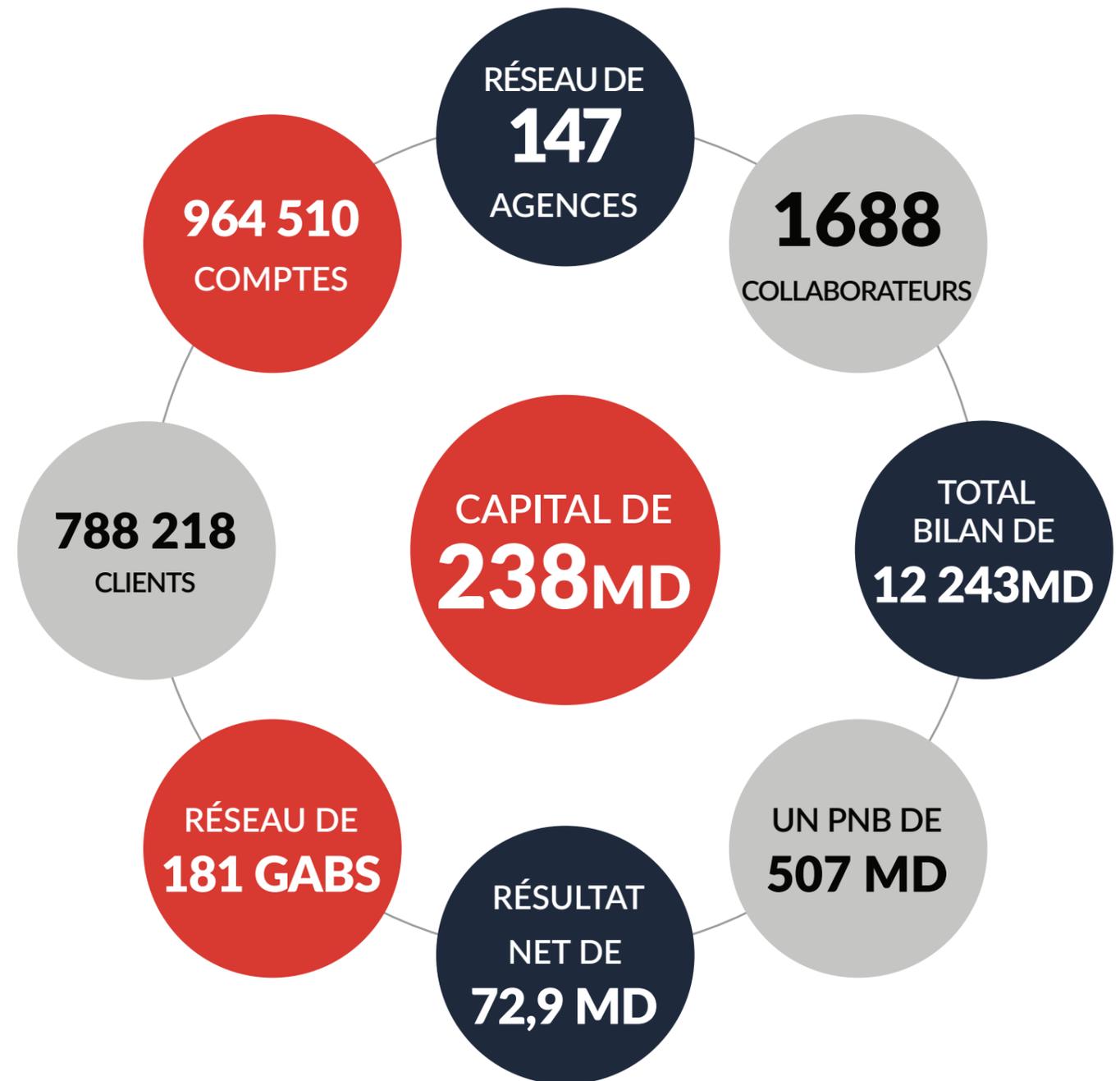


**ENGAGEMENT**



**EXCELLENCE**

**L'APPARTENANCE À UN GROUPE DE 13 SOCIÉTÉS**





# Actionnariat

## ACTIONNARIAT

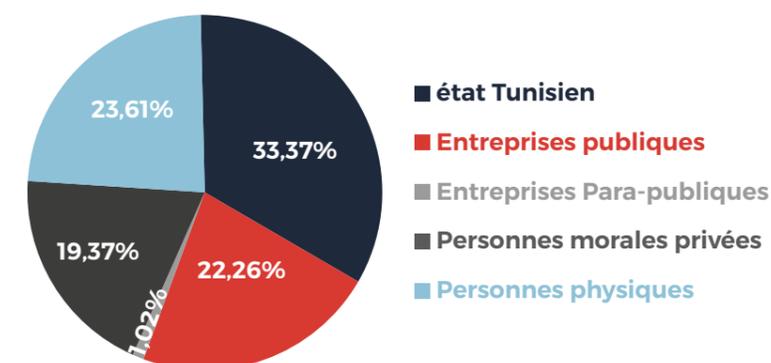
### RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31.12.2020

ACTIONNAIRES	QUANTITÉS BH(AA)	%/K
<b>ACTIONNAIRES TUNISIENS</b>	<b>47 421 782</b>	<b>99,63%</b>
Etat Tunisien	15 882 109	33,37%
Entreprises publiques	10 596 710	22,26%
dont ETAP P/C ETAT	7 887 911	16,57%
Entreprises Para-Publiques	486 586	1,02%
Personnes morales privées	9 218 479	19,37%
Personnes physiques	11 237 898	23,61%
<b>ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>151 599</b>	<b>0,32%</b>
<b>GRATUITES NON CONFIRMEES</b>	<b>26 619</b>	<b>0,06%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>47 600 000</b>	<b>100%</b>

### CONDITIONS D'ACCÈS AUX ASSEMBLÉES ET DATE D'INSCRIPTION

Conformément aux articles 279 du code des sociétés commerciales et 31 des statuts de la banque, les actionnaires titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux avant la date de la tenue de l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Toutefois l'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.





# Organes d'Administration

## ORGANES D'ADMINISTRATION

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET FRÉQUENCE DE SES RÉUNIONS.

La Direction Générale est assurée par M. Hichem Rebai.

NOM	QUALITÉ
<b>Les Représentants de la Participation Etatique</b>	
Mme Amel Medini	PRÉSIDENTE
M. Mohamed Naceur Hadji	MEMBRE
M. Abderraouf Klibi	MEMBRE
M. Aymen Errais	MEMBRE
M. Ali Radhouani	MEMBRE
<b>Les Représentants du Secteur Privé</b>	
M.Ahmed Trabelsi	MEMBRE
M.Rached Horchani	MEMBRE
M. Mohamed Sadok Driss	MEMBRE
M. Habib Miled	MEMBRE
<b>Les Administrateurs Indépendants</b>	
M.Achraf Ayadi	MEMBRE-PRÉSIDENT DU C. D'AUDIT
M.Sami Zghal	MEMBRE-PRÉSIDENT DU C. DE RISQUES
<b>Représentant les actionnaires minoritaires</b>	
M. Hammouda Bel Khouja	MEMBRE
Mme Ramla Hlal Cherif	CONTRÔLEUR DE L'ETAT

En 2020, le Conseil d'Administration a tenu 11 réunions.

Le secrétariat du conseil est assuré par Mr Mohamed Ali Ben Lajdel, Directeur Central du Recouvrement du Contentieux et des Affaires Juridiques

Commissaires aux Comptes

M. WALID BEN AYED « CONSULTING & FINANCIAL FIRM »

M. WALID TLILI « CWT »

## COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### COMITÉ D'AUDIT

Ayant pour principales missions de :

l'adoption des mesures correctives.

- Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement, par la Banque, d'un dispositif de contrôle interne en rapport avec son activité.
- Examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne et
- Contrôler et coordonner les activités de la structure d'audit interne et le cas échéant les travaux des autres structures de l'établissement chargées des missions de contrôle.
- Assurer la fiabilité de l'information financière.

NOM	QUALITÉ
M. Achraf Ayadi	PRÉSIDENT
M. Ahmed Trabelsi	MEMBRE
Mme Amel Medini	MEMBRE
M. Mohamed Naceur Hadji	MEMBRE
Mme Ramla Hlal Cherif	CONTRÔLEUR D'ETAT OBSERVATEUR

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2020 : 6 réunions Secrétaire du Comité : M. Rachid Bouzidi, Directeur de l'audit Interne.

Le Comité d'Audit (CF loi 2016-48) est composé au 31 décembre 2020 de 4 administrateurs. Le taux de participation des membres aux réunions du Comité est de 100%.

Le Président du Comité rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et travaux.

Les travaux du Comité ont porté principalement sur l'examen des états financiers individuels et consolidés de la BH Bank arrêtés au 31.12.2019, en présence des Commissaires aux Comptes, et ce, avant leur approbation par le Conseil d'Administration.

Les travaux ont porté aussi sur la revue de l'activité de la Banque au 30.06.2020, des états financiers intermédiaires arrêtés au 30.06.2020 et de la qualité du portefeuille crédit.

En outre, le Comité a assuré un suivi régulier de la Lettre de Contrôle Interne établie par les Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2019 et du rapport de la mission d'inspection sur l'évaluation du dispositif LAB/FT établi par les services de la BCT.

Elle a examiné et validé les notes d'organisation ayant trait à la gestion du risque LAB/FT.

Le Comité d'Audit a approuvé le programme des missions d'audit pour l'année 2020 et assuré le suivi de sa mise en œuvre ainsi que la revue des rapports de missions d'audit et de contrôle réalisées.

## COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### COMITÉ DES RISQUES

Ayant pour mission de s'assurer que :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion des risques et le contrôle de son respect par l'organe de direction.
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques et l'analyse de l'exposition de la banque à ces risques.

NOM	QUALITÉ
M. Sami Zghal	PRÉSIDENT
M. Mohamed Sadok Driss	MEMBRE
M. Aymen Errais	MEMBRE
M. ALI Radhouani	MEMBRE

Nombre de réunions tenues par le Comité des Risques au cours de l'année 2020: 6 réunions. Le Secrétariat du comité des risques est assuré par M. Haykel Khadraoui, Directeur du Pôle Risques et crédits.

### COMITÉ EXÉCUTIF DE CRÉDIT

Le Comité Exécutif de Crédit émet son avis au Conseil d'Administration, à partir d'un certain seuil, sur certaines catégories de crédits, financements ou engagements notamment :

- Les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent des limites fixées par le Conseil d'Administration.
- Les crédits qui entraîneraient un dépassement des engagements par rapport aux seuils fixés par le Comité des Risques et approuvés par le Conseil d'Administration.
- Les crédits accordés aux clients classés chez la Banque ou chez d'autres établissements de crédit au sens de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24.

NOM	QUALITÉ
M. Rached Horchani	PRÉSIDENT
M. Hammouda BelKhouja	MEMBRE
M. Habib Miled	MEMBRE

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2020 : 7 réunions. Secrétaire du Comité est assuré par M. Nabil Hassine, Directeur Central des crédits

## COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

A pour principales attributions d'assister le Conseil d'Administration dans l'élaboration, le suivi et l'actualisation de :

- La politique des nominations et de rémunérations.
- La politique des recrutements et de succession de la Direction générale et des hauts cadres de la Banque.

NOM	QUALITÉ
M. ABDERRAOUF KLIBI	PRÉSIDENT
M. AHMED TRABELSI	MEMBRE
M. HABIB MILED	MEMBRE

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2020 : 14 réunions.

Le secrétariat du comité est assuré par Mme Chiraz Ghariani, Directeur Central du Capital Humain.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est composé de 3 administrateurs au 31 décembre 2020 ; le taux de présence de ses membres a été de 100%.

les principaux travaux du comité ont porté sur les sujets suivants :

- Réorganisation du pôle commercial (Directions régionales).
- Nomination des Directeurs Régionaux.
- Rétribution du personnel affecté à l'ERP.
- Nomination du Directeur Général de BH leasing.
- Approbation de la loi cadre.
- Mise à jour de l'organisation du pôle commercial.
- Choix de l'administrateur indépendant chargé de la présidence du comité de risques.
- Rétribution des administrateurs.
- Ajustements de l'organigramme de la banque.
- Nominations de Directeurs Centraux.

## COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### COMITÉ DE SUIVI DU PROGRAMME DE RESTRUCTURATION

Ayant pour mission de :

- Suivre l'avancement du programme de restructuration de la Banque.
- Veiller à la cohérence, la convergence et l'intégration de la stratégie de la Banque et du programme de restructuration.
- Veiller au respect des actions planifiées et des délais et à l'allocation des ressources nécessaires pour le bon déroulement du programme de restructuration.
- Approuver les décisions prises par les Comités de la Banque ayant trait à la mise en place du programme de restructuration.

NOM	QUALITÉ
Mme Amel Medini	PRÉSIDENT
M. Mohamed Naceur Hadji	MEMBRE

Nombre de réunions tenues par le Comité au cours de l'année 2020 : 2 réunions.

Le secrétariat du comité est assuré par M. Mohamed Achour, Directeur Central responsable de la Cellule du Programme de Transformation.

le taux de participation des membres est de 100%.

### COMMISSION INTERNE DES MARCHÉS

Les attributions de la Commission Interne des Marchés :

- Approuver les rapports d'évaluation des offres des marchés relevant de ses compétences .
- Approuver la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence dans les procédures de passation des marchés et s'assurer du caractère acceptable des conditions administratives, financières et techniques.

- Approuver les projets d'avenants aux marchés relevant de ses compétences
- Examiner les problèmes et les contestation relatifs à la passation et à l'exécution des marchés relevant de ses compétences.
- Approuver les rapports de règlement définitif des marchés relevant de ses compétences.
- Emettre son avis sur les marchés relevant du seuil de compétences du Conseil d'Administration.

NOM	QUALITÉ
M. Ahmed Trabelsi	PRÉSIDENT
M. Abderraouf Klibi	MEMBRE
M. Hamouda BelKhouja	MEMBRE
Mme Ramla Hlal Cherif	CONTRÔLEUR D'ETAT - OBSERVATEUR

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2020 : 5 réunions.

Le secrétariat de la commission est assuré par M. Riadh Limem. le taux de participation à la commission est de 100%.

## DIRECTION CENTRALE DE LA CONFORMITÉ, DU CONTRÔLE PERMANENT ET DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

### LES RÉFÉRENCES LÉGALES :

- Loi organique n°2015-26 du 7 août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent.
- Arrêté du Ministre des Finances du 1er mars 2016 .
- Décision de la CTAF n°2017-01 du 2 mars 2017 portant principes directeurs relatifs à la déclaration des opérations et transactions suspectes.
- Décision de la CTAF n°2017-01 du 2 mars 2017 portant principes directeurs relatifs à la déclaration des opérations et transactions suspectes.
- Décision de la CTAF n° 2017-03 du 2 mars 2017 relative aux bénéficiaires effectifs.
- Note Organique N°06/2014 : les missions et les attributions de l'Organe de Contrôle de la Conformité.
- Note de Procédure 630010 : Prévention du Blanchiment d'Argent et du Financement du Terrorisme (10/05/16).
- Note de Service n°40/2017 : Utilisation des formulaires de connaissance du client « KYC ».
- Circulaire BCT n°2006-06 : mise en place d'un système de contrôle de la conformité au sein des établissements de crédit.
- Circulaire BCT n°2017-08 : Règles de Contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Loi organique n°2004-63 portant sur la protection des données à caractère personnel.

### MISSION DE L'ORGANE :

- S'assurer des obligations judiciaires de la Banque et faire respecter les bonnes pratiques et les éthiques professionnelles et morales.
- Faire instaurer les règles éthiques et les valeurs de la déontologie, de l'intégrité et de la transparence afin de préserver et consolider l'image de marque et la réputation de la banque.
- Diagnostiquer et limiter les risques de non-conformité.
- S'assurer de la bonne application et du respect des procédures légales et réglementaires en matière de lutte contre le Blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Communiquer au Conseil d'Administration les rapports faisant état des lieux de la bonne application des notes et procédures en vigueur et proposer éventuellement les mesures correctives.
- Former le personnel de la banque à la fonction de conformité et les sensibiliser en continu aux risques y associés.
- Procéder au recueil de l'accord de l'instance nationale de protection des données personnelles conformément à la réglementation en vigueur.
- Procéder aux déclarations suspectes, à la réponse aux différentes demandes de renseignements de la CTAF et la diffusion des signalements.

L'activité en 2020 a porté principalement sur:

# Organes de Gestion

## LA RÉORGANISATION ET LE RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE CHARGÉE DU CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ :

Suite à l'approbation de l'organigramme de la Banque par le Conseil d'Administration en date du 06 juillet 2017 et conformément aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 ayant pour objectif d'organiser les conditions d'exercice des opérations bancaires et les modalités de supervision des banques et des établissements financiers et à la circulaire BCT n°2013-15 relative à la mise en place de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et

de financement du terrorisme, la Structure de Conformité préalablement dénommée Organe de Contrôle de Conformité a été érigée en Direction Centrale de la Conformité, du Contrôle Permanent et de la Sécurité Financière fonctionnellement rattachée au Conseil d'Administration de la Banque et hiérarchiquement rattachée à la Direction Générale. Les structures rattachées ont été renforcées avec des responsables et des collaborateurs.

## LES ACTIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ

- En matière de conformité, les travaux de la Direction ont été axés sur les volets suivants :
- L'assistance du réseau et des services centraux afin d'assurer le respect de la réglementation, les bonnes pratiques et les règles déontologiques (816 demandes d'assistance).
- La participation à la validation des notes d'organisation afin d'intégrer des règles de contrôle de conformité (89 notes d'organisation).

- L'actualisation des codes et des chartes et des politiques se rapportant à l'éthique et à la déontologie.
- L'élaboration de la charte et de la politique de protection des données à caractère Personnel.
- La révision des contrats avec les correspondants et les MSB pour inclure des clauses de conformité.

## LES ACTIONS LIÉES AU DISPOSITIF LAB/FT

La mise en conformité aux nouveaux standards SWIFT.

- La mise en conformité à la loi FATCA par la déclaration à la Direction Générale des Impôts (DGI) des clients ayant des indices d'américanité et ce pour les exercices allant de l'année 2014 jusqu'à l'année 2018.
- La poursuite de l'action d'identification et de la mise à jour des dossiers des anciens clients
- « KYC ».
- La vigilance réglementaire envers les personnes politiquement exposées (211 PEP).
- La vigilance à l'égard des organismes à but

non lucratif et l'actualisation des dossiers juridiques (530 comptes des associations).

- La vigilance à l'égard des comptes ouverts pour les besoins de la campagne électorale (147 comptes).
- La vigilance à l'égard des correspondants bancaires et relations similaires.
- La réponse aux questionnaires adressées par des banques correspondantes (49 questionnaires) et des MSB (02 questionnaires).
- La vigilance à l'égard des opérations et des transactions parvenues de l'étranger (105 471 transactions filtrées par SIRON Embargo).

- Le Monitoring des transactions de la clientèle (499 alertes générées par SIRON AML).
- La déclaration à la CTAF de 37 opérations suspectes réparties entre Personnes physiques
- (33) et personnes morales (4).
- La réponse aux demandes d'information émanant de la CTAF (190 demandes

d'information).

- Le lancement d'une consultation pour la mise en conformité des filiales du groupe de la BH Bank.
- La formation LAB-FT au profit de 195 cadres commerciaux du groupe BH Bank.

## COMITÉS OPÉRATIONNELS ISSUS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

### COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction a pour mission de :

- Fixer les orientations générales de la Banque.
- Etudier et approuver les plans d'actions arrêtés par les directions compte tenu des objectifs que la Banque s'est fixée.
- Etudier les problèmes en relation avec l'activité de la Banque, sa gestion, son organisation et son développement.

### COMITÉ DE PILOTAGE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE RESTRUCTURATION

Ce comité a été instauré pour suivre la réalisation du programme des projets relatifs au programme de restructuration, œuvrer au respect des délais et des budgets et veiller à ce que les actions soient en cohérence avec le programme de restructuration; la comité propose le cas échéant des mesures d'arbitrage, de correction ou de redressement au fur et à mesure de l'avancement des travaux de sa réalisation. Il présente des reportings de suivi au comité de suivi issu du conseil d'administration.

### COMITÉ ALM

Le Comité ALM (Asset and Liability Management ou gestion Actif-Passif ) a pour mission de maîtriser dans les meilleures conditions de rentabilité des fonds propres, les conséquences négatives potentielles de la matérialisation des risques financiers (risques de taux, de liquidité et de change) sur le bilan et le hors bilan de la Banque, et de veiller à converger la politique

commerciale et la politique financière en vue de la préservation et de l'accroissement de la valeur des fonds propres en respect de la réglementation et des objectifs stratégiques arrêtés par la Banque.

### COMITÉ CENTRAL DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Ce comité a pour missions d'étudier les demandes de financement, de renouvellement et de main-levées sur les crédits commerciaux à CT et à MLT financés sur les ressources propres ou les ressources spéciales et sur les crédits de financement de la promotion immobilière conformément à la politique de crédit approuvée par le conseil d'administration; Il veille à la mise à jour des modes de financement, au respect des quotas et des répartitions conformément aux limites convenues.

### COMITÉ CENTRAL DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Ce comité a pour missions d'étudier les demandes de financement, de renouvellement et de main-levées sur les crédits aux particuliers et les crédits Habitat financés sur les ressources propres conformément à la politique de crédit approuvée par le conseil d'administration; Il veille à la mise à jour des modes de financement, au respect des quotas et des répartitions conformément aux limites convenues.

### COMITÉ DE DÉPASSEMENT ET D'ESCOMPTE

Ce comité statue sur les cas qui lui sont soumis conformément à la procédure en vigueur.

### COMITÉ DE RECOUVREMENT

Le Comité de Recouvrement a pour missions de :

- Assurer le suivi permanent du recouvrement des créances de la Banque et des plans d'actions des structures chargées du recouvrement.
- Proposer l'optimisation du processus de recouvrement des crédits en vue de minimiser les risques liés aux engagements de la clientèle auprès de la Banque.
- Statuer sur les propositions d'arrangement à l'amiable, de consolidation et de rééchelonnement pour les dossiers litigieux à traiter au niveau des services centraux.
- Statuer sur l'opportunité de transférer certaines créances litigieuses à la Société BH RECOUVREMENT.

### COMMISSION DES ACHATS

En application du manuel des achats approuvé par le conseil d'administration en novembre 2018, la commission des achats est chargée d'émettre son avis sur les marchés relevant de son seuil de compétences relatifs aux commandes de travaux, fournitures de biens et services, études, logiciels ou services informatiques passés par voie d'Appel d'Offres, de consultation ou par voie négociée.

### COMITÉ DES NOMINATIONS DES RESPONSABLES AUX POSTES FONCTIONNELS DES SERVICES CENTRAUX ET DU RÉSEAU

Le Comité des Nominations des responsables aux postes fonctionnels des Services Centraux et du Réseau a pour mission de statuer sur l'attribution des postes de responsabilité des Directions, des Divisions, des Directions Régionales, des Centres d'Affaires, des Points de Vente et des Adjoints et toutes autres fonctions équivalentes.

Ce Comité est chargé de :

- Etudier les dossiers de candidature à des postes fonctionnels des responsables au niveau des services centraux (Directions, Divisions ou fonction équivalente) et au niveau du réseau (Directions Régionales, Centres d'Affaires, Points de Vente) et ce, sur la base d'une liste d'aptitude de candidats potentiels présentée par la Direction Centrale du Capital Humain en conformité à la politique, aux normes et aux critères adoptés par la Banque en la matière sauf dispositions réglementaires contraires.
- Statuer sur l'attribution des postes fonctionnels conformément au manuel de nomination approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque.

### COMITÉ DE TRÉSORIE

S'assure du suivi de la situation de la liquidité sur le marché monétaire et son impact sur la situation de la trésorerie de la Banque à travers les actions suivantes :

- Suivre l'évolution de la situation de la Trésorerie de la Banque.
- Suivre les prévisions de la trésorerie de la Banque et décider des actions nécessaires à entreprendre.

### COMITÉ D'ASSAINISSEMENT DU PORTEFEUILLE DES CRÉANCES DE LA BANQUE

Ce Comité a pour mission l'identification des créances classées, conformément à la Circulaire BCT N°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, pouvant faire l'objet de cession à la Société de Recouvrement.

Ce comité est appelé à :

- Fixer les critères de cession des créances à la société de recouvrement (Filiale de la Banque) ;

### COMITÉ DE RÉOLUTION

Le Comité de Résolution est chargé de statuer sur les politiques et les procédures de conciliation et de résolution ainsi que l'abandon des créances de la Banque conformément à la politique de recouvrement approuvée par le Conseil d'Administration et dans la limite du seuil de compétences qui lui est attribué.

- Suivre la base des collatéraux (Titres d'Etat et créances refinançables).
- Suivre les indicateurs de déviation par rapport au plan d'action de la banque.
- Veiller au respect du ratio de liquidité LCR et du minimum du ratio LTD.
- Suivre la réalisation et l'avancement des actions et des travaux recommandés .

- Arrêter sur une base annuelle, une liste des créances à céder à la société de recouvrement ;
- Négocier le prix de cession des créances avec la société de recouvrement ;
- Soumettre la liste ainsi définie au Conseil d'Administration pour approbation.

## CULTURE D'ENTREPRISE

Afin de pérenniser les bonnes performances jusque-là réalisées, d'assurer une croissance saine dans un environnement économique difficile marqué par une concurrence acharnée et répondre aux exigences de rentabilité tout en respectant sa stratégie RSE, la **BH BANK**, à travers son projet de culture d'entreprise, a veillé aussi à accompagner ses performances financières par l'instauration d'un climat social sain et à ancrer le sentiment d'appartenance chez tout le personnel du **Group BH**.

La **BH BANK** a opté aujourd'hui pour une nouvelle dynamique axée sur une nouvelle orientation Groupe **BH Bank**, en couvrant l'univers des besoins des clients, à travers une offre groupée, une présence commune et renforcée lors des différentes manifestations et foires, tout en adoptant la même vision groupe **BH Bank**, au sein de sa culture d'entreprise.

Il est à rappeler que cette nouvelle vision groupe s'est confirmée à la mi-2019 suite au changement de sa dénomination commerciale et sa nouvelle identité visuelle, matérialisée par la déclinaison de la nouvelle charte graphique sur l'ensemble du Groupe **BH Bank**. Elle s'est consolidée en 2020 par le projet culture d'Entreprise en adoptant des valeurs **GROUP BH** et ce, en faisant participer tout le personnel du **Group BH** à l'opération de vote des valeurs.

Le choix de ces valeurs allie attachement au **Group BH**, une volonté de relever le défi de la performance et une conviction des bienfaits du travail solidaire.

La jonction de ces valeurs accorde du sens à notre appartenance au Groupe **BH Bank**, Elle donne de la substance à un vécu, à un comportement réel. Elle affine une identité collective de notre façon de faire.

Le **Groupe BH BANK** se présente aujourd'hui comme un Groupe financier solide, et brassant un panel d'activités d'Assurances, Leasing, Capital Risque, Recouvrement, Intermédiation en Bourse, Investissement et Promotion Immobilière, et ce en plus de la présence de la **BH BANK** à l'international à travers des filiales en Afrique et en Europe. En partageant les mêmes valeurs, le **Group BH** cherche à créer les conditions d'épanouissement et du bien-être social pour tous les collaborateurs.



# Engagements et distinctions

## RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES

### ACTIONS DE SOUTIEN AUX EFFORTS NATIONAUX DE LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE

Fervent défenseur de la responsabilité sociale des entreprises, la **BH BANK** s'est distinguée, durant la crise du Covid19 par une contribution de **11,4 millions de dinars** aux efforts nationaux de lutte contre la pandémie ainsi que la mise à disposition du ministère de la santé d'un immeuble destiné aux « blouses blanches » investies dans les soins apportés aux patients contaminés.

La banque a également mis au service des tunisiens en France en attente de rapatriement deux unités hôtelières de près de 200 chambres individuelles.

Un élan de solidarité bien en phase avec les valeurs de la banque.

Fidèle à sa réputation en tant que Banque de proximité et de plus en plus soucieuse de la satisfaction de sa clientèle d'Entreprises et de professionnels, la **BH BANK** n'a cessé, depuis le début de la crise sanitaire, de lui apporter l'assistance et l'accompagnement nécessaires afin de surmonter les répercussions de cette pandémie.

Le soutien de notre clientèle d'entreprises a été éminent à travers la création d'un produit spécifique « **SOLIDAIRE 2020** » pour couvrir à court terme les besoins urgents des paiements des salaires, des factures et des loyers.

Ce produit a évolué par la suite par rapport aux mesures d'accompagnement prises en charge par l'Etat Tunisien.



Désormais il met à la disposition de la clientèle d'entreprises des financements à moyen terme avec une couverture de la SOTUGAR jusqu'à **1 MD** et l'acceptation en tant que contrepartie de refinancement auprès de la BCT. L'enveloppe accordée par la BH Bank a atteint près de **170 Millions de Dinars** au bénéfice de **326 entreprises**.

En outre, la BH Bank a fait bénéficier sa clientèle d'entreprises des mesures Gouvernementales par le report des échéances sur les crédits d'investissement et de gestion avec des maturités adaptées à la capacité de remboursement de chaque client et le maintien des taux d'intérêts contractuels et sans qu'il y ait facturation de commissions particulières.

Le soutien apporté par la **BH Bank** a concerné également les particuliers et a porté sur le report des échéances dans le respect des circulaires de la BCT et sans facturation de commissions.

### ACTION RSE BH BANK / BNA CONTRIBUER À SAUVER DES VIES

Face à la gravité de la situation sanitaire, marquée par des insuffisances logistiques notamment en matériel médical au niveau des Etablissements Publics de santé, une action RSE commune BH BANK / BNA, est venue traduire l'élan de solidarité dont a fait preuve notre Banque depuis le début de la crise sanitaire liée à la Pandémie COVID 19.

Consciente des enjeux et contraintes socio-économiques dictés par le contexte national exceptionnel face à la crise COVID-19, la BH BANK joue pleinement son rôle dans le cadre de sa responsabilité sociétale à travers cette nouvelle action Citoyenne, et ce en association avec la BNA et en adoptant le leitmotiv, "seul on va vite, ensemble on va loin".

Pour assurer la réussite de l'opération, les deux banques ont arrêté un plan d'action avec un partenaire technique engagé dans le travail associatif et bénéficiant d'expérience, de crédibilité et du savoir-faire approprié, pour mener au mieux cet acte de solidarité et accompagner toutes les phases de sa réalisation.

Le choix s'est porté sur l'Association Nourane comme partenaire technique, une association à but non lucratif dont la majorité des membres fondateurs sont des professionnels et des experts appartenant au milieu médical.

Ils viennent d'horizons différents et complémentaires : médecins de différentes spécialités, responsables du secteur public et personnalités connues dans les domaines des médias, de la culture et du travail associatif.

L'Association Nourane, de concert avec le Ministère de la Santé, a pris en charge l'identification des besoins des établissements sanitaires en matériel médical, l'obtention des autorisations nécessaires et la fixation de la liste des Etablissements sanitaires concernés.

Le partenaire technique procédera également au choix et à la validation du matériel médical à acquérir, de la réception, la livraison, l'installation et la mise en marche du matériel acquis.

Guidées par les valeurs de solidarité, la **BH BANK** et la **BNA** ont tenu, par leur association avec Nourane, à confirmer la qualité des équipements à acquérir pour que la prise en charge sanitaire soit la plus efficace possible.

La **BH BANK** réaffirme par cette opération son engagement au service d'une cause publique et témoigne de l'intégration volontaire des préoccupations sociales dans sa vision pour la promotion du bien commun.

Pareilles actions auront un impact certain aussi bien social, éthique qu'environnemental et traduisent l'importance du rôle fédérateur et constructif de la BH Bank dans un contexte national assez difficile.

### PRISE EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La BH BANK a pris en charge l'aménagement et l'entretien de six collèges et écoles primaires (Trois pris en charge complètement et trois pris en charge partiellement (Blocs sanitaires) dans le cadre d'une action pilotée par l'APTBEF pour une enveloppe globale estimée à **527 000 DT**.

Une réunion de signature de Protocole d'accords entre les Banques et le Ministère de l'Éducation, organisée par l'APBEFT, a été tenue le 17 février 2021, en présence du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement et le Ministre de l'Éducation et les représentants des Banques de la place.

### ACTION : PRÉSERVONS L'ENVIRONNEMENT

La BH BANK a multiplié ses actions de sensibilisation destinée aux personnels via la réservation d'une rubrique mensuelle au sein de l'intranet intitulée « Préservons L'environnement ».

La Direction de la Communication & RSE et la Direction de Gestion des Carrières et Développement des compétences ont arrêté un plan d'action pour assurer une action de formation et de vulgarisation des concepts RSE destinée aux cadres de la Banque. Cette action sera assurée par un cabinet spécialisé.



### LA BH BANK RÉAFFIRME SON SOUTIEN AU SPORT INDIVIDUEL

La **BH BANK**, partenaire officiel de la Fédération Tunisienne de Cyclisme a réitéré son soutien au sport individuel et particulièrement le cyclisme reconnu pour ses bienfaits sur la santé physique et mentale de ses adeptes ainsi que sur le développement de la réflexion, l'apprentissage et les rapports sociaux.

Le Grand Prix de la **BH BANK** de Cyclisme a été organisé le 19/09/2020. Cette édition a été rehaussée par la présence du **Directeur Général Monsieur Hichem Rebai** qui a donné le coup d'envoi de cette compétition et couronné les vainqueurs.



14 équipes affiliées à la Fédération Tunisienne de Cyclisme, dont l'équipe de la BH BANK, et représentant différentes régions du Pays étaient au rendez-vous. Elles étaient réparties sur six catégories sur le parcours du Belvédère.

A travers cette action la **BH BANK** s'engage à promouvoir les Valeurs du Courage et la passion des Challenges auprès des générations futures et à les protéger contre les déviations sociales.

D'autant plus, elle confirme son ouverture sur l'environnement social et la société civile et ambitionne de contribuer à former et encadrer le plus grand nombre de jeunes et les aider à rester attachés à leur passion, voire exceller au niveau régional international.

### TROPHÉES DES FEMMES ENTREPRENEURES

Fidèle à son engagement envers les Femmes Entrepreneures, la **BH BANK** a été encore une fois partenaire de la 5ème édition des trophées des Femmes Entrepreneures.

Cet événement vise à faire connaître le dynamisme de l'entrepreneuriat féminin, à valoriser des cas de réussite et à susciter de nouvelles vocations de création d'entreprises.

La cérémonie a couronné cinq femmes entrepreneures évoluant dans les cinq principaux secteurs : Culture, TIC et Services, Agrobusiness, Artisanat, et Industrie.

Un grand bravo à Anissa Meddeb, fondatrice d'Anissa Aida, qui a décroché le trophée de la Femme Entrepreneure de l'Année dans le domaine de l'Industrie.

Une distinction, bien méritée, a été décernée par la BH Bank !

### RIYEDA 2020

La BH BANK et ses filiales BH Equity, BH ASSURANCE et BH LEASING ont marqué leur soutien aux efforts de l'Etat visant l'encouragement de l'initiative privée, le développement régional et la création de l'emploi et ce via une présence renforcée à la 7ème édition du salon de l'Entrepreneuriat - RIYEDA, tenu les 12 et 13 février 2020 à la Cité de la Culture à Tunis.

La participation à cette nouvelle édition via un même stand qui a réuni la BH BANK et ses filiales s'inscrit dans le cadre de la nouvelle orientation stratégique de synergie de groupe suivie par la Banque.

La cérémonie inaugurale présidée par Monsieur Slim FERIANI, Ministre de l'Industrie et des PME a été marquée par la présence du Directeur Général de la **BH BANK Monsieur Hichem Rebai** ainsi que les Directeurs Généraux des filiales participantes

Cette participation a permis d'approcher le segment d'industriels et de porteurs de projets et de sélectionner plusieurs projets porteurs pour le Groupe BH.

### EXPO FINANCES 2020

Dans le cadre de sa politique de proximité envers sa clientèle et de sa stratégie de synergie de groupe, la BH Bank a participé avec sa filiale BH ASSURANCE à la 8ème Edition du Salon International de la Banque, de l'Assurance et des Services Financiers « qui a eu lieu du 13 au 15 février 2020 au centre des expositions La Charguia, avec la participation d'environ 50 exposants parmi les banques, compagnies d'assurance, sociétés de leasing et intermédiaires en Bourse.

Cette édition a été inaugurée par le Ministre des Finances M. Ridha Chalghoum et le vice-Gouverneur de la BCT, Mme Nadia Gamha, en présence du président de l'APTBEF, M. Habib Benhadj-Gouider, et du président de l'UTICA, M. Samir Majoul.

La **BH BANK** a été représentée lors de cette manifestation par son Directeur Général Monsieur Hichem Rebai qui a présenté la Thématique de la Banque pour l'année 2020 qui consiste à mettre à la disposition du client une offre globale et personnalisée du Groupe BH, tout en soulignant l'ambition de développer des produits digitaux, des moyens de paiement moderne et de promouvoir les nouveaux produits et services Bancaires et financiers.



## NOS ACTIONS EN PÉRIODE DE PANDÉMIE DU COVID

### POUR LA SÉCURITÉ DE NOTRE CAPITAL HUMAIN

- Equipement du personnel en masques préventifs et de protection et approvisionnement en produits d'hygiène de nos locaux.
- Renforcement des mesures de vigilance pour l'accueil des visiteurs.
- Institution de protocole sévère de désinfection des locaux.
- Mise en œuvre du télé-travail avec la mise en place d'un dispositif de suivi et de reporting.
- Mise en place de la communication à distance (Visio conférence, team site, etc...).
- Suspension des réunions en présentiel (collaborateurs, clients, prestataires, administrateurs) sauf accord de la DG.
- Mise en œuvre de procédures de contact à distance avec la clientèle.
- Surveillance et contrôle rigoureux et régulier du respect des règles de sécurité et des gestes barrières notamment le port obligatoire des masques aussi bien au niveau du réseau que des sièges.
- Définir la démarche du tracing des sujets contacts et du confinement et charger le médecin de travail d'appliquer la démarche convenue.

### POUR LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

**Plan de continuité d'activités IT** par la constitution d'une équipe d'astreinte de 17 cadres informatiques pour assurer la continuité d'exploitation des systèmes informatiques.

### Plan de continuité d'activité de nos points de ventes

- Constitution d'une équipe d'astreinte et son installation au site de repli au Lac 1, pour

assurer les travaux de Télé-compensation ;

- Décontamination par des sociétés spécialisées des agences mises en quarantaine.
- Délocalisation à l'agence la plus proche des opérations courantes de l'agence contaminée avec une mise à disposition d'un numéro vert.
- Communication fluide en faveur de la clientèle.

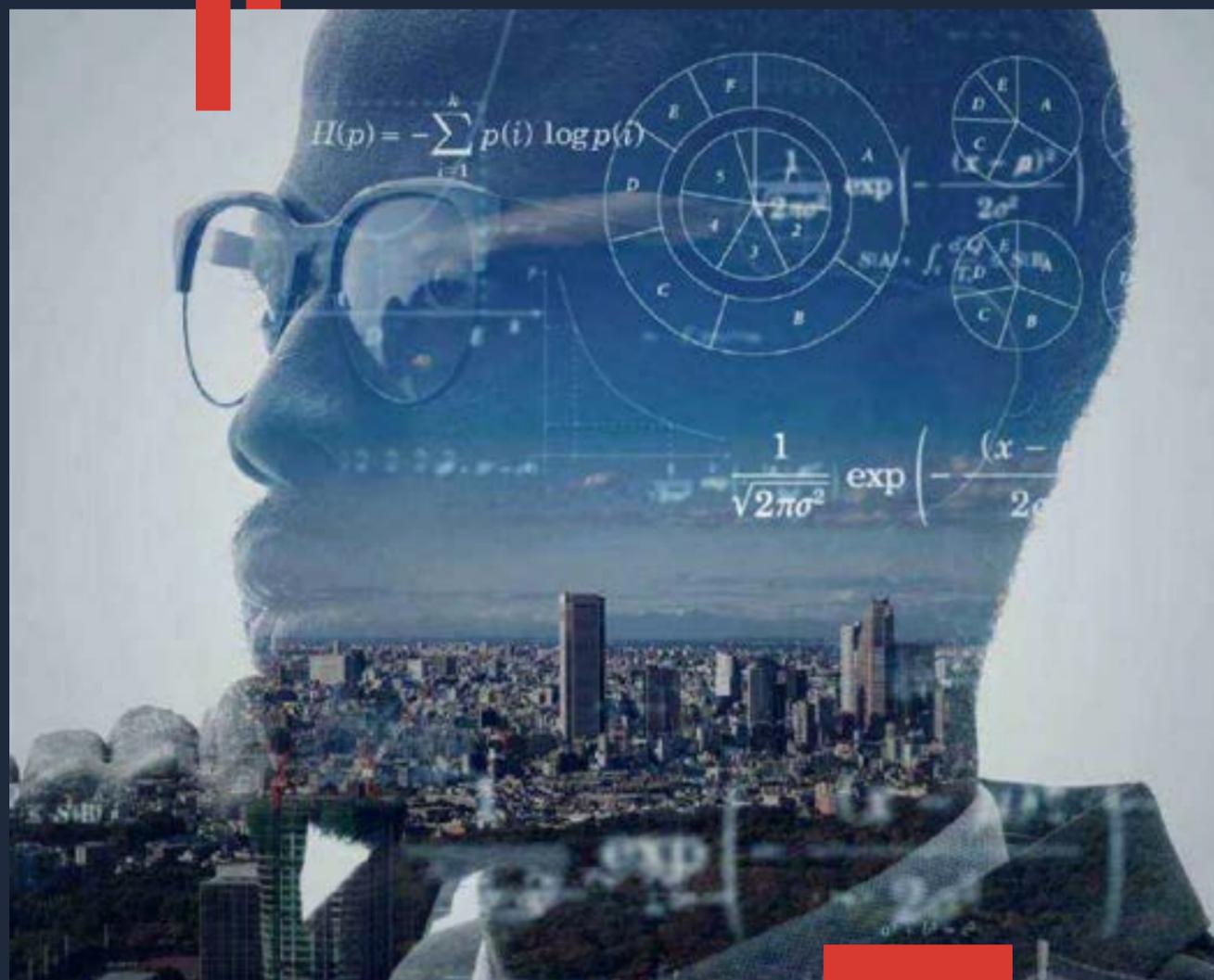
### Plan de continuité d'activités de nos Services centraux

- Identification des activités et des ressources humaines critiques.
- Aménagement d'espaces dédiés au niveau du site du Lac1, et au niveau du site de repli MGHIRA.
- Décontamination des locaux contaminés.
- Aménagement d'un site anti-covid19 limitrophe au siège.
- Instauration progressive du mode de fonctionnement en télé travail.
- Séparation des ressources des métiers critiques présentant des spécificités.

### POUR ACCOMPAGNER NOS CLIENTS ENTREPRISES

- Le produit spécifique « SOLIDAIRE 2020 », mis en place par la banque, a servi pour couvrir les besoins à court terme et urgents des entreprises en matière de paiements des salaires, des factures et des loyers.

Ce produit a par la suite intégré les financements à moyen terme, d'entreprises opérants dans divers secteurs d'activité, avec une couverture de la SOTUGAR (dans la limite de 1 MD) acceptées en tant que contrepartie pour le refinancement auprès de la BCT.



# Temps Forts

- Le report des échéances sur les crédits d'investissement et de gestion avec des maturités adaptées à la capacité de remboursement de chaque client.

	"SOLIDAIRE 2020" SANS LA COUVERTURE SOTUGAR AU 31-12-2020	"SOLIDAIRE 2020" AVEC LA COUVERTURE SOTUGAR AU 31-12-2020	REPORTS D'ÉCHÉANCES AU 31-12-2020	TOTAL
Nombre de dossiers	284	207	670	
Montants (en MD)	250,7	86,5	520	857,2

- Un plan de relance de l'activité de certains clients à fort potentiel et ayant connu des difficultés conjoncturelles en s'appuyant sur la filiale la BH Equity. A signaler que la BCT pilote un projet de création d'un fonds de retournement qui sera dédié à l'accompagnement des entreprises en difficultés conjoncturelles,

#### POUR ACCOMPAGNER NOS CLIENTS PARTICULIERS

En application des circulaires de la BCT, nous avons reporté les remboursements de crédits de mars à septembre pour les clients à revenu inférieurs à 1000 dinars et d'avril à juin pour les revenus supérieurs à 1000 dinars.

## COMMERCIAL

### MARCHÉ DE LA BDD

- La segmentation du portefeuille de la clientèle conformément aux segments de marchés définis dans notre stratégie commerciale.
- La reconquête du marché de l'habitat, à travers :
  - Un avenant au contrat afférent au Plan Epargne logement classique a été signé le 25/12/2019 au Ministère des Finances par Monsieur le Ministre des finances et Monsieur Directeur Général de la BH Bank, portant sur: La Création d'une nouvelle catégorie d'épargne « P » et le Relèvement des plafonds des crédits normaux ;
  - La création du Kit Acquéreur qui permet d'améliorer les dépôts du PEL.
- La relance de la collecte des dépôts notamment celle des dépôts d'épargne.
- La personnalisation de l'offre pour les particuliers à travers la Mise en place de nouveaux produits de crédits.

- La Mise en place du financements vert à l'adresse de la clientèle « Particuliers » à travers le produit «Green Loan».
- Lancement de la carte à puce Sans Contact.
- Le management dynamique et agile par le coaching de la force de vente.
- Projet Dynamisation du réseau, Pilotage et Animation commerciale.
- Projet «Banking On Women».
- L'ouverture de cinq nouvelles agences pour atteindre un réseau de 147 agences.
- La mise en place d'une nouvelle organisation au niveau du dispositif réseau par l'Institution de nouvelles fonctions au niveau des directions régionales avec un nouveau zonage des régions : Passage d'une organisation centrée autour de 11 Directions régionales à 7 Zones, tout en les confortant avec pour objectifs une meilleure qualité de service et une célérité dans la prise en

charge et le traitement des dossiers clients ainsi que l'affermissement des dispositifs de contrôle.

### MARCHÉS BDD - HAUT DE GAMME

- Spécialisation de conseillers clientèle au niveau des agences, en tant que chargé de clientèle Haut de Gamme.
- La mise en place d'une structure d'animation de marché dédiée au segment Haut de Gamme et la création d'espaces dédiés au niveau des agences pour ce segment.

### MARCHÉS BDD - TPE / PRO

Un plan Marketing a été mis en place pour le lancement durant 2020 de différentes offres attractives et compétitives, dédiées au segment des professionnels (Le Crédit PRO, L'avance PRO MEDICA, Le « Pack GROW »).

### MARCHÉS CORPORATE

- Mesures d'accompagnement pour les entreprises durant la pandémie.
- Mise en place du Compte rémunéré BONUS.
- Consolidation de la synergie entre les segments par le biais notamment des conventions « salariés », et des partenariats, susceptibles de drainer une clientèle Retail.
- Organisation en juin de la Rencontre-Débat BH-Promoteurs immobiliers.
- Répartition du portefeuille Groupe Entreprises par Chargé (e)s d'Affaires.
- Lancement des affectations avec création du poste « Chargé de clientèles des PME » et répartition du portefeuille des PME par chargé.
- Lancement des produits de crédits solidaires 2020.

## DÉVELOPPEMENT DIGITAL

- Mise en place du nouveau SITE WEB de la Banque, avec une nouvelle ergonomie incitant les différents marchés (Particulier, TPE/PRO et Entreprise) à consulter, télécharger et interagir avec le nouveau format charté du site web responsive 2,0 interactif avec les nouveaux carrefours d'audiences et les réseaux sociaux.
- Mise en ligne de la nouvelle application de mobile banking, chartée et optimisée (conformément aux évolutions des exigences Google).
- Mise en exploitation du service de e-banking, basé principalement sur la signature électronique de l'ANCE, pour une meilleure sécurité des opérations transactionnelles de nos clients.
- Finalisation de l'installation du 3ème site self service à la succursale H.Bourguiba, qui

s'ajoute au déploiement antérieur de deux machines multifonctions, l'une à l'agence Lac 2 et l'autre à la succursale K.Pacha.

- Digitalisation des aides sociales servies par l'Etat pour les catégories à faibles revenus.
- Mise en place de la plateforme TAMWEEL avec la signature d'une convention de mise à disposition en ligne d'une base de prospects « Clients Entreprises TPE/PRO et PME », en quête d'un financement bancaire avec pour objectif de drainer de nouvelles opportunités d'affaires.
- Mise en place d'une plate forme pour le sondage et le choix des valeurs du groupe BH Bank.
- Réalisation en outsourcing d'une convention avec un centre d'appel de recouvrement amiable et commercial.

## SYSTÈME D'INFORMATION ET LOGISTIQUE

- Démarrage des travaux de refonte du réseau LAN du siège.
- Mise en place des centres Anti-Covid dans les bâtiments centraux (Siège, Espace Tunis, Lac).
- Mise à niveau des applications informatiques pour répondre aux décisions gouvernementales en terme de report des échéances de crédits (aux particuliers et aux entreprises).
- Paiement des aides sociales à travers tout le réseau agences et GABs de la banque.
- Mise en place d'une solution d'interfaçage avec le centre d'appel de recouvrement
- Acquisition de l'infrastructure matérielle et logicielle du nouveau Système d'Information de la banque.
- Fin des travaux de développement du site BH e-Trade de la banque.
- Dispositions et mesures fonctionnelles et logistiques pour faire face à la situation pandémique depuis mars 2020.
- Inauguration et exploitation des locaux de **BH Academy**.
- Aménagement de l'espace collaboratif d'innovation.
- Entrée en production du progiciel de gestion intégrée des services communs (ARZAK).
- Ouverture de 5 nouvelles agences (Regueb-Mahrès-Tyna-Chedly kallala et Chihia).
- Création d'une Espace Clients Haut de Gamme dans **3 agences**.

## CAPITAL HUMAIN ET FORMATION

- Inauguration du Centre de Développement des Compétences.
- Lancement de la plateforme de formation en ligne « **bhacademy.tn** » avec le premier module « Lutte anti blanchiment et financement du terrorisme ».
- Adoption de nouveaux modes de formation : les webinaires et les formations en ligne (e-learning).
- Adoption de nouvelles formes d'organisation du travail durant la période de la crise sanitaire (distanciation, Coexistence, équité sociale, réunions en visio conférence par Microsoft teams, instauration et suivi du télétravail, aménagement des horaires de travail et des équipes, leadership et management à distance, ...).
- Instauration d'une politique de proximité et d'écoute des collaborateurs à travers « Les Entretien de Carrière ».
- Formation en matière Lab FT : **576 collaborateurs** ont suivi le module LAB FT sur la plateforme E-learning de BH Academy ; **176 collaborateurs** ont bénéficié de la formation à distance de l'APTBEF.
- Recrutement de 37 cadres.
- Lancement d'un projet de refonte du système d'évaluation des collaborateurs.
- Lancement à fin 2020 d'un projet de pilotage du capital humain du réseau.

## AUDIT, CONTRÔLE PERMANENT ET CONFORMITÉ

- L'élaboration d'une charte d'audit et d'une charte d'inspection.
- La refonte des attributions de contrôle des unités du contrôle permanent du réseau avec l'entrée en vigueur de la NO 02-2020 relative à l'organisation des Directions Régionales.
- L'amélioration des processus de contrôle et le renforcement de la vigilance sur le processus de caisse et la déclaration et la comptabilisation des déficits et des excédents.
- L'introduction des KPI's Conformité dans la mesure et le pilotage des performances du Réseau
- L'augmentation de **25%** de demandes d'assistance et de conseil émanant du Réseau ce qui dénote d'une prise de conscience remarquable des commerciaux. En effet, 1023 demandes ont été réceptionnées et traitées à la nouvelle adresse « Compliance Support ».
- Etablissement des KYC pour tous les collaborateurs **BH Bank**.

## ORGANISATION ET QUALITÉ

- Démarrage de la réalisation et de la mise en œuvre de la solution de gestion des réclamations clients.
- Refonte du process de prise en charge des conditions de faveur accordées à la clientèle
- Elaboration de la nouvelle organisation de la Direction Régionale et nouvelle répartition des agences
- Elaboration de la nouvelle organisation du Centre d'affaire Rétail K.Pacha.
- Formalisation de la nouvelle démarche de classification des agences selon de nouveaux indicateurs.
- Elaboration de la procédure relative à l'identification et à la déclaration des données FATCA.
- Elaboration de la procédure de gestion des comptes dormants
- Elaboration des procédures des divers types de financement liés à la pandémie COVID.
- Elaboration des procédures relatives aux nouveaux produits accordés aux professionnels
- Elaboration de la note d'organisation relative au Centre d'appel de recouvrement.

## CAPITAL HUMAIN

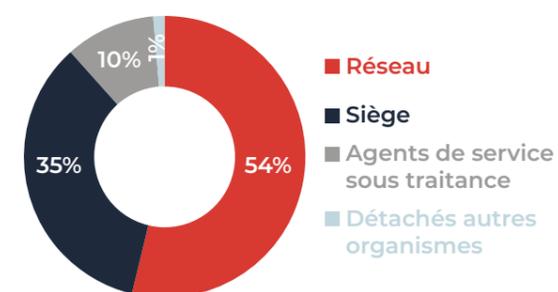
### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF

Durant l'année 2020, le capital humain de la Banque a diminué de 3 employés pour atteindre 1688 à fin 2020 contre 1691 en 2019.

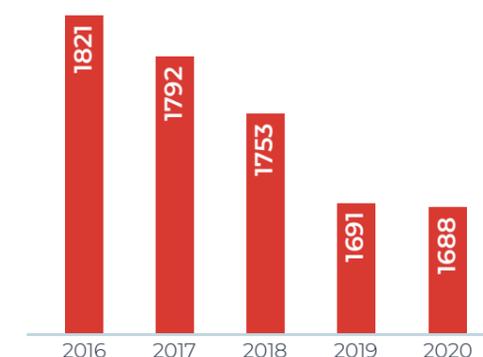
Par ailleurs, l'effectif des cadres et cadres supérieurs est passé à 1030 au 31.12.2020, représentant ainsi 61 % de l'effectif global.

L'effectif moyen par agence s'est amélioré pour se situer à 10,1 à fin 2020 contre 10,7 au 31.12.2019 et 11,2 à fin 2018.

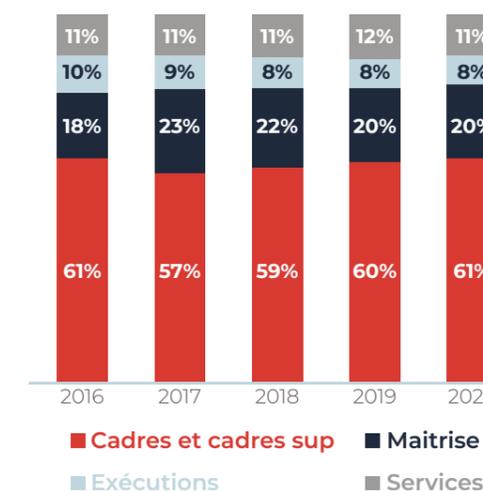
Répartition de l'effectif



Évolution de l'effectif



Repartition par catégorie professionnelle



### INDICATEURS CLÉS



**Collaborateurs**

1 688



**Homme**

891 (53%)



**Femme**

797 (47%)



**Ancienneté**

17 ans



**Taux d'encadrement**

81%



**Âge Moyen**

45 ans



**Diplômes de l'enseignement supérieur**

493



**Turnover**

16,5%

# Capital Humain et développement des compétences

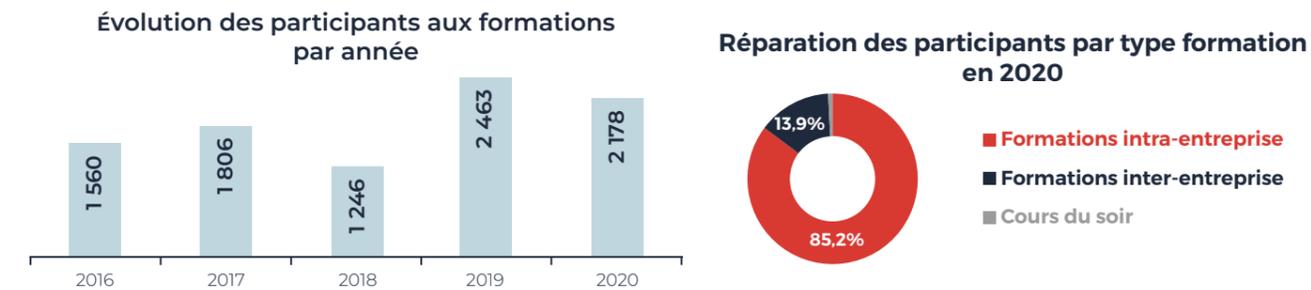
### DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Au niveau de la formation, la Banque a axé ses efforts sur la mise à niveau des compétences du personnel de la Banque en général et du réseau en particulier et ce à travers les formations métiers ainsi que les formations diplômantes.

Ces actions ont concerné 2178 participants contre 2463 en 2019 et 1246 en 2018.

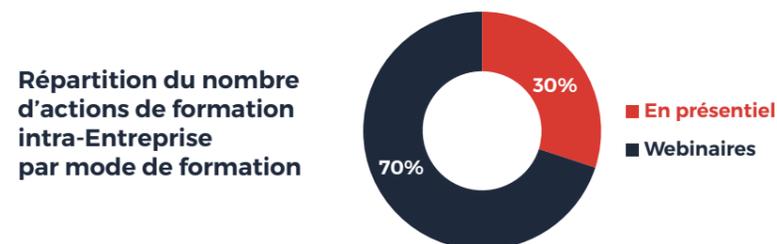
Les formations en Intra-Entreprises ont totalisé 20 actions qui ont touchés des multiples thèmes.

176 Collaborateurs ont participé à la formation "Sensibilisation à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT) " à l'APTBEF.



### RÉPARTITION DES ACTIONS DE FORMATIONS INTRA-ENTREPRISES

MODES DE FORMATION	NOMBRES D'ACTIONS	NOMBRES DE PARTICIPANTS
En Présentiel	6	197
Webinaires	14	1659
Total	20	1856



## BH | ACADEMY : UN ACQUIS ET DES AMBITIONS

L'année 2020 a été marquée par l'inauguration de notre centre de formation "BH Bank Academy". Ce projet incarne l'importance que nous accordons au capital humain.

Les équipes de BH Bank Academy ont pour mission d'animer les actions de développement de compétences et d'ouvrir la voie vers de nouveaux horizons de cette activité qui revêt un caractère exceptionnellement important.

Elle porte une ambition forte de développer les compétences des équipes aussi bien commerciales, techniques qu'opérationnelles.

Les axes stratégiques tracés pour les années à venir confirment que les ressources humaines constituent les vrais piliers de la croissance et les vecteurs essentiels de la performance.

Les équipes de la BH Bank Academy veilleront à déployer progressivement les actions nécessaires pour :

- La Création de parcours de mobilité.
- La Création d'une trame pour l'évaluation et les entretiens annuels.
- Le développement d'un plan de développement des compétences
- La mise en place de tutorats afin d'assurer une bonne transmission des savoirs et savoir-faire, ainsi qu'une préservation des compétences clés en interne.

Ce Centre de Développement des Compétences a initialement assuré plusieurs cursus de formation animés par des formateurs internes ; il s'agit notamment de :

- Cursus de Directeur de Point de Vente,
- Cursus de Chargé de Clientèle,
- Cursus de « Gestion de Projet »,

L'E-Learning présente un moyen important pour la formation des collaborateurs; dans ce cadre, une plateforme de formation en ligne « bhacademy.tn » a été lancée avec initialement l'intégration des modules obligatoires au profit de l'ensemble des collaborateurs : «Lutte anti blanchiment et financement du terrorisme» et «sécurité du système d'information».

## CONJONCTURE NATIONALE

	2020	2019
Croissance économique	-8,8%	1,0%
Inflation	5,6%	6,7%
Taux de chômage (moyenne annuelle)	17,1%	15,2%
Avoirs Nets en devises (en MDT)	23,1	19,4
Avoirs Nets en devises (en jours d'importations)	162	111
TMM moyen	6,8%	7,7%
Capitalisation Boursière / PIB	20,4%	20,6%
Concours à l'économie de l'année (évolution en MDT)	8,6	3,1
Concours à l'économie de l'année (évolution en %)	9,3%	3,6%
Deficit commercial en MD	12,8	19,5

### CROISSANCE ÉCONOMIQUE

L'activité économique nationale a été marquée, durant l'année 2020, par une récession sans précédent de 8.8% par rapport à l'année 2019, en relation avec les retombées de la pandémie de la COVID-19.

Au premier trimestre, la croissance du PIB, exprimée aux prix constants de 2010, s'est contractée de **-2,8%** (en V.T) en relation avec l'instauration des mesures strictes de confinement au début de la dernière décade du mois de mars. Au deuxième trimestre, elle s'est enfoncée dans la récession de **-19%** (en V.T) en relation avec le confinement total. Le troisième trimestre était celui du rebond technique, avec un taux de croissance de **+19,4%** (en V.T). Toutefois, les derniers indicateurs conjoncturels relatifs au quatrième trimestre, laissent entrevoir un retour de la croissance en territoire négatif, avec la résurgence de la deuxième vague de l'épidémie.

Cette rechute aurait été tirée, principalement, par la contreperformance du secteur agricole, des secteurs minier, chimique et de raffinage de pétrole, ainsi que de certains secteurs extravertis, à savoir, le tourisme, le transport et les industries du textile, habillement et cuir. L'analyse de la croissance par secteur d'activité, sur l'ensemble

de l'année 2020, montre que la baisse de la VA a été quasi-généralisée entre les principaux secteurs, à l'exception du secteur agricole.

### L'INFLATION

L'inflation a poursuivi son trend baissier en 2020 passant de **+5,9%** en janvier à **+4,9%** en décembre, pour s'établir en moyenne à **+5,6%** sur l'ensemble de l'année, après **+6,7%** (2019) et **7,3%** (2018), et ce, suite au ralentissement des prix des produits alimentaires (**4,7%** contre **6,9%**) et des produits manufacturés (**6,5%** contre **8,2%**). Néanmoins, une légère accélération a marqué le rythme d'évolution des prix des services (**5,5%** contre **5,1%**).

Pour sa part, l'inflation sous-jacente, qui exclut l'alimentation et l'énergie, s'est établie, en moyenne, à **5,6%** en 2020 contre **7,2%** au cours de l'année précédente.

Évolution annuelles de l'inflation globale et de sa composante sous-jacente



# Environnement économique et bancaire

### EVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE

Selon l'Institut national des statistiques (INS), le taux de chômage en Tunisie est passé à 17,4% au quatrième trimestre 2020 contre 16,2% au troisième trimestre de la même année.

L'INS a indiqué que le nombre de chômeurs avait atteint 725.100 sur la population active totale au quatrième trimestre contre 676.600 chômeurs au troisième trimestre de 2020.

D'après les statistiques officielles, le taux de chômage des hommes est de l'ordre de 14,4%, soit une augmentation de 0,9 point, alors qu'il est estimé à 24,9% pour les femmes, l'équivalent d'une progression de 2,1 points au quatrième trimestre de 2020.

### FINANCES PUBLIQUES

Au terme des onze premiers mois de 2020, le solde budgétaire s'est établi à -7.130 MDT, contre -3.721 MDT un an auparavant. Ce creusement du déficit budgétaire a résulté de l'effet conjugué de la hausse notable des dépenses de l'Etat et la baisse de ses ressources propres.

Au niveau des ressources de l'Etat, les recettes fiscales, cumulées à fin novembre 2020, ont enregistré une baisse de -6,4% pour s'établir à 24 milliards de dinars.

Du côté des dépenses de l'Etat (hors service de la dette), la facture s'est élevée à 29,5 milliards de dinars, à fin novembre 2020, en hausse de 2,9% par rapport aux réalisations d'un an auparavant.

Les paiements au titre du service de la dette ont augmenté de 15,7%, à fin novembre 2020, pour avoisiner 10,6 milliards de dinars.

Cette évolution porte la marque de la hausse des remboursements de la dette intérieure à 4.988 MDT contre 2.651 MDT un an auparavant. En revanche, les remboursements de la dette extérieure se sont atténués à 5.657 MDT après 6.552 MDT, à fin novembre 2019.

S'agissant du financement des besoins du Trésor, les ressources d'emprunt ont atteint, au terme du mois de novembre 2020, un niveau record de 11 milliards de dinars, contre 9,3 milliards un an auparavant. Le Trésor a intensifié son recours au marché intérieur (6.333 MDT contre 2.525 MDT à fin novembre 2019).

Quant au financement extérieur, le volume des emprunts a régressé de 30% pour se situer à 4.712 MDT au terme du mois de novembre 2020. L'encours de la dette publique s'est établi, au terme des onze premiers de 2020, à un niveau record de 91,8 milliards de dinars, en hausse de 11,2% (ou +9.218 MDT) par rapport à son niveau de fin 2019.

### CONCOURS À L'ÉCONOMIE

Les concours à l'économie ont connu durant l'année 2020 une augmentation de leur rythme de croissance (9,3% ou 8.609 MDT contre 3,6% ou 3.177 MDT) tiré, principalement, par les crédits à l'économie (9,2% ou 8.042 MDT contre 3,5% ou 2.925 MDT) et le portefeuille-titres auprès des banques (12% ou 567 MDT contre 5,6% ou 252 MDT).

En particulier les crédits accordés, aux professionnels au cours de l'année 2020, ont accusé une hausse (+4.937 MDT contre +2.083 MDT en 2019) ayant bénéficié aux secteurs des services (+4.011 MDT contre +1.830 MDT), de l'industrie (+745 MDT contre +84 MDT) et à celui de l'agriculture et pêche (+180 MDT contre +168 MDT). Parallèlement ceux profitant aux particuliers se sont inscrits en hausse (+1.420 MDT contre +160 MDT).

### LIQUIDITÉ & TAUX D'INTÉRÊT

Après avoir connu une tendance baissière graduelle depuis mi-2019, les besoins des banques en liquidité ont connu une reprise en décembre 2020, pour atteindre 9,8 milliards de dinars, en moyenne, après 9,4 milliards le mois précédent. Cette hausse porte la marque notamment des effets restrictifs exercés par la hausse des

souscriptions en bons du Trésor (1.696 MDT de BTCT et 157 MDT de BTA) et des opérations d'achat nets de devises par les banques (+274 MDT).

Au niveau des opérations de refinancement, le volume moyen des interventions de la Banque centrale sur le marché monétaire s'est établi, en décembre 2020, à 9.527 MDT, en hausse de 2,8% par rapport au mois précédent.

Cette progression du volume des interventions de la BCT trouve son origine dans la hausse des opérations principales de refinancement à 4.596 MDT (+520 MDT en m/m), des achats fermes de bons du Trésor à 3.991 MDT (+382 MDT en m/m), et des opérations de refinancement à 1 mois à 492 MDT (+118 MDT en m/m).

Également, la BCT a procédé à une opération de réglage fin (Injection) de 71 MDT en moyenne. En revanche, le volume des opérations de refinancement (6 mois) a baissé à 288 MDT (-829 MDT en m/m). Par ailleurs, le recours des banques à la facilité de prêt marginale a augmenté, en décembre 2020, pour s'établir à 522 MDT en moyenne après 465 MDT le mois précédent.

Durant l'année 2020, le taux d'intérêt directeur a connu deux baisses (17 mars et 07 octobre) pour le ramener respectivement à 6,75 % et à 6,25%. En conséquence, le TMM a connu une diminution revenant de 6,79% au T3-2020 à 6,18% au T4-2020, soit une baisse de 61 pbs.

### PAIEMENTS EXTÉRIEURS

Sur l'ensemble de l'année 2020, les échanges commerciaux se sont soldés par un déficit commercial de 12.758 MDT contre 19.436 MDT en 2019. Cette atténuation découle de la baisse des importations à un rythme plus accéléré que les exportations, en relation notamment avec le fléchissement de la demande intérieure et le ralentissement de l'activité économique, s'ajoutant au fléchissement du déficit de la balance

énergétique sous l'effet de la diminution de la demande de ces produits et de la baisse de leurs prix sur le marché international. Hors énergie, le déficit de la balance commerciale s'est limité à 8.557 MDT, contre 11.680 MDT à fin décembre 2019.

### EVOLUTION DES AVOIRS NETS EN DEVICES

La réalisation d'un bon niveau des revenus du travail (+7%) a permis de couvrir une partie du déficit de la balance des paiements courants, malgré la forte baisse des recettes touristiques de 63,9%. Cette situation a contribué à la consolidation du niveau des avoirs nets en devises qui ont atteint 23,1 milliards de DT ou 162 jours d'importation à fin 2020, contre 19,4 milliards de DT et 111 jours d'importation à la même date de l'année précédente.

### MARCHÉ FINANCIER

#### Le marché Primaire

Le volume global des émissions de bon trésor a atteint 8.278 MDT durant toute l'année 2020, soit 71% du volume des émissions prévues par la loi de finances complémentaire pour l'année 2020.

Ces émissions qui ont été concentrées sur les bons du Trésor à court terme ont été de 5.914 MDT, soit 71,4% de l'enveloppe des émissions.

#### Le marché Secondaire

L'indice Tunindex de référence a affiché un repli de 3,3% sur toute l'année 2020 contre une baisse de 2,1% en 2019.

D'un autre côté, la capitalisation boursière s'est consolidée, d'un trimestre à l'autre, de 690 MDT ou 3,1% pour s'élever à 23.092 MDT représentant 20,8% du PIB à fin 2020.

En ce qui concerne les indices sectoriels, neuf indices ont enregistré des rendements annuels positifs à des taux compris entre 2,1% (Services

aux consommateurs) et 38,8% (Bâtiments et matériaux de construction) alors que les autres 4 indices ont affiché des rendements négatifs variant entre -16,1% (Sociétés financières) et -21,3% (Matériaux de base).

L'indice TUNBANK a pour sa part réalisé une contreperformance de 18,5%. Le volume des transactions, réalisées sur la cote de la bourse, pour toute l'année 2020 a enregistré un léger repli de 0,9% par rapport à celui enregistré en 2019 pour s'établir à 1.576 MDT. Par conséquent, la moyenne quotidienne du volume des échanges sur la cote s'est élevée à 6,3 MDT au titre de l'année 2020 contre 6,4 MDT en 2019.

## CONJONCTURE INTERNATIONALE

### CROISSANCE ÉCONOMIQUE

L'activité économique mondiale a été bouleversée, en 2020, par la forte propagation de la pandémie de coronavirus et par les mesures prises pour l'enrayer, un peu partout dans le monde, dans un contexte marqué par la montée des incertitudes liées au Brexit, par l'aggravation des conflits commerciaux entre les Etats-Unis, la Chine et l'Union Européenne et par l'accroissement des tensions géopolitiques notamment entre l'UE et la Russie. Le PIB mondial s'est contracté de 3,4% en 2020, trois fois plus qu'en 2009. L'Amérique latine et la zone euro sont en queue avec une chute de 6,8 %, la Chine (et le Vietnam) en tête avec une croissance de plus de 2%.

### CHÔMAGE

S'agissant de la situation de l'emploi, elle a connu une amélioration au cours des derniers mois de 2020 dans les principaux pays industrialisés. Ainsi, aux Etats-Unis, le taux de chômage est revenu à 6,7% au terme de l'année 2020, enregistrant ainsi une baisse de 8 points de pourcentage

### TAUX DE CHANGE

Au terme de l'année 2020 et par rapport à sa valeur à fin décembre 2019, le taux de change du dinar a enregistré une baisse sur le marché interbancaire de 5,6% vis-à-vis de l'euro, de 3,2% vis-à-vis du dirham marocain et de 0,8% par rapport au yen japonais. En revanche, il s'est apprécié de 3,5% à l'égard du dollar américain. Sur le marché des changes international et au cours de la même période, l'euro s'est apprécié de 8,9% face au dollar.

En termes de moyennes annuelles, le dinar a connu, en 2020 et en comparaison avec sa valeur de l'année précédente, une appréciation de 2,4% par rapport à l'euro, de 4,4% par rapport au dollar américain, de 2% à l'égard du yen japonais et de 2,8% contre le dirham marocain.

par rapport au taux enregistré au début de la première vague de la pandémie. En revanche, ce taux a connu une stabilité, en décembre 2020 et par rapport au mois précédent, en se situant à 2,9% au Japon et à 8,3% dans la Zone Euro.

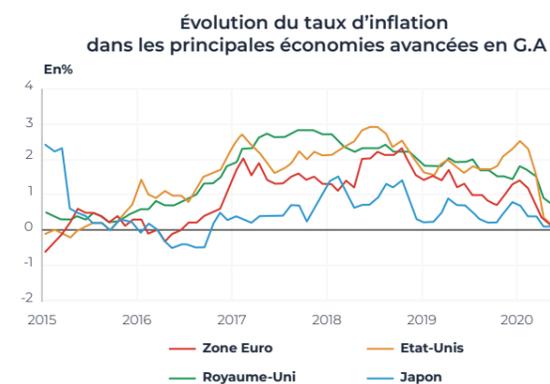
### INDICES DES PRIX INTERNATIONAUX DES PRODUITS DE BASE

Pour leur part, la plupart des indices des prix internationaux de produits de base calculés par la Banque Mondiale ont enregistré, au cours du mois de décembre 2020, une hausse en comparaison avec leurs niveaux enregistrés au même mois de l'année précédente, à l'exception de celui de l'énergie qui a subi plus fortement l'impact de la pandémie enregistrant ainsi un recul de 18,2%. La hausse a concerné, principalement, les prix des métaux (28,7%), des engrais chimiques (8,5%), ainsi que ceux des produits alimentaires (14%). En effet, les prix de ces produits de base ont rapidement rebondi après les pertes engendrées par la pandémie de Covid-19 grâce, principalement, à la bonne tenue de l'activité manufacturière en Chine et aux Etats-Unis.

Particulièrement, le prix du baril de Brent, qui a fortement chuté durant les premiers mois de la pandémie, a accusé un recul important au cours de l'année 2020, pour revenir en moyenne à 42,3 dollars et ce, suite au ralentissement de l'activité économique mondiale.

### INFLATION

La propagation rapide de la COVID-19 et la multiplication des chocs survenus à la suite des mesures visant à l'endiguer, ont exercé des pressions désinflationnistes, en 2020, dans les principales économies avancées. Entre janvier et décembre 2020, les taux d'inflation sont revenus de +1,4% à -0,3% dans la Zone Euro, de +2,5% à +1,4% aux Etats-Unis, de +1,8% à +0,8% au Royaume-Uni et, de +0,7% à -1,4% au Japon. Quant aux principales économies émergentes, particulièrement la Chine, l'inflation a clôturé l'année 2020 avec +0,2% en décembre, après avoir enregistré +5,4% en janvier 2020.



Du côté de la **Zone Euro**, l'inflation s'est maintenue, en décembre 2020, en territoire négatif pour le cinquième mois consécutif, à un taux de -0,3%, influencée par l'atonie de la demande et la poursuite de l'appréciation de l'euro face au dollar. L'inflation sous-jacente s'est stabilisée, en décembre 2020, pour le quatrième mois consécutif à son plus bas niveau historique (+0,2% en G.A). Ce choc désinflationniste a été particulièrement perceptible au niveau des secteurs les

plus touchés par les restrictions sanitaires. Ainsi, la baisse des prix s'est poursuivie, en décembre 2020, pour l'énergie (-6,9%, en G.A, après -8,3% un mois auparavant), les « services de transport » (-3,3% après -4,2%), particulièrement, en Italie (-3,5% après -6,8%) et, les « services relatifs aux forfaits touristiques et hébergement » (-2,5% après -3,2%), spécialement, en Espagne (-9,2% après -8,7%).

**Aux Etats-Unis**, l'inflation a connu une légère accélération, en décembre 2020, pour s'établir à +1,4% (après +1,2% un mois auparavant), tirée principalement par l'affermissement du rythme de progression des prix des produits alimentaires (+3,9% après +3,7%), compensé en partie par la poursuite de l'effondrement des prix de l'énergie (-7,0% après -9,4%). L'inflation sous-jacente, qui exclut l'alimentation et l'énergie, s'est stabilisée à 1,6% en décembre 2020 par rapport au mois précédent.

**Quant à la Chine**, l'inflation a rebondi en décembre 2020 (+0,2% après -0,5% un mois auparavant), soutenue par une forte demande de produits alimentaires à l'approche des fêtes de fin d'année et du Nouvel an Chinois et s'est établie à +2,5% sur l'ensemble de l'année 2020 (après +2,9% en 2019).

### POLITIQUES MONÉTAIRES

S'agissant des politiques monétaires et dans un contexte de récession mondiale, les principales banques centrales ont maintenu leurs taux directeurs à des niveaux faibles. Ainsi, la Réserve Fédérale Américaine (FED) a décidé de maintenir ses taux d'intérêt directeurs dans une fourchette comprise entre 0% et 0,25% jusqu'à ce que les conditions du marché du travail soient compatibles avec les objectifs de plein emploi et que l'inflation atteigne ou dépasse modérément son objectif de 2%.

Pour sa part, la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé de maintenir son taux directeur inchangé à **0%** jusqu'à ce que les perspectives d'inflation convergent durablement vers un niveau suffisamment proche de **2%** mais sans le dépasser.

#### LES MARCHÉS FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les marchés financiers internationaux ont enregistré, durant l'année 2020, des performances exceptionnelles pour les principaux indices boursiers, et ce malgré les pertes engendrées par la pandémie de Covid-19. Dans ce contexte, les indices américains Dow Jones et Nasdaq se sont accrus de **7,2%** et **43,6%**, respectivement, grâce au regain, quoiqu'encore timide, de la confiance des investisseurs.

Il en est de même pour l'indice japonais Nikkei qui a connu une hausse de **16%** dans un contexte de déploiement des vaccins permettant une plus grande confiance en la résolution de la crise sanitaire. Par ailleurs, l'indice Cac 40 s'est inscrit en baisse de **7,1%** suite à la résurgence de la pandémie en Europe et l'intensification associée des mesures d'endiguement.

#### LES MARCHÉS DES CHANGES INTERNATIONAUX

Les marchés des changes internationaux ont été marqués, au cours de l'année 2020, par une légère appréciation de la devise européenne vis-à-vis du dollar américain, atteignant **1,221 dollar** au terme du mois de décembre contre **1,121 dollar** à la fin de 2019.

Cette dépréciation du dollar face à l'euro est due notamment au manque de visibilité des investisseurs suite à la transition politique aux Etats-Unis.



# Stratégies et développement commercial

Les travaux de développement commercial s'insèrent dans le cadre de la stratégie triennale de la Banque, et qui repose sur :



Cette stratégie a été réalisée à travers le suivi des axes de développement stratégiques déclinés en feuille de route, par ligne de métier et branche d'activités et définis par segment de marché.

En effet, parmi les faits marquants des réalisations de la Banque durant l'exercice 2020, la réorganisation du pôle commercial, pour une meilleure productivité, optimisation et performance des différents marchés composant le pôle.

#### MARCHÉ BDD

##### Objectifs

- Consolider la position de la BH Bank en tant que leader sur le marché de l'Habitat;
- Booster davantage l'épargne, dans la perspective d'attirer des ressources saines et stables
- Conquérir les employés du secteur public et développer ainsi le fonds de commerce en démarchant une clientèle à revenu stable.
- Renforcer le taux d'équipement de la clientèle BH ;
- Améliorer l'expérience client au quotidien à travers des services digitaux ;

- Œuvrer à renforcer la synergie du groupe BH ;
- Fidéliser la clientèle BH à travers une offre de produits et services personnalisés ;
- Soutenir les particuliers lors de la période de confinement dû à la pandémie du COVID-19 ;
- Asseoir la stratégie de la Banque en matière de financement vert (Financement responsable).

##### Leviers

- La reconquête du marché de l'habitat, à travers :
  - ✔ Un avenant au contrat afférent au Plan Epargne logement classique a été signé le 25/12/2019 au Ministère des Finances par Monsieur le Ministre des finances et Monsieur Directeur Général de la BH Bank, portant sur: La Création d'une nouvelle catégorie d'épargne « P » et le Relèvement des plafonds des crédits normaux ;
  - ✔ La création du Kit Acquéreur qui permet d'améliorer les dépôts du PEL ;

- La Création d'une dynamique pour booster la collecte des dépôts notamment celle des dépôts d'épargne, à travers le renforcement de la culture d'épargne au niveau du marché Retail, La motivation de la force de vente et le lancement d'une campagne publicitaire d'envergure sur le plan Epargne Logement Classique ;

- La segmentation du portefeuille de la clientèle conformément aux segments de marchés définis et le déploiement d'une nouvelle stratégie en matière de clientèle Retail basée sur une meilleure connaissance client.

- La personnalisation de l'offre particuliers à travers la Mise en place de nouveaux crédits (Mise en place du Crédit Habitat Aménagement et du Crédit BH AUTO destinés aux Salariés du secteur public) ;

- La Mise en place de mesures, édictés par la BCT pour la lutte contre le COVID-19 et ce afin d'accompagner la clientèle à faire face aux charges opératoires et surmonter cette période difficile, nous citons entre autres :

- ✔ La Gratuité des retraits DAB inter-banque;

- ✔ La Suspension pour les commerçants et facturiers des prélèvements pour les transactions dont le montant ne dépasse pas 100d.

- ✔ La Gratuité des frais de création pour les cartes CIB pour les clients détenteurs de compte ;

- ✔ Le Report des échéances de crédits pour les clients particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur à 1000 dinars et ce, à compter du 1 mars jusqu'à fin septembre ;

- ✔ Le Report des échéances de crédits pour les particuliers dont le revenu mensuel net dépasse 1000 dinars, durant la période allant du 1er avril 2020 jusqu'à fin juin 2020.

- ✔ La Digitalisation des aides sociales : Faciliter l'accès à la population (les bénéficiaires éligibles) aux aides sociales, en période de confinement et ce à travers le réseau BH d'agences bancaires et de GABs.

Par ailleurs, d'autres mesures prises ont été prises par la Banque en période de confinement, notamment la prise en charge des demandes des clients par email pour faciliter les opérations bancaires tout en évitant les déplacements, la disponibilité des conseillers en agence, allègements des procédures d'octroi des crédits.

- La Mise en place de financements verts à l'adresse de la clientèle « Particuliers ». Le produit Green Loan vient répondre aux besoins de la clientèle en matière de financement des travaux d'installation de panneau photovoltaïque ou d'aménagement de logements pour rationaliser la consommation d'énergie (efficacité énergétique);

- La simplification des opérations à distance, notamment les paiements en enrichissant les services de paiement par cartes à puce bancaire en introduisant le paiement par carte à puce « sans contact » sans insertion de la carte dans le lecteur du terminal et une meilleure expérience client au quotidien en introduisant le paiement par carte à puce «sans contact».

- La Mise en place de nouveaux produits et services en collaboration avec le groupe à savoir notamment l'Action promotionnelle de « Dhamen Compte » et l'amélioration des caractéristiques de ce produit avec BH Assurance.

- Le management dynamique et agile par le coaching de la force de vente, le suivi et le pilotage de l'activité lors d'événements spécifiques organisés à l'adresse du réseau.

- L'accompagnement de la force de vente à travers des actions de formation et de sensibilisation sur les différents produits et services de la Banque et en leur fournissant les supports d'aide à la vente et les requêtes de ciblage ; et ce pour leur permettre la réalisation de leurs objectifs de vente et assurer un meilleur taux d'équipement de la clientèle.

- La Signature de conventions dont notamment celle avec le concessionnaire Hyundai pour encourager la clientèle à acquérir des véhicules auprès de ce dernier tout en drainer un flux de clientèle important au vu du taux de faveur accordé sur le crédit BH Auto.

#### MARCHÉ BDD – HAUT DE GAMME

La Stratégie de la banque mise sur l'importance du segment HDG, représentant une clientèle à forte valeur ajoutée, et ce en déployant un plan d'action visant le recrutement et la fidélisation de cette clientèle :

- La mise en place d'une structure d'animation de marché, dédiée à ce segment HDG, dont les missions consistent à apporter un conseil et une assistance personnalisée à cette clientèle, répondre à ses doléances et ce dans les meilleurs délais ;

- La mise en place d'un projet de traitement spécifique pour ce segment privilégié à travers la création d'espaces dédiés au niveau des agences.

#### MARCHÉ BDD – HAUT DE GAMME

En effet, trois nouveaux espaces ont été aménagés à ce titre, pour les agences suivantes : agence Habib Bourguiba, agence les Jardins de Carthage et agence Lac 2.

- La spécialisation de conseillers clientèle au niveau des agences, en tant que chargé de clientèle HDG

#### MARCHÉ BDD – TPE / PRO

##### Objectifs

- Le développement du fonds de commerce de la Banque tout en multipliant les efforts pour la conquête et la fidélisation de la clientèle TPE/PRO ;

- Miser sur la Satisfaction et la fidélisation de la clientèle ;

Un plan Marketing a été mis en place pour le lancement durant 2020 de différentes offres attractives et compétitives, dédiées au segment des professionnels :

- Le Crédit PRO : Il s'agit d'un crédit, destiné aux professions libérales pour financer l'acquisition d'un local pour des raisons professionnelles.

- L'avance PRO MEDICA : Il s'agit d'un crédit destiné aux professionnels du secteur de la santé leurs permettant d'avoir une avance sur leurs factures CNAM ;

- Le « Pack GROW » dédié au segment des professionnels : Destiné aux clients personnes physiques ou morales de prestige exerçant une activité de profession libérale, Le PACK Professionnels « GROW » est constitué d'un Compte Courant, d'une carte BH Gold et d'un service BH Net Mobile professionnel. Ce pack procure, en plus à son adhérent plusieurs avantages en termes de commissions, taux de faveur sur les crédits ...

- Partenariat entre la BH BANK et le Conseil National de l'Ordre des Architectes afin d'attirer cette clientèle ayant abouti à la Préparation d'une convention en faveur de ses adhérents ;

- Réalisation d'un partenariat avec la plateforme « Tamweeli » : Il s'agit d'une base de prospects Marché TPE/PRO en ligne, en quête de financement et d'accompagnement banque.

En plus et pour aider les TPE/PRO à surmonter les impacts du COVID-19, la BH Bank a entrepris :

- le report exceptionnel des échéances des crédits aux entreprises et aux professionnels et ce conformément aux mesures des circulaires de la BCT ;

- Le lancement d'une nouvelle offre dédiée aux TPE et PME, crédit SOLIDAIRE, destinée au financement des besoins ponctuels urgents relatifs aux charges courantes opératoires, notamment le paiement des salaires, loyers, factures (STEG, SONEDE) de 3 mois, avec 6 mois de franchise.

#### Projet Dynamisation du réseau, Pilotage et Animation commerciale

##### Principaux Objectifs du projet :

- Créer la dynamique commerciale du réseau.

- Mettre en place un nouveau modèle commercial structuré par marché et par segment, accompagné par un mécanisme et des outils d'assistance de la force de vente dans leur rôle de commercial

- Accompagner la mise en place de la structure animation commerciale et renforcer son rôle. La finalité recherchée à travers ce projet, étant d'améliorer la performance commerciale de la Banque, accaparer de plus importantes parts de marché, assurer une meilleure commercialisation de l'offre, Elargir le fonds de commerce et améliorer la productivité de la force de vente.

**1- Finalisation du projet en collaboration avec le cabinet Ernest & Young, et ce pour les différentes étapes suivantes :**

- Diagnostic et axes stratégiques

Analyse du dispositif commercial et des mécanismes de pilotage existants, Benchmark des bonnes pratiques et Définition de la démarche et axes stratégiques de dynamisation, pilotage et animation commerciale et leurs déclinaisons en feuille de route.

- Mise en œuvre du plan d'action pour l'atteinte du modèle commercial cible et ce via :

- ✓ La détermination des procédures, méthodes et des outils de pilotage des ventes et d'animation commerciale ;

- ✓ La définition des missions et attributions des intervenants.

- Accompagnement à la mise en place du modèle commercial cible

- ✓ La Formation de l'équipe commerciale ;

- ✓ La réalisation d'un test sur un 5 agences pilotes (Centre d'affaires Hédi Nouina, Megrine, Nabeul, Sousse Hached, Sfax Chaker).

**2- Le déploiement de la démarche adoptée sur l'ensemble du réseau de la banque :**

- Centre d'Affaires Retail Kheireddine Pacha

- ✓ Au vu de la particularité de cette agence, regroupant un nombre très important de clientèle, une démarche spécifique a été élaborée accompagnée par une mobilisation rapprochée pour toute l'équipe commerciale de cette agence. Aussi, un nouvel organigramme a été institué, de même qu'un nouveau naming dédié pour cette agence ;

✔ Lot 1: DR Tunis Sud : Organisation de l'agence, affectation des portefeuilles clientèle, formation....

### Projet «Banking On Women»

L'objectif de ce projet est d'accroître les capacités de la Banque pour devenir la banque de référence pour les femmes en Tunisie. Ainsi, la BH Bank vise à :

- Devenir le champion « BOW », en Tunisie.
- Répondre aux besoins des femmes entrepreneures et en tant qu'individus (à travers une proposition de valeur, des produits et services financiers et non financiers, une approche de vente, ...)
- Soutenir les femmes tunisiennes dans leur inclusion financière.
- Renforcer l'image de pionnier de la Banque sur le marché des femmes.
- Améliorer la performance de la Banque et accroître sa part de marché.

La SFI- Banque Mondiale accompagne la BH Bank pour ce projet et ce en définissant une stratégie dédiée au marché des femmes et accompagner la mise en place de cette stratégie. Parmi les actions réalisées dans le cadre de ce projet :

- L'Organisation de Webinaires en partenariat avec la SFI
- En effet et durant la période de confinement, une série de webinaires a été organisée dont l'objectif était de :

✔ Renforcer les capacités des clients TPE durant la crise Covid-19, suite aux circonstances actuelles difficiles ;

✔ Se positionner sur le marché des femmes, en ciblant les entrepreneures TPE

et professionnels, en leur offrant l'assistance nécessaire et leur permettre l'accès aux services financiers et non financiers dans une logique d'inclusion financière ;

Cinq thèmes ont été présentés aux clientes et prospects de la Banque, permettant de déployer son premier SNF "Service Non Financier", d'accompagnement des Femmes entrepreneures.

- La Participation à la conférence-débat organisée par la CNFCE et l'OIT.

Cette conférence a concerné essentiellement les résultats de l'enquête de la CNFCE à l'échelle nationale qui a été effectuée auprès de femmes entrepreneures en Tunisie sur les défis qu'elles ont affrontés suite à la crise sanitaire de la Covid-19 et un plan d'action a été proposé à cet effet pour aider les entreprises à se relancer après la crise. La participation de la Banque avait pour objectif la consolidation de sa notoriété auprès du marché des femmes.

### MARCHÉ DES ENTREPRISES

#### Objectifs

- Renforcer le fonds de commerce de la Banque en misant sur la conquête de ce segment, sa consolidation et sa rentabilisation;
- Créer des offres spécifiques essentiellement en termes de produits à distances et de solutions digitales;
- La Consolidation de la démarche commerciale à travers la synergie entre les Segments du marché de l'entreprise et ceux de la Banque de détail.

Nous avons entrepris un ensemble de mesures pour l'atteinte de ces objectifs, à savoir :

- Mesures d'accompagnement pour les entreprises durant la pandémie :
  - ✔ Report exceptionnel des échéances

des crédits aux entreprises et ce conformément aux mesures de la BCT (délai prolongé jusqu'à Septembre 2021) ;

✔ L'accord de financement exceptionnels (Solidaire 2020 selon sa nouvelle formule) ayant des difficultés conjoncturelles liées à la COVID-19, des entreprises et des professionnels classés 0, 1, 2 et 3 ; pour leurs besoins ponctuels urgents relatifs aux charges d'exploitation, notamment le paiement des salaires, loyers, factures et fournisseurs ;

✔ Possibilité de bénéficier de la Garantie supplémentaire de la SOTUGAR plafonnée à un montant de 1.000.000 D ;

✔ L'accord de financement exceptionnels (Solidaire 2020 selon sa nouvelle formule) ayant des difficultés conjoncturelles liées à la COVID-19, pour les Entreprises des secteurs du tourisme et de l'industrie artisanale ;

- Mise en place du Compte rémunéré BONUS destiné à encourager les ressources stables et fidéliser la clientèle, le service proposé étant d'encourager les dépôts clientèle à travers la rémunération du solde de leur compte restant stable.

- Consolidation de la synergie entre les segments par le biais notamment des conventions « salariés », et des partenariats, susceptibles de drainer une clientèle Retail

### MARCHÉ DES ENTREPRISES – PROMOTEURS IMMOBILIERS

#### Objectifs

- Le Développement de la relation Banque/Promoteurs Immobiliers Gagnant/Gagnant afin de promouvoir ce secteur.
- Le Renforcement des liens qui unissent la BH Bank au secteur de la Promotion Immobilière et

aider à booster la commercialisation des projets immobiliers.

### Actions Entreprises

#### • Organisation de la Rencontre-Débat BH-Promoteurs immobiliers : le 25/06/2020

L'organisation de cette rencontre-Débat a été motivée par le souci de la Banque de consolider ses relations avec son secteur historique, qui est la promotion immobilière, et ce au vu des indicateurs sectoriels qui confirment une tendance baissière en terme de volume transactionnel, pour un secteur où la demande demeure potentiellement importante chez le ménage tunisien. L'objectif de cette rencontre, a été d'être à l'écoute des experts du secteur, échanger, et explorer toutes les pistes capables de rectifier la trajectoire d'évolution de ce secteur.

Le programme de la rencontre a comporté le mot du Directeur Général de la BH Bank, des présentations assurées par des équipes spécialisées de la BH Bank portant notamment sur :

✔ L'intervention de la BH Bank dans le secteur de la Promotion Immobilière ;

✔ Les mesures prises en faveur des promoteurs immobiliers notamment par la mise en place de l'espace promoteurs au niveau du site web pour donner accès aux visites virtuelles des projets.

✔ Les mesures prises en faveur des acquéreurs : Lancement du Kit Acquéreur, Prise en charge des promoteurs des dépôts et de suivi des dossiers des crédits acquéreurs afin de permettre l'accélération de la mise en place des crédits, Convention BH- promoteur immobilier.

De même, cette rencontre a enregistré la participation d'intervenants partageant leurs expertises, en matière de construction écologique, de l'innovation comme levier de relance du secteur du Bâtiment.

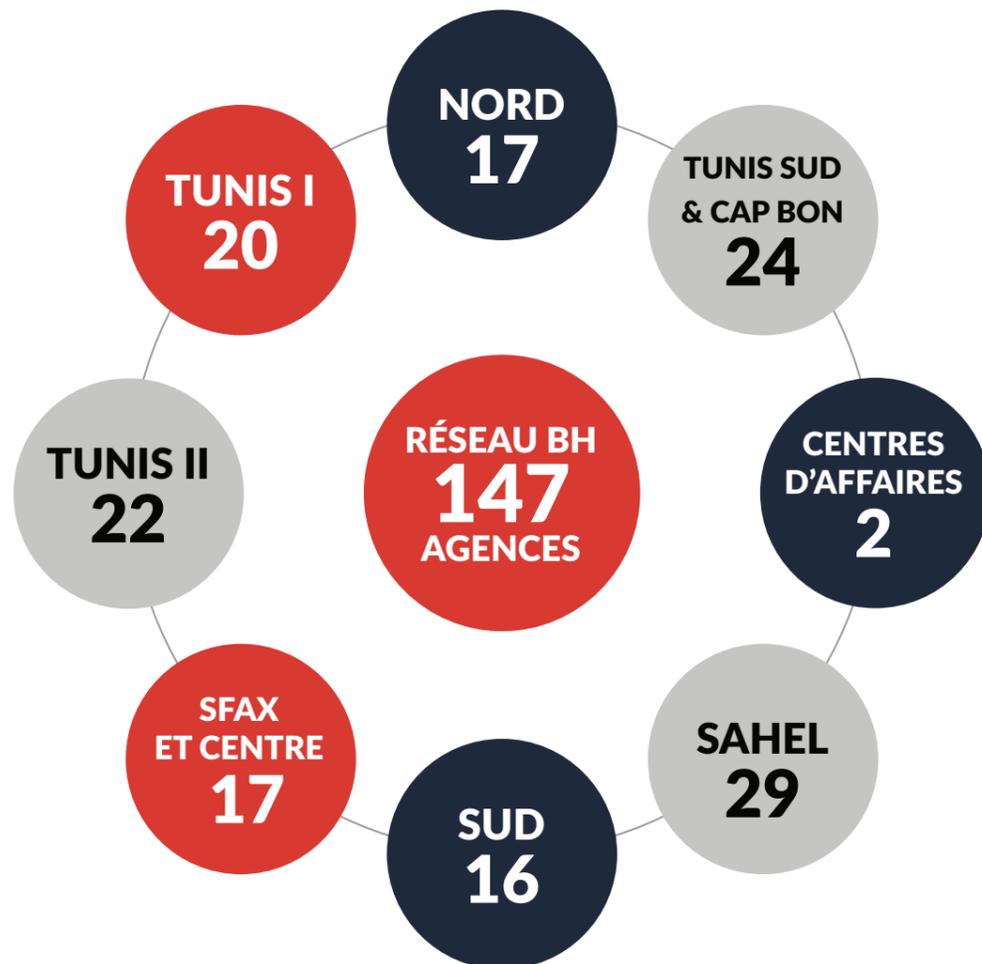
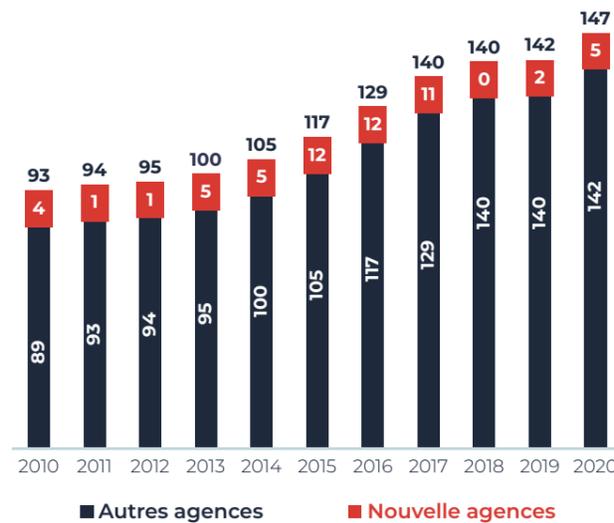
**EXTENSION ET MODERNISATION DU RÉSEAU**

**Ouvertures d'agences**

La BH Bank a poursuivi durant l'année 2020 à renforcer son réseau d'agence à l'effet de créer un maillage de proximité à l'adresse de sa clientèle effective et potentielle.

A cet effet, cinq nouvelles agences ont ouvert leurs portes au cours de l'année 2020, à savoir : Agence Chedly Kallela, Agence Mahres, Agence Sfax chihia, Agence Sfax Tyna et Regueb.

Aussi, la Banque a poursuivi également sa recherche d'emplacements optimaux pour le déploiement du réseau BH (agences et GABs) à travers la réalisation de diverses études géomarketing, à savoir notamment : Manar1 , Kairouan, La Marsa, Kelibia , Soliman, Gabès , Bhar Lazreg et Msaken.



**STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DIGITAL**

**LES AXES DE LA STRATÉGIE DIGITALE DE LA BANQUE**



**RENFORCEMENT DE LA NOTORIÉTÉ & VALORISATION DE LA MARQUE EMPLOYEUR :**  
Dynamiser l'inbound marketing, Prioriser le self care et compléter les services & création des partenariats

**ACCROISSEMENT DU PNB :**  
Augmenter le taux d'équipement du portefeuille client actuel par les produits digitaux ...

**MAÎTRISE DES COÛTS :**  
Digitaliser les parcours clients prioritaires, Digitaliser les processus internes prioritaires ...

**SATISFACTION CLIENT & VALORISATION DE LA PART DE MARCHÉ :**  
Développer le conseil augmenté et l'avant et l'après vente, pour anticiper sur les réactions client via le digital : CRM, Call center, accompagnement digital.  
Mettre en place une équipe Data Analytics et une gouvernance des données

## ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL

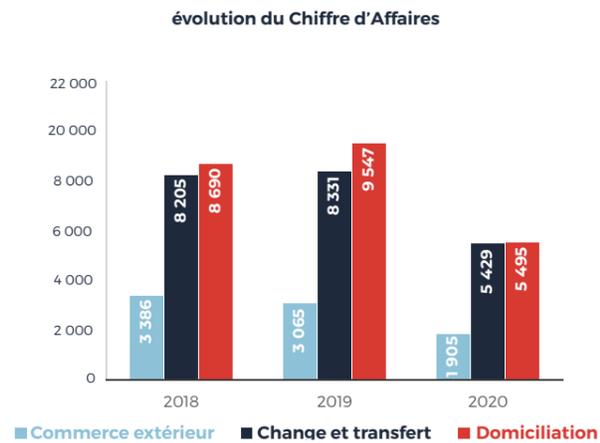
### CHIFFRE D'AFFAIRES

Les effets néfastes de la pandémie covid- 19 se sont fait ressentir non seulement au niveau économique et social mais aussi sur le commerce international.

En effet, le virus a causé des répercussions non négligeables sur l'économie et le commerce mondial. Beaucoup de pays partenaires de la Tunisie ont subi les conséquences négatives du coronavirus.

Ceci a causé la baisse des transactions financières, la stagnation du tourisme international et des transports aériens des passagers ainsi qu'un recul des investissements étrangers directs mondiaux. Ce qui a entraîné à son tour une régression du volume du commerce international.

Les chiffres d'affaires des activités afférents aux domiciliations, opérations du Commerce Extérieur et opérations relatives au change et Transferts ont atteint successivement 5495 MD, 1905 MD et 5494 MD à fin 2020.

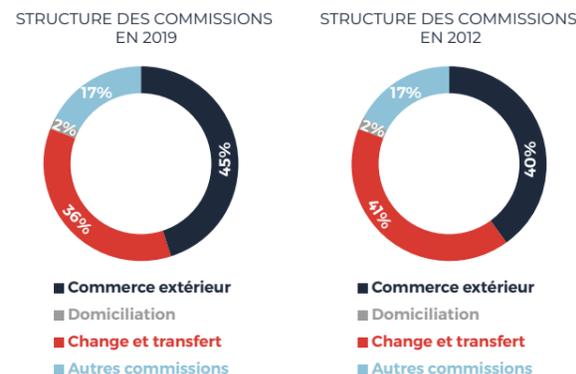


COMMISSIONS EN MD	2020	2019	2018
Commerce extérieur	4 354	6 135	7 608
Change et transfert	4 413	4 923	4 650
Domiciliation	228	262	262
Autres commissions	1 851	2 248	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>10 846</b>	<b>13 567</b>	<b>14 520</b>

### COMMISSIONS

La baisse de l'activité à l'international s'est répercutée négativement sur les revenus de la SBE. En effet, les commissions ont totalisé au 31.12.2020 10,8 MD contre 13,6 MD une année auparavant.

Cette baisse est tributaire à l'activité du Commerce Extérieur (-29%) et à l'activité du Change et Transferts (-11,6%).



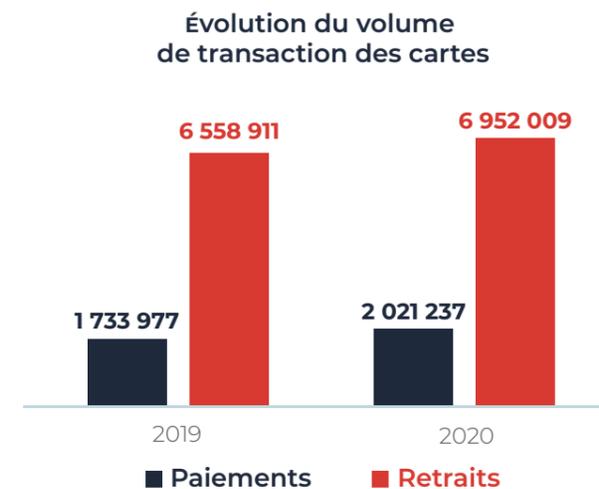
## ACTIVITÉ MONÉTIQUE

### NOS CARTES

Pour la Banque, la généralisation des cartes bancaires sur tous les comptes éligibles constitue un axe de développement stratégique visant la transformation des transactions fiduciaires en paiement électronique.

Ainsi, et en 2020, le taux d'équipement s'est amélioré de près de 4 points de pourcentage pour atteindre 88% contre 84% en 2019 et 76% en 2018.

Les 266 mille cartes sont réparties en cartes classiques, cartes électronique et cartes Gold. Plusieurs avantages et services sont adossés aux cartes en rapport avec les profils et les besoins de la clientèle: découverts autorisés, assurances contre les pertes, ...

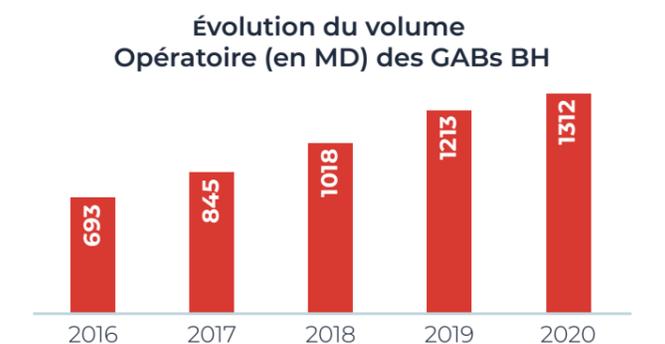


Les porteurs de cartes BH ont réalisé 2 millions de transactions de paiement en progression de 17% en nombre et 10% en montant tandis que leurs retraits sur les guichets automatiques de la BH et des autres banques ont progressé de 6% en nombre et de 15% en montant (1,5 milliard de transactions). Globalement, l'activité de nos cartes a progressé de 8% en nombre et 15% en montant réalisant 16487 MD pour 8,9 millions de transactions.

### NOS GUICHETS (GAB'S)

Notre réseau de GABs, constitué de 181 unités, a permis la réalisation de 5,9 millions de transactions pour un chiffre d'affaires de 1312MD en progression de 0,4% en nombre et 8,2% en montant. La moyenne transactionnelle mensuelle est de 2680 opérations.

Les commissions perçues sur les porteurs de cartes des autres banques (locales et étrangères) ont totalisé 2,2MD en progression de 22,5%.



### NOS TERMINAUX DE PAIEMENTS (TPE)

Les 674 commerçants affiliés sont équipés de 1363 terminal (TPE) en progression de 6%, l'activité des commerçants a régressé de 2% en nombre et 11% en montant en enregistrant un chiffre d'affaires de 100 MD et 1,5 MD de commissions perçues ce qui dénote de l'amélioration de l'utilisation domestique d'ailleurs recherchée.



# Activités et Résultats

## INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET D'EXPLOITATION

INDICATEURS D'ACTIVITÉ	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19 / 12-20	TCAM 16-20
Total Bilan	8 240,1	9 988,0	11 911,9	12 207,6	12 243,4	0,3%	10,8%
Crédits Nets à la clientèle	6 272,7	7 703,8	9 130,3	9 647,3	9 831,5	1,9%	12,2%
Portefeuille Titres	1 441,8	1 564,3	1 577,6	1 627,0	1 666,6	2,4%	3,7%
Ressources Clientèle	5 194,1	5 941,2	6 536,4	6 879,3	7 234,5	5,2%	8,7%
Emprunts & Ressources spéciales	934,4	1 117,0	1 406,7	1 571,9	1 735,6	10,4%	16,9%
Capitaux Propres	551,2	759,0	867,3	981,1	1 054,6	7,5%	18,1%

INDICATEURS D'ACTIVITÉ	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19 / 12-20	TCAM 16-20
Marge d'intérêts	149,3	185,3	216,8	272,8	290,4	6,5%	18,4%
Commissions nettes	67,0	79,1	90,7	99,0	93,6	-5,4%	9,1%
Gains nets sur portefeuille-titres	91,2	123,0	148,3	121,2	122,8	1,3%	9,6%
Produit Net Bancaire	307,5	387,4	455,7	492,9	506,8	2,8%	13,6%
Frais de personnel	100,3	124,4	125,3	133,8	124,6	-6,9%	6,2%
Charges générales d'exploitation	27,3	30,0	51,5	56,4	52,8	-6,4%	21,2%
Résultat Brut d'exploitation	180,0	232,9	278,9	312,4	336,9	7,8%	17,3%
Dotations nettes aux provisions	61,4	57,1	76,6	80,1	178,6	123,0%	38,7%
Résultat d'exploitation	117,4	175,6	203,5	218,5	140,4	-35,7%	9,3%
Résultat Net	92,1	115,5	136,3	141,6	72,9	-48,5%	-0,3%

## RATIOS D'EXPLOITATION ET DE RENTABILITÉ

RATIOS DE RENTABILITÉ	2016	2017	2018	2019	2020
ROE	16,71%	15,22%	15,72%	14,44%	6,92%
ROA	1,12%	1,16%	1,14%	1,16%	0,60%
PNB / Total crédits bruts	4,20%	4,41%	4,43%	4,52%	4,50%
PNB / Total bilan	3,73%	3,88%	3,83%	4,04%	4,14%
PNB / C.A	53,41%	52,83%	45,69%	42,01%	44,83%
Résultat Net / PNB	29,94%	29,82%	29,91%	28,73%	14,39%

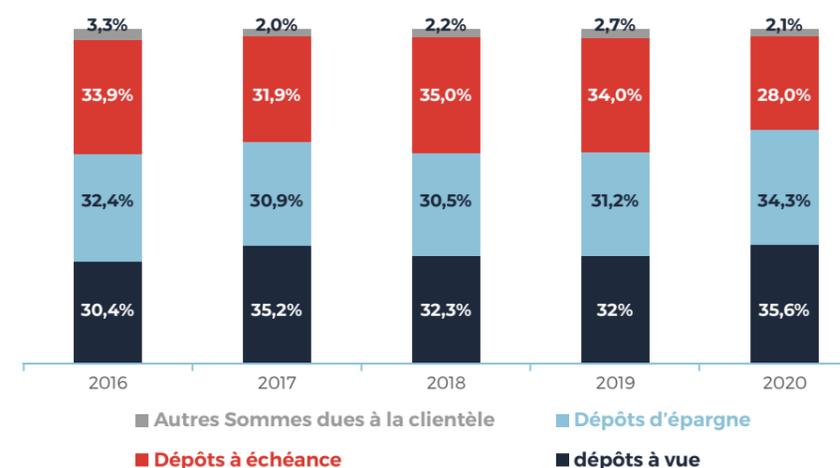
RATIOS D'EXPLOITATION	2016	2017	2018	2019	2020
Coefficient d'exploitation	45,94%	42,82%	41,47%	41,38%	38,53%
Commissions perçues / Frais de personnel	72,53%	70,11%	79,85%	81,45%	81,66%
fFrais de personnel / PNB	32,60%	32,12%	27,50%	27,15%	24,59%

## RESSOURCES

### DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Avec un total 7234,5 MD au 31.12.2020, les ressources clientèle ont progressé de 5,2% (+355,2 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 8,7%. Sur le marché des banques cotées, la part de marché de la BH Bank est de 10,2%. On se situe au 5ème rang en termes d'encours et au 6ème rang en termes de flux additionnel de l'année. Les dépôts à vue totalisent un encours de 2576,3 MD à fin 2020 et ce suite à un flux additionnel de 372,7 MD (contre +94,4 MD en 2019). En termes de positionnement sur le marché, la part de marché de la BH Bank est de 9,1%. On se situe au 5ème rang en termes d'encours et au 6ème rang en termes de flux additionnel de l'année.

MTND	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19 / 12-20	TCAM 16-20
Dépôts à vue	1 579,8	2 093,0	2 109,2	2 203,6	2 576,3	16,9%	13,7%
Dépôts d'épargne	1 681,3	1 835,0	1 993,3	2 148,2	2 479,9	15,4%	10,2%
Dépôts à échéance	1 762,6	1 894,6	2 287,9	2 339,9	2 022,6	-13,6%	4,2%
Autres Sommes dues à la clientèle	170,3	118,6	145,9	187,7	155,5	-17,1%	1,0%
<b>Total encours ressources clientèle</b>	<b>5 194,1</b>	<b>5 941,2</b>	<b>6 536,4</b>	<b>6 879,3</b>	<b>7 234,5</b>	<b>5,2%</b>	<b>8,7%</b>



## RESSOURCES

### DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE : EPARGNE

Avec un total 2479,9 MD au 31.12.2020, les **dépôts d'épargne** ont progressé de 15,4% (+331,7 MD contre +154,9 MD une année auparavant).

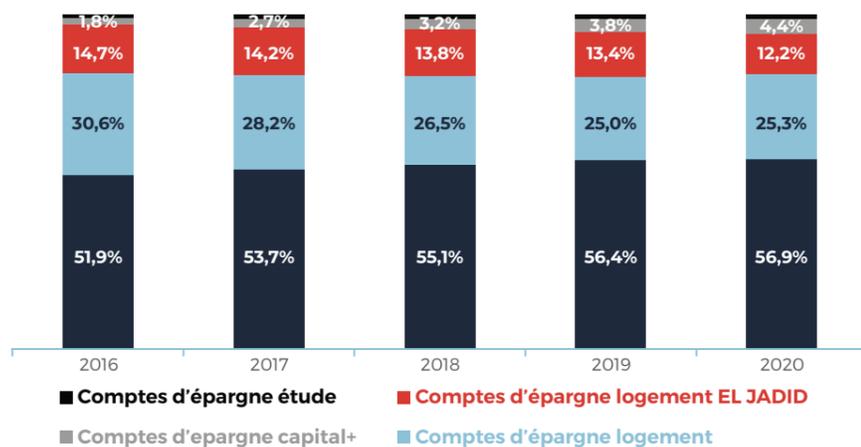
Sur le marché des banques cotées, la part de marché de la BH Bank est de 11,2% avec un 5ème rang en termes d'encours et 2ème rang en termes de flux additionnel de l'année.

Les **dépôts d'épargne libre** se détachent toujours des autres formes d'épargne drainant une collecte additionnelle de 198,9 MD contre 112,4 MD en 2019.

Les agences pour leur part ont pour leur part, boosté **l'épargne logement** de façon significative en 2020, réalisant ainsi un flux additionnel de 89,8 MD en 2020 contre 9 MD en 2019; soit une contribution de 27% dans l'effort de collecte de l'épargne de l'année (contre 5,8% en 2019).

MTND	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19 /	TCAM 16-20
Comptes spéciaux d'épargne	873,0	986,1	1 099,3	1 211,7	1 410,7	16,4%	12,8%
Comptes d'épargne logement	513,7	518,3	529,0	538,0	627,8	16,7%	5,3%
Comptes d'épargne logement EL JADID	246,4	259,9	275,7	288,9	301,4	4,3%	5,2%
Comptes d'épargne Capital +	30,6	49,9	64,7	81,6	108,3	32,7%	37,9%
Comptes d'épargne étude	17,5	20,9	24,6	27,8	31,7	13,8%	16,0%
<b>Total encours EPARGNE</b>	<b>1 681,3</b>	<b>1 835,0</b>	<b>1 993,3</b>	<b>2 148,2</b>	<b>2 479,9</b>	<b>15,4%</b>	<b>10,2%</b>

Structure des dépôts d'épargne



## RESSOURCES

### DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE : DÉPÔTS À ÉCHÉANCE

Avec un total 2022,6 MD au 31.12.2020, les **dépôts à échéance** ont diminué de 317,3 MD (-13,6%) contre +52 MD (+2,3%) une année auparavant.

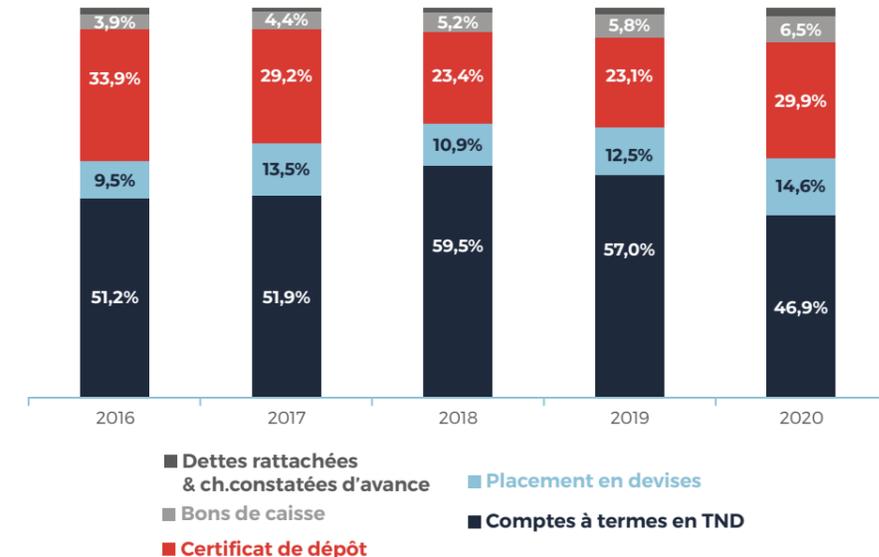
Cette baisse est causée par la diminution des comptes à terme en TND de 385,4 MD.

La Banque dans sa stratégie de maîtrise des coûts n'opte pas pour les renouvellements ni les recrutements de dépôts à coûts supérieurs à l'entente place convenue entre les banques en 2020.

Par ailleurs, un stock de dépôts a été migré vers les pensions livrées, qui a presque doublé, en réponse à la demande des clients.

MTND	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19 / 12-20	TCAM 16-20
Comptes à terme en TND	902,8	983,8	1 361,0	1 334,4	949,0	-28,9%	4,1%
Placements en devises	168,3	255,2	249,6	291,3	294,5	1,1%	16,8%
Certificat de dépôt	597,0	554,0	535,0	539,5	604,5	12,0%	0,6%
Bons de caisse	68,5	83,6	118,7	136,7	132,4	-3,1%	19,0%
Dettes rattachées & Ch.constatées d'avance	26,0	18,1	23,6	38,0	42,2	11,1%	18,0%
<b>Total encours des dépôts à échéance</b>	<b>1 762,6</b>	<b>1 894,7</b>	<b>2 287,9</b>	<b>2 339,9</b>	<b>2 022,6</b>	<b>-13,6%</b>	<b>4,2%</b>

Structure des dépôts à échéance



## RESSOURCES

### EMPRUNTS

En 2020, les ressources extérieures ont augmenté de 56 M€ (50 M€ auprès de la BAD et 6 M€ auprès de l'AFD).

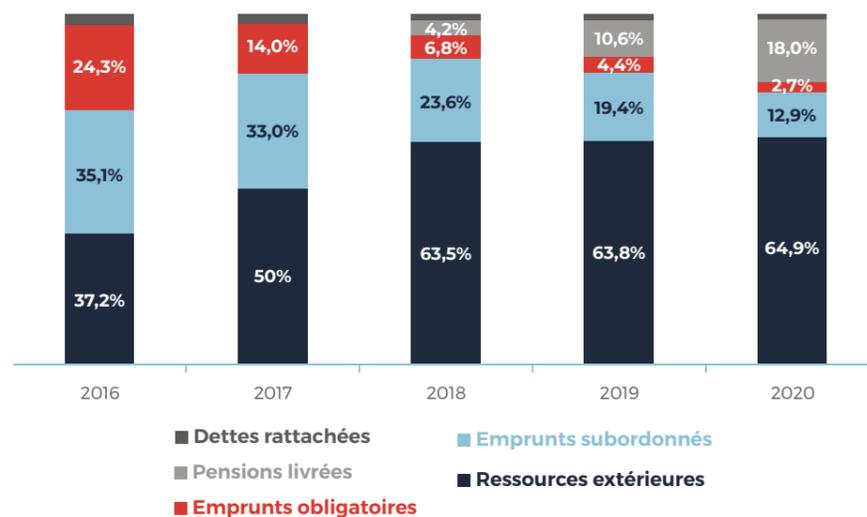
Les pensions livrées se sont affirmées passant de 109, MD en 2019 à 203,2 MD à fin 2020.

Les remboursements d'emprunts subordonnés ont atteints 55 MD et ceux d'emprunts obligataires 14,9 MD.

L'encours des ressources d'emprunts a ainsi atteint 1130,6 MD en augmentation de 100MD (9,7%).

MTND	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19 / 12-20	TCAM 16-20
Emprunts subordonnés	142,3	196,2	209,0	200,4	145,7	-27,3%	3,2%
Emprunts obligataires	98,3	83,3	60,6	45,6	30,7	-32,7%	-25,0%
Pensions livrées	0,0	0,0	37,4	109,3	203,2	85,9%	139,0%
Ressources extérieures	150,5	297,5	562,9	657,5	733,4	11,5%	53,8%
Autres fonds empruntés	1,5	1,1	0,4	0,4	0,4	-7,8%	-24,2%
Dettes rattachées	12,3	17,3	15,8	17,5	17,2	-6,4%	9,0%
<b>Total Emprunts</b>	<b>404,9</b>	<b>595,4</b>	<b>886,3</b>	<b>1 030,7</b>	<b>1 130,6</b>	<b>9,7%</b>	<b>30,4%</b>

Structure des emprunts



## RESSOURCES

### RESSOURCES SPÉCIALES

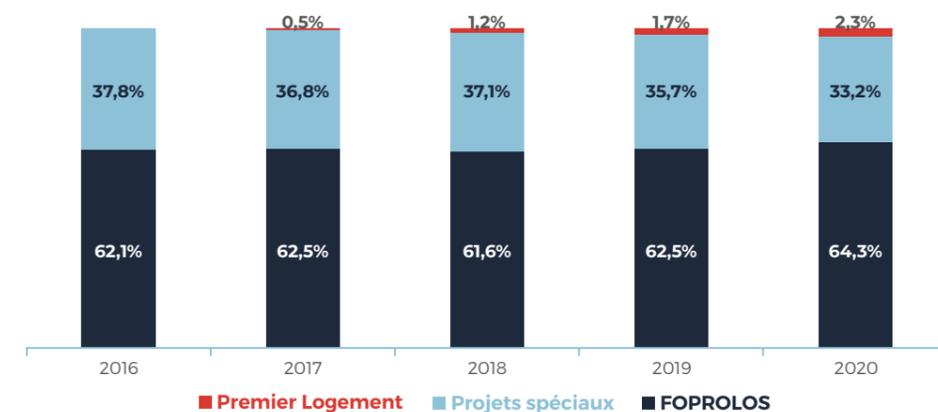
Comparé à fin 2019, les ressources spéciales ont connu une hausse de 63,8 MD pour se situer à 605 MD au 31.12.2020 contre une amélioration de 20,8 MD à fin 2019. Cette augmentation s'explique principalement par la consolidation des fonds relatifs au FOPROLOS pour 51,6 MD.

De leur part, les ressources sur les autres projets spéciaux ont augmenté de 8,3 MD (+4,3 %) en 2020 contre -0,2 MD en 2019.

Sur le marché des banques cotées, la part de marché de la BH Bank dans les emprunts & les ressources spéciales est de 31,1% avec le 1er rang.

MTND	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19 / 12-20	TCAM 16-20
FOPROLOS	329,1	326,2	320,3	338,3	389,7	15,3%	4,5%
Premier Logement	0,0	2,8	6,4	9,4	13,9	47,6%	73,7%
Projets Spéciaux	200,0	192,1	193,2	193,0	201,4	4,3%	0,2%
Dettes rattachées	0,5	0,5	0,5	0,4	0	116,0%	26,8%
<b>Total Ressources Spéciales</b>	<b>529,5</b>	<b>521,6</b>	<b>520,4</b>	<b>541,2</b>	<b>605,0</b>	<b>12,0%</b>	<b>3,6%</b>

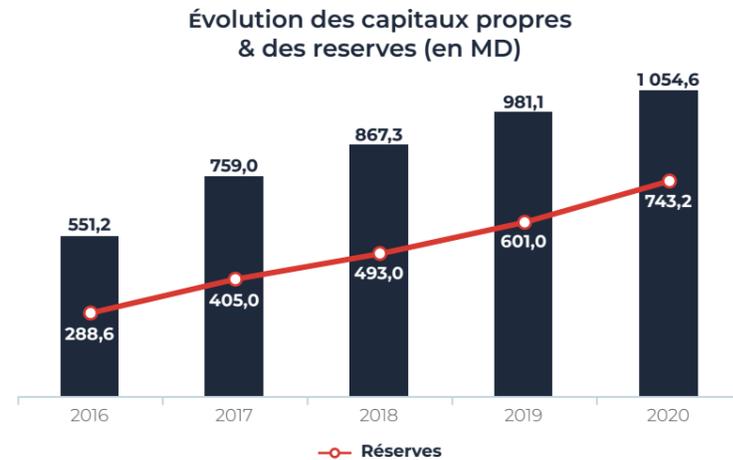
Structure des Projets spéciaux



## RESSOURCES

### CAPITAUX PROPRES & RÉSERVES

Le niveau des capitaux propres a atteint 1054,6 MD soit une consolidation de 73,5 MD principalement imputable au résultat de l'exercice.



## EMPLOIS

### CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Au titre de l'année 2020, la Banque a poursuivi sa contribution dans le financement de l'économie avec un flux additionnel de 316,2 MD portant ainsi le total de l'encours brut à 11264,3 MD; la cadence de l'évolution a affiché une croissance (+2,9%) inférieure à celle réalisée en 2019 (+6,3%).

Ce flux est la résultante de la hausse des crédits sur ressources propres pour 271,3 MD (+2,6%)

et des crédits sur ressources spéciales de 44,9 MD (+8,9%).

En nets, la BH Bank détient 13,5 % des crédits à la clientèle des encours des banques cotées.

Elle se positionne au 3ème rang en termes d'encours et à la 9ème place en termes de flux additionnel de l'année.

MTND	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19 / 12-20	TCAM 16-20
Crédits / Ressources Propres	6 855,4	8 324,9	9 822,3	10 443,3	10 714,6	2,6%	12,1%
Créances productives	6 161,7	7 594,1	9 052,5	9 500,6	9 590,5	0,9%	12,1%
Créances improductives	693,7	730,8	769,7	942,4	1 124,2	19,3%	13,1%
Crédits / Ressources Spéciales	474,1	467,6	474,1	504,8	549,7	8,9%	3,8%
dont FOPROLOS	318,0	322,2	328,2	356,8	403,7	13,2%	6,3%
<b>Crédits bruts à la clientèle</b>	<b>7 329,5</b>	<b>8 792,5</b>	<b>10 296,4</b>	<b>10 948,1</b>	<b>11 264,3</b>	<b>2,9%</b>	<b>11,6%</b>

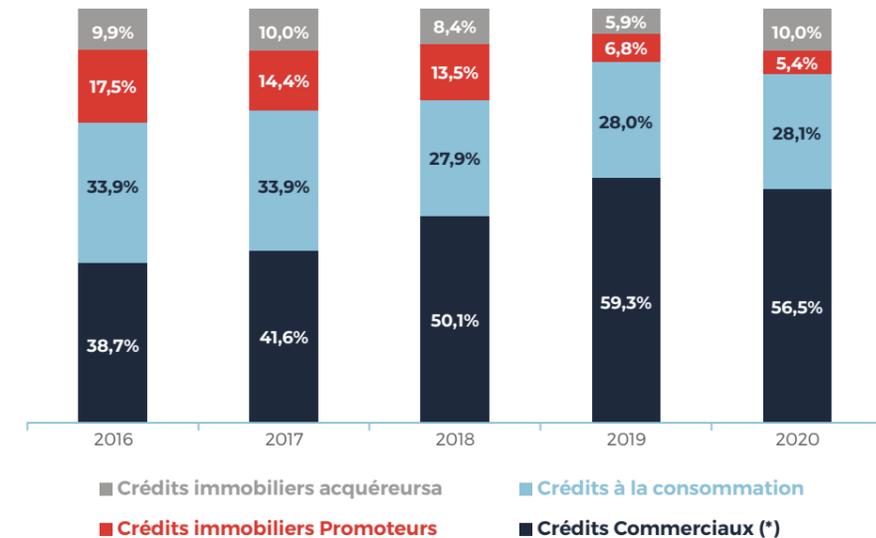
## EMPLOIS

### PRODUCTION DE L'ANNÉE

La production de l'activité de crédits s'est illustrée par une enveloppe débloquée totalisant 1805,8 MD enregistrant soit une baisse de 14,4% par rapport à 2019.

PRODUCTION EN MTND	2016	2017	2018	2019	2020
Crédits Commerciaux (*)	620,2	780,3	1 074,3	1 251,9	1 020,3
Crédits à la consommation	543,2	636,3	599,7	590,6	506,7
Crédits Immobiliers Promoteurs	280,4	270,0	290,7	143,8	97,5
Crédits Immobiliers Acquéreurs	158,2	188,3	181,2	124,3	181,4
<b>Total Production</b>	<b>1 602,0</b>	<b>1 874,9</b>	<b>2 145,9</b>	<b>2 110,6</b>	<b>1 805,8</b>

(\*) : En dinars et Hors escompte commercial et comptes débiteurs



Les crédits débloqués pour des mesures exceptionnelles en rapport avec le COVID à fin Décembre 2020, sont en nombre de 773 crédits pour un total (+ 425,85 MD), répartis comme suit :

- Crédits « COVID 19 », 418 crédits pour montant (192,10 MD) ;
- Crédits solidaire 20/20 CCT, 150 crédits pour montant (27,08 MD) ;
- Crédits solidaire 20/20 CMT, 194 crédits pour montant (202,13 MD) ;
- Crédits solidaires 20/20 Touristiques, 11 crédits pour montant (4,54 MD).

## EMPLOIS

### EVOLUTION DES ENGAGEMENTS

EN MTND	DÉC-19		DÉC-20		VARIATION	
	ENGAGEMENT	PART EN %	ENGAGEMENT	PART EN %	ENGAGEMENT	PART EN %
<b>Professionnels</b>	<b>8 757</b>	<b>73,60%</b>	<b>8 818</b>	<b>72,40%</b>	<b>62</b>	<b>0,70%</b>
Services	3 524	29,60%	3 580	29,40%	57	1,60%
Industrie	2 296	19,30%	2 353	19,30%	57	2,50%
Prom. Immobilière	1 757	14,80%	1 784	14,70%	27	1,50%
BTP	681	5,70%	597	4,90%	-84	-12,40%
Tourisme	386	3,30%	405	3,30%	19	5,00%
Agriculture	112	0,90%	99	0,80%	-13	-11,70%
<b>Particuliers</b>	<b>3 143</b>	<b>26,40%</b>	<b>3 360</b>	<b>27,60%</b>	<b>216</b>	<b>6,90%</b>
Habitat	1 742	14,60%	1 830	15,00%	88	5,00%
Consommation	1 401	11,80%	1 530	12,60%	129	9,20%
<b>Total général</b>	<b>11 900</b>	<b>100,00%</b>	<b>12 178</b>	<b>100,00%</b>	<b>278</b>	<b>2,30%</b>

Une progression des engagements (incluant les EPS) de (+2,3%) pour se situer à 12 178 MD avec un accroissement des crédits aux particuliers de (+6,9%) et une légère augmentation des crédits aux entreprises (+0,7%).

Les crédits aux professionnels représentent 72,4% des engagements.

Ils sont orientés principalement vers le secteur des services (29,4%), de l'industrie (19,3%) et de la promotion immobilière (14,7%).

Les engagements sur le secteur touristique ne représentent que 3,3%.

Les crédits aux particuliers représentent 27,6% du total engagements.

### RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS ENTRE SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVÉ

EN MTND	2018		2019		2020		VAR ENG 2020/2019	
	EN COURS	PART	EN COURS	PART	EN COURS	PART	EN MD	EN %
<b>Professionnels</b>	<b>8 725</b>	<b>73,80%</b>	<b>8 757</b>	<b>73,60%</b>	<b>8 818</b>	<b>72,41%</b>	<b>61</b>	<b>0,70%</b>
Public	963	8,20%	831	7,00%	1258	10,33%	427	51,37%
Privé	7 762	65,70%	7 925	66,60%	7 560	62,08%	-365	-4,60%
<b>Particuliers</b>	<b>3 090</b>	<b>26,20%</b>	<b>3 143</b>	<b>26,40%</b>	<b>3 360</b>	<b>27,59%</b>	<b>217</b>	<b>6,90%</b>
Dont habitat	1 737	14,70%	1 742	14,60%	1 830	15,03%	88	5,05%
<b>Total général</b>	<b>11 815</b>	<b>100,00%</b>	<b>11 900</b>	<b>100,00%</b>	<b>12 178</b>	<b>100,00%</b>	<b>278</b>	<b>2,34%</b>

### REPARTITION DES ENGAGEMENT PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

		NOMBRE	ENGAGEMENT (EN MTND)	PART EN %
NORD	NORD EST	146 674	8 473	69,60%
	NORD OUEST	7 233	271	2,20%
CENTRE	CENTRE EST	53 108	2 560	21,00%
	CENTRE OUEST	7 233	88	0,70%
SUD	SUD EST	11 962	217	1,80%
	SUD OUEST	21 282	570	4,70%
<b>Total général</b>		<b>247 492</b>	<b>12 178</b>	<b>100%</b>

### EVOLUTION DES CRÉANCES CLASSÉES DÉC.2019 - DÉC.2020

CLASSE DE RISQUE	DÉC-19		DÉC-20	
	ENGAGEMENT	PART EN %	ENGAGEMENT	PART EN %
<b>Créances Courantes</b>	<b>10 416</b>	<b>87,50%</b>	<b>10 314</b>	<b>84,70%</b>
C0	9 606	80,70%	9 537	78,30%
C1	811	6,80%	777	6,40%
<b>Créances Classées</b>	<b>1 484</b>	<b>12,50%</b>	<b>1 864</b>	<b>15,30%</b>
C2	84	0,70%	115	0,90%
C3	100	0,80%	196	1,60%
C4	609	5,10%	810	6,70%
C5	690	5,80%	742	6,10%
<b>Total</b>	<b>11 900</b>	<b>100%</b>	<b>12 178</b>	<b>100%</b>

Une part des créances classées de 15,3% à fin Décembre 2020, en augmentation de 2,8 points de pourcentage par rapport à Décembre 2019.

### CRÉANCES CLASSÉES PAR CATÉGORIE ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

EN MTND	DÉC-19		DÉC-20		VARIATION	
	CRÉANCES CLASSÉES	PART EN %	CRÉANCES CLASSÉES	PART EN %	ENGAGEMENT	PART EN %
<b>Professionnels</b>	<b>1 232</b>	<b>14,10%</b>	<b>1 594</b>	<b>18,10%</b>	<b>362</b>	<b>29,40%</b>
Tourisme	259	66,90%	258	63,70%	0	-0,10%
BTP	96	14,10%	106	17,70%	9	9,90%
P. Immob.	268	15,20%	344	19,30%	76	28,60%
Agriculture	12	11,00%	11	11,20%	-1	-9,90%
Industrie	261	11,40%	341	14,50%	79	30,40%
Services	336	9,50%	534	14,90%	198	59,10%
<b>Particuliers</b>	<b>252</b>	<b>8,00%</b>	<b>270</b>	<b>8,00%</b>	<b>18</b>	<b>7,10%</b>
Consommat.	114	8,10%	128	8,40%	14	12,40%
Habitat	138	7,90%	142	7,80%	4	2,70%
<b>Total</b>	<b>1 484</b>	<b>12,50%</b>	<b>1 864</b>	<b>15,30%</b>	<b>380</b>	<b>25,60%</b>

Une part des créances classées sur les crédits destinés aux professionnels de 18,1% en hausse de 4 points de pourcentage par rapport à Décembre 2019.

A noter que le secteur touristique affiche le taux des NPLs le plus important (63,7%) et à un degré

moindre la Promotion immobilière (19,3%) et la BTP (17,7%) .

Une part des créances classées sur les particuliers de 8%, soit le même niveau que celui de décembre 2019.

#### COUVERTURE DES CRÉANCES CLASSÉES - DÉCEMBRE 2020

EN MTND	PROVISIONS À FIN 2019	DOTATION 2020	REPRISES 2020	REPRISES/CESSIONS 2020	PROVISIONS À FIN 2020
Provisions/Créances	978,2	227,3	66,3	18,3	1120,9
Provisions art 10	665,9	180,6	45,9	13,4	787,2
Provisions additionnelles	208	32,9	10,7	4,9	225,3
Provisions collectives	104,3	13,8	9,6	0	108,4
Agios réservés	260,1	40,6	-	-	300,7
Taux de couverture	76,4%	-	-	-	70,5%

Un taux de couverture des créances classées de 70.5% contre 76.4% en 2019.

#### > Provisions individuelles

Une dotation aux provisions individuelles brute de 180,6 MD ayant concerné à hauteur de 147,4 MD le risque additionnel au titre de l'exercice 2020 avec une concentration à hauteur de 72% sur 10 relations pour un engagement de 288MD.

Une reprise de provisions individuelles de 59,3 MD dont 13,4 MD suite à la cession d'une enveloppe de créances à la société de recouvrement. Ces reprises sont concentrées à hauteur de 38% sur 20 relations pour un engagement de 137,1 MD.

#### > Provisions additionnelles

Une dotation aux provisions additionnelles (décote de garanties) de 32,9 MD.

Une reprise des provisions additionnelles de 15,6 MD suite aux déclassement des relations, la baisse des engagements et à la cession d'une enveloppe de créances.

#### > Provisions collectives

La banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2020, d'un complément de provisions collectives pour un montant de 13.8 MD.

Suite à la reprise de provisions collectives de 9,6 MD provenant des créances de Carthage Cernent, l'encours des provisions collectives a atteint 108.4 MD à fin 2020, soit 1% des créances classées 0 et 1.

## EMPLOIS

#### EVOLUTION DES RATIOS PRUDENTIELS

RATIOS PRUDENTIELS	2016	2017	2018	2019	2020
NPL	15,00%	13,00%	11,40%	12,50%	15,3%
Ratio de couverture	76,00%	77,60%	77,80%	76,40%	70,5%
Ratio de solvabilité globale	10,00%	10,94%	10,66%	11,14%	11,8%
TIER 1	7,00%	7,86%	7,74%	8,49%	9,5%

L'augmentation plus rapide de l'actif classé que celui des engagements a impacté négativement le NPL qui est passé de 12,50% à fin 2019 à 15,30% à fin 2020.

Le Ratio de Solvabilité a renoué depuis 2015 avec la conformité réglementaire et se situe à 11,8%.

#### RESPECT DES NORMES DE DIVISION ET DE COUVERTURE DES RISQUES

❖ **Bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 5% des FPN** : Pas de dépassement.

❖ **Bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 15% des FPN** : Pas de dépassement.

❖ **Mêmes bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 25% des FPN** : Pas de dépassement.

❖ **Parties liées au sens de l'article 43 de la loi 2016-48** : Dépassements sur cette norme = 164 MD.

#### PORTEFEUILLE TITRES

Le portefeuille titres de la Banque a clôturé l'année 2020 avec un volume global de 1666,6 MD illustrant, par rapport à 2019 une augmentation de 39,6 MD (+2,4%).

Cette augmentation est l'effet conjugué d'un flux d'investissement pour une valeur de 58,7 MD, atténué, en partie par une baisse des placements de 19,1 MD.

La BH Bank détient 11,9 % du total de l'encours portefeuille-titres des banques cotées. Elle se positionne au 4ème rang en termes d'encours et à la 7ème place en termes du flux additionnel de l'année.

MTND	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19 / 12-20	TCAM 16-20
Portefeuille titres d'investissement	1 169,8	1 231,1	1 457,9	1 525,5	1 584,2	3,8%	8,0%
dont BTA	926,0	944,6	1 120,3	1 135,8	1 170,8	3,1%	6,3%
Portefeuille titres commerciaux	272,0	333,3	119,8	101,5	82,3	-18,9%	-18,9%
<b>Total Portefeuille titres</b>	<b>1 441,8</b>	<b>1 564,3</b>	<b>1 577,6</b>	<b>1 627,0</b>	<b>1 666,6</b>	<b>2,4%</b>	<b>3,7%</b>

Évolution de la part des titres d'investissement dans l'encours du porte-feuille titres

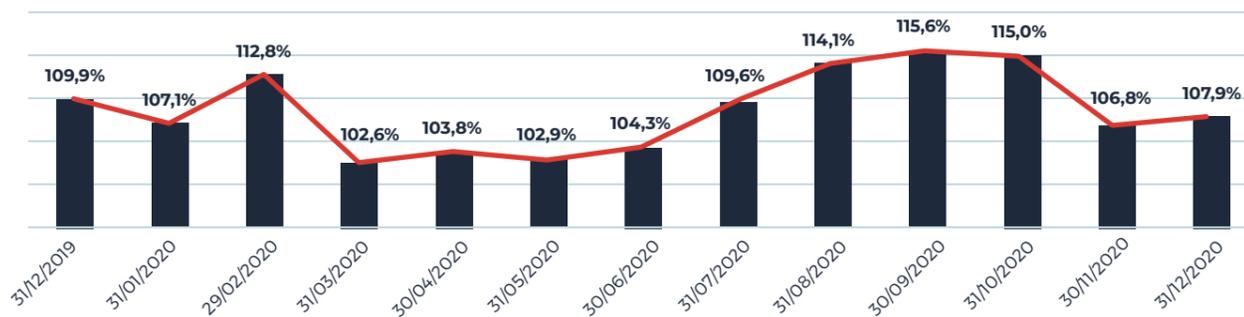


## RATIOS DE LIQUIDITÉ RÉGLEMENTAIRES

Au cours de l'année 2020, la situation de la trésorerie a enregistré une amélioration ; le déficit de trésorerie est passé d'une moyenne journalière de 1928MD au cours de l'année 2019 à 1441MD en 2020.

**LE RATIO DE LIQUIDITÉ DE COURT TERME : LCR**  
Les déclarations mensuelles du LCR ont été conformes au minimum réglementaire exigé de 100% tout au long de l'année, avec une moyenne de 109%. Le graphique suivant retrace l'évolution mensuelle du ratio de liquidité LCR durant l'année 2020 :

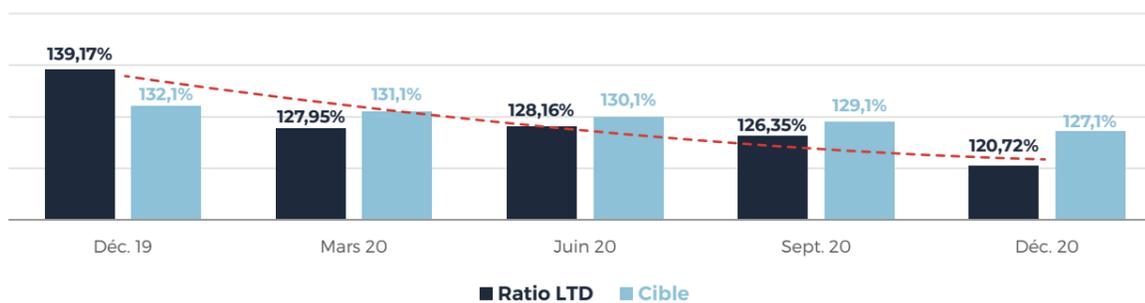
évolution du LCR 2020



## LE RATIO DE TRANSFORMATION : LTD

Les déclarations du ratio LTD ont été conformes aux niveaux réglementaires exigés (ratio cible) tout au long de l'année 2020 et se présentent au niveau du graphique ci-dessous :

Ration LTD décembre 19 - décembre 20



Le ratio LTD s'est nettement amélioré à partir du premier trimestre de l'année 2020 (-11% par rapport au dernier trimestre 2019), et a continué sur sa tendance baissière pour se situer à 120.7% au 31/12/2020, soit un niveau très proche de la norme réglementaire de 120%

## RÉSULTAT

### PRODUIT NET BANCAIRE

En terme de Revenus, l'ensemble des activités de la Banque se sont soldées par un Produit Net Bancaire s'élevant à 506,8 MD, soit une progression de 2,8 % (+13,9 MD) par rapport à 2019.

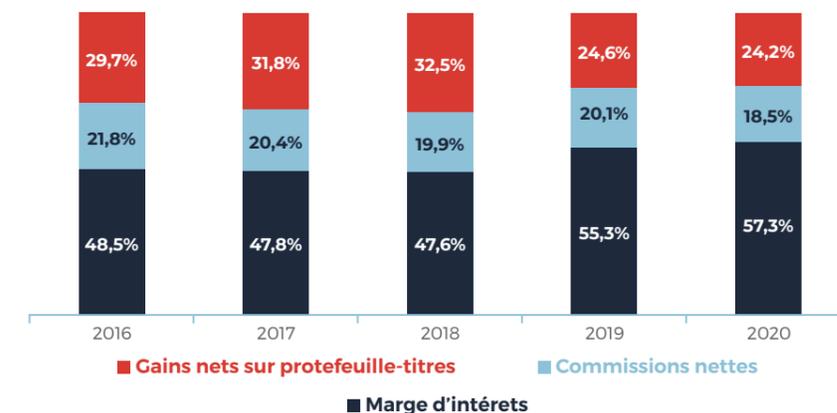
MTND	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19 / 12-20	TCAM 16-20
Produits d'exploitation bancaire	563,3	722,1	984,1	1 160,8	1 123,1	-3,2%	19,8%
Charges d'exploitation bancaire	255,7	334,7	528,3	667,9	616,3	-7,7%	26,9%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>307,5</b>	<b>387,4</b>	<b>455,7</b>	<b>492,9</b>	<b>506,8</b>	<b>2,8%</b>	<b>13,6%</b>

La BH Bank a contribué de 10,3% au PNB global des banques cotées. Elle occupe le 4ème rang en termes du meilleur PNB réalisé sur le marché

pour l'année 2020 et la 3ème place en termes de meilleure évolution en absolue par rapport 2019.

MTND	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19 / 12-20	TCAM 16-20
Marge d'intérêts	149,3	185,3	216,8	272,8	290,4	6,5%	18,4%
Commissions nettes	67,0	79,1	90,7	99,0	93,6	-5,4%	9,1%
Gains nets sur portefeuille-titres	91,2	123,0	148,3	121,2	122,8	1,3%	9,6%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>307,5</b>	<b>387,4</b>	<b>455,7</b>	<b>492,9</b>	<b>506,8</b>	<b>2,8%</b>	<b>13,6%</b>

Structure du PNB



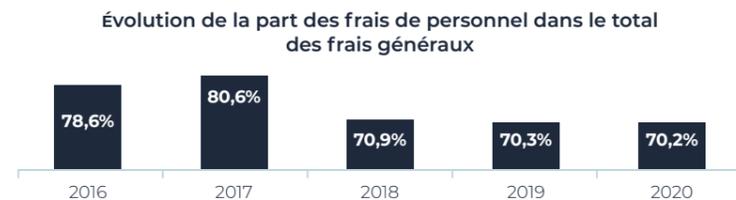
## RÉSULTAT

### FRAIS GÉNÉRAUX & RBE

Totalisant 177,4 MD à fin 2020, les frais généraux ont été bien maîtrisés par la BH Bank (-12,8 MD ou -6,7%), conséquence de l'optimisation des charges générales d'exploitation (-3,6 MD ou -6,4%) et des frais

de personnel (-9,2 MD ou -6,9%). Suite à cette maîtrise, la BH Bank a baissé sa part dans les frais généraux du secteur de 9,6% à 8,7%. Elle est la banque qui a optimisé plus ses frais généraux avec cette baisse de 15,6MD.

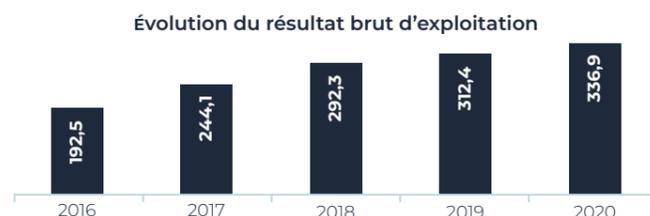
MTND	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19/ 12-20	TCAM 16-20
Frais généraux	127,5	154,5	176,9	190,2	177,4	-6,7%	9,1%
Frais de personnel	100,3	124,4	125,3	133,8	124,6	-6,9%	6,2%
Charges générales d'exploitation	27,3	30,0	51,5	56,4	52,8	-6,4%	21,2%
Autres Produits d'exploitation	12,5	11,2	13,4	9,7	7,5	-22,4%	-10,3%
Résultat Brut d'exploitation	192,5	244,1	292,3	312,4	336,9	7,8%	15,3%



Grâce à la compression des frais généraux, le RBE a progressé de 24,5 MD ou 7,8% (soit un rythme plus important de l'année précédente (+20,1 MD ou 6,9%).

Elle occupe le 4ème rang en termes de RBE réalisé sur le marché pour l'année 2020 et la 3ème place en termes de meilleure évolution par rapport 2019.

La BH Bank a contribué avec 11,5% au RBE global des banques cotées.



### DOTATIONS AUX PROVISIONS

MTND	2016	2017	2018	2019	2020	Δ 12-19/ 12-20	TCAM 16-20
Dotations nettes aux provisions sur créances HB & passif	56,3	45,6	71,0	68,5	171,6	150,3%	45,9%
Dotations nettes aux provisions sur créances portefeuille d'investissement	5,1	11,4	5,7	11,6	7,0	-39,1%	34,6%
Dotations nettes aux provisions	61,4	57,1	76,6	80,1	178,6	123,0%	38,7%

### RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Les importantes dotations aux provisions pour l'année 2020 ont accaparé l'évolution observé au niveau du RBE ce qui a engendré une baisse au niveau du Résultat d'exploitation de 78,1 MD (passant de 218,5 MD à 140,4 MD en 2020).



### COÛT NET DU RISQUE

Le coût de risque de la banque (mesuré par le rapport entre les dotations nettes aux provisions et les crédits bruts à la clientèle) a augmenté de 0,6% pour se situer à 1,22% à fin 2020

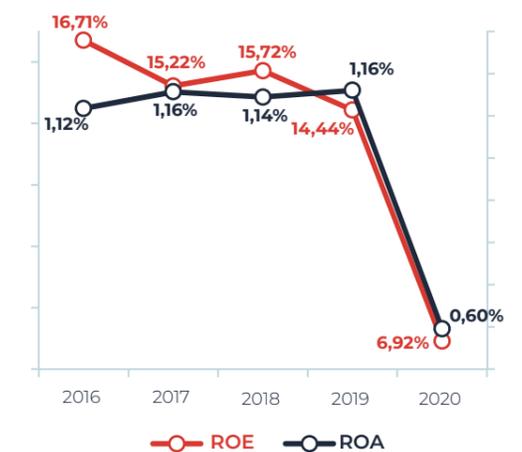


Cette hausse résulte essentiellement de l'augmentation des dotations aux provisions sur la clientèle de 123%.

### RÉSULTAT NET

La Banque a clôturé l'année 2020 avec un Résultat Net de 72,9 MD contre 141,6 MD à fin 2019.

Rappelons que la banque a contribué aux efforts nationaux de lutte contre la pandémie COVID 19 avec un montant de 11,4 MD.



## COMPORTEMENT BOURSIER DE LA VALEUR BH

En 2020, le cours de l'action BH BANK a fluctué entre 12,130 D au plus haut et 7,400 D au plus bas. Le cours a terminé l'année 2020 à 9,190D contre 11,940D une année auparavant (Cette régression a touché la majorité des titres bancaires cotés).

En effet, la conjoncture économique défavorable, a eu un impact négatif sur l'évolution boursière des titres bancaires cotés. En effet, l'indice du secteur bancaire a perdu 858,62 points soit une baisse de 18,45% de sa valeur.

Durant l'exercice 2020, le volume des capitaux échangés sur le titre BH s'est établi à 8,2 MD contre 15,7 MD une année auparavant. Cette baisse a touché tout le secteur : les titres des banques cotés ont accaparé seulement 22,49% du volume global de la cote de la bourse contre 23,99% en 2019.

Résultant de la baisse du cours boursier, la capitalisation boursière du titre BH BANK est passée de 568,3 MD en 2019 à 437,4 MD en 2020, soit une régression de 23%.

Le plus fort volume journalier (0,565 MD et portant sur 62 613 actions) a été réalisé au cours de la séance du 23/11/2020.

Le cours le plus haut de l'année a été réalisé au cours de la séance du 02/01/2020 pour 12,130 DT.

Le cours le plus bas de l'année a été réalisé au cours de la séance du 04/09/2020 pour 7,400 DT en rapport avec une baisse générale du marché boursier.

	31.12.2020	31.12.2019
Cours début de période (DT)	12,800	12,800
Cours de fin de période (DT)	11,940	11,940
Cours plus haut (DT)	15,260	15,260
Cours plus bas (DT)	10,710	10,710
Cours moyen (DT)	12,123	12,123

	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de titres traités	886 722	1 294 231
Volume de Capitaux Echangés (MD)	8,171	15,690
Capitalisation Boursière (MD)	437,44	568,34
PER (RN 72,9 MD)	6,00X (*)	3,92X (*)



# Titre de la BH Bank en bourse

## PERSPECTIVES 2021

Notre stratégie pour la période à venir repose principalement sur l'orientation client, la croissance accompagnée par la rentabilité et la conformité. Les efforts de la banque courant l'année 2021 seront axés sur :

- Tendre vers un rééquilibrage de l'activité entre les segments du Corporate, les PME et le Retail.
- Relancer l'activité du crédit habitat, cœur de métier de la banque et produit d'appel autant que de fidélisation des particuliers.
- Développer les produits à forte valeur ne consommant pas de fonds propres tels que l'activité de la salle de marché, le Trade et la monétique.
- Maîtriser l'activité de la promotion immobilière et renforcer la sélectivité sur les projets.
- Développer la synergie avec les filiales du groupe BH Bank et en faire un vecteur de rentabilité.
- Adresser le segment du marché des professionnels et des TPEs par des produits adaptés à leurs besoins.
- Cibler le segment Haut de Gamme avec une qualité de service et des produits adaptés.
- Maîtriser les coûts des ressources et améliorer nos marges sur les crédits accordés.
- Maîtriser nos charges de fonctionnement et optimiser nos coûts.
- Optimiser nos processus pour en améliorer l'efficacité opérationnelle et l'orientation Client dans notre organisation.
- Améliorer notre dispositif de contrôle interne et garantir la conformité.

### DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

#### • Les projets d'animation commerciale

La poursuite du développement du réseau d'agences en ciblant les régions où il existe des opportunités de développement importantes. Le développement d'une nouvelle dynamique commerciale à travers :

- Le développement de la «Banque de proximité» par la multiplication des visites, la présence dans les manifestations, la concrétisation des conventions...
- La diversification des produits et le ciblage de segments jusque-là non adressés explicitement, tels que les segments des femmes et des professionnels.
- Le développement de la force de vente par les recrutements et les actions de formation et de recyclage.
- Le développement des canaux de communication et des services à distance pour maintenir une proximité en continu avec les clients.
- La définition et le suivi des plans d'actions par agence et l'animation commerciale au sein du réseau.

#### Marché BDD : Objectifs

- Créer une offre complète de produits hiérarchisée par type de besoin et par clientèle cible;
- Satisfaction et fidélisation de la clientèle;
- Drainer des ressources saines et stables additionnelles à la Banque ;
- Consolider l'orientation Banque de détail ;
- Œuvrer au développement et l'enrichissement de l'offre et des services digitaux, selon un plan marketing approprié et en phase avec les objectifs stratégiques de la banque et tenant compte de la matrice produit/marché.

# Où allons-Nous ?

## PERSPECTIVES 2021

- Le renforcement des actions de démarchage et de prospection ;
- Le développement de la complémentarité métier entre le groupe BH Bank et le renforcement de la synergie entre les différentes branches d'activités, à l'effet d'en faire un vecteur de rentabilité ;
- Générer de nouvelles commissions à la Banque ;
- Le renforcement de la relance de l'activité « habitat », cœur de métier de la banque, à travers la vulgarisation du Plan épargne Logement, produit d'appel autant que de fidélisation de la clientèle particuliers.
- Le déploiement d'une stratégie de fidélisation et de conquête des femmes entrepreneurs, à travers notamment, la mise en place de services non financiers et d'un accompagnement dédié

### MARCHÉ BDD : ACTIONS PRÉVUES

- Le développement du fonds de commerce de la Banque tout en multipliant les efforts pour la conquête et la fidélisation des deux segments : Haut de gamme / Pro-TPE
- Renforcement du déploiement des nouveaux postes de chargés de clientèle ;
- Extension du réseau avec l'ouverture de 3 nouvelles agences ;
- Lancement de plusieurs offres dédiées tenant compte de la matrice produit/marché ;
- Mise en place de nouvelles conventions en vue de recruter une clientèle à haute valeur ajoutée pour la Banque.
- Accompagnement de la force de vente permettre un pilotage efficient et efficace de

l'activité commerciale et Marketing, et ce à travers, notamment l'organisation de challenges et d'actions et motivations pour booster les ventes et des journées portes ouvertes ciblées, ainsi que des actions de sensibilisation assurant une montée en compétence des commerciaux ;

- Amélioration du recouvrement à travers notamment une augmentation du recouvrement cash et un assainissement du portefeuille qui permettra de maintenir voire même diminuer l'encours d'impayés ;
- Développer son fonds de commerce, fidéliser sa clientèle existante et en démarcher de nouvelles à fort potentiel.
- Inculquer aux commerciaux, les techniques de vente et de communication leur permettant de miser sur la satisfaction de vos clients par une bonne écoute de leurs besoins et doléances, une qualité de services sans failles et du conseil personnalisé garantissant une offre de produits qui réponde au mieux à leurs attentes.
- Déploiement de la nouvelle politique de Dynamisation du Réseau, Pilotage et Animation Commerciale sur le reste du réseau d'agences. Ainsi et pour chaque lot d'agence traité, il est prévu :

- o Identification des Ressources tout en évaluant leurs compétences techniques, managériales et soft skills, ainsi que les Animateurs Régionaux ;

- o Adoption d'une Organisation des agences orientée clients et affectation des commerciaux par segment de marché ;

- o Affectation et dimensionnement des portefeuilles à l'ensemble des chargés de clientèle et implémentation au niveau du SI ;

- o Formation des chargés de clientèle à propos de la nouvelle politique ;

- o Mise en place des outils d'animation, et de pilotage et accompagnement des agences.

- Finalisation du projet Business Intelligence, permettant non seulement un pilotage efficace de tout le dispositif commercial par marché (à travers des Dashbord et des KPIs d'appoint), mais également de répondre et instantanément aux besoins des différents métiers de la Banque.

### MARCHÉ BDD : HAUT DE GAMME

- Développer une relation privilégiée avec le segment Haut de Gamme (HDG);
- Ancrer la notion de relation « client privilégié » avec cette gamme particulière, en termes d'accueil et de qualité de services.
- Enrichir le portefeuille produits et services de la Banque par des packages offrant des prestations de prestige à cette clientèle Haut de Gamme (Platinum, Services e rémunération du compte...)
- Redynamiser la démarche commerciale de la banque à même de conquérir une nouvelle clientèle HDG tout en fidélisant la clientèle existante ;

- Assurer la montée en puissance du niveau de prise en charge de la clientèle HDG, ainsi qu'une meilleure réactivité par rapport aux demandes et réclamations des clients, notamment celles relatives au segment HDG;

- Le déploiement des produits digitaux E-trade et E-KYC, notamment à la clientèle HDG, (ouverte aux nouvelles technologies) qui permettront d'offrir une meilleure expérience client.

### MARCHÉ BDD : TPE / PRO

- La vulgarisation et la commercialisation du produit Pack Grow, destiné aux professionnels, une clientèle à haut potentiel qu'il convient d'acquérir et de fidéliser ;
- La réalisation de partenariats avec différentes corporations de professionnels, à l'effet d'attirer une nouvelle clientèle;
- Le renforcement des actions de démarchage et de prospection ;
- Approcher notre marché cible à travers le renforcement de l'animation terrain notamment les Journées Portes Ouvertes et les Foires et Salons dédiés, en présence de représentants de corps de métiers spécifiques.
- Améliorer les offres digitalisées en faveur de ce segment de marché;
- Le raccourcissement des délais des dossiers de crédits Pro/TPE, moyennant une prise en charge par des structures commerciales et de crédit dédiées.

## PERSPECTIVES 2021

### MARCHÉ DES ENTREPRISES

- Continuer à accompagner les clients du marché des entreprises, préservant ainsi une relation de proximité tout en mettant en avant un conseil et une assistance personnalisés, notamment pour l'année 2021, marquée encore par la crise sanitaire.
- La poursuite du développement des solutions digitales et la dématérialisation des process, pour une expérience client optimisée et dans l'objectif d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et ce dans le cadre de la stratégie de transformation digitale de la Banque.
- Lancement du produit digital : E-Trade permettant la clientèle entreprises de réaliser ses opérations internationales à distance et de bénéficier ainsi de services transactionnels assurants performance et sécurité.
- L'amélioration des mouvements trade pour le marché de l'entreprise.
- La consolidation du trend en matière de crédits tout en assurant un volume de mises en place plus fluidifié et accéléré.
- Le développement des produits à forte valeur ne consommant pas de fonds propres tels que l'activité de la salle de marché, le Trade et la monétique ainsi que le cash management notamment la fonction de Correspondant Banking.
- La multiplication des partenariats avec des marchés cibles, en quête d'une offre globale et d'un service personnalisé.
- L'adéquation de ses Ressources/ ses emplois, à l'effet de respecter le ratio de transformation et d'assurer l'autofinancement par lui-même de chaque marché.

- Le renforcement du recouvrement des impayés du marché de l'entreprise.
- L'amélioration du taux de renouvellement des crédits de gestion.
- La réorganisation de réseau de la Banque pour inclure des implantations de Centres d'affaires accueillant la clientèle Corporate privilégiée de la Banque.
- Le développement de la complémentarité métier entre le groupe BH Bank et le renforcement de la synergie entre les différentes branches d'activités, à l'effet d'en faire un vecteur de rentabilité et ce notamment lors des montages financiers, avec la filiale BH Equity.

### MARCHÉ DES ENTREPRISES : PROMOTEURS IMMOBILIERS

L'année 2021 sera marquée par la poursuite des efforts de la Banque pour consolider ses relations commerciales avec le marché « Promoteurs Immobiliers », répondre à leurs exigences, et apporter des solutions innovantes capables de répondre aux enjeux de relance et de redynamisation de ce secteur économique.

Cet effort aboutira à la mise en place de conventions en faveur des Promoteurs Immobiliers comprenant des avantages en termes de taux et dont l'objectif étant de booster la commercialisation de ces projets tout en drainant un flux de clientèle à la Banque.

### DÉVELOPPEMENT DIGITAL

- Mise en place du service e-trade dans sa phase 2:Crédit Documentaire Import et Export : CDI et CDE
- Mise en place du nouveau service de « M Payment », par QR CODE, évolué vers deux versions de wallets : BH MPAY et BH MPAY Pro
- Redimensionnement et évolution du service call center, avec l'installation de solution de gestion de réclamation et la refonte de la solution de centre d'appel
- Mise en place d'un nouveau service de E-KYC
- Digitalisation du processus d'autorisation de paiement interne
- Mise en place du service recharge via web, un nouveau service générateur de commissions et permettant la recharge téléphonique, tout opérateur confondu et en ligne de compte
- Mise en exploitation d'une solution de gestion des réclamations client
- Poursuite de l'implémentation de bornes interactives internes et externes, avec des services digitaux d'accroche et d'entrée en relation, permettant d'optimiser le temps commercial de la force de vente et de permettre au client, plus de proximité, d'accessibilité et de gain de temps.
- Mise en production du service SMS international, au profit de la diaspora tunisienne cliente de la banque et résidente à l'étranger
- Mise en place du nouveau BH VOICE de la Banque, à la fois informationnel que transactionnel

- Mise en place du service virement en ligne avec validation OTP-SMS et le déploiement de cette option sur les différents canaux digitaux
- Mise en place de la nouvelle signature électronique DIGIGO, regroupant les trois dimensions suivantes : l'obtention de la signature, la validation des virements et la signature des documents
- Optimisation du produit développé BH m-dinar vers une solution globale et optimale de m-payment.

## PERSPECTIVES 2021

### LES PROJETS LIÉS À LA REFORTE SYSTÈME D'INFORMATION DONT PRINCIPALEMENT LE CORE BANKING

- Promouvoir davantage les services digitalisés (eTrade, eKYC et DIGIGO).
- Elargissement du périmètre des opérations en temps réel.
- Mise en place d'une plate-forme multicanal centralisée de gestion des réclamations clients.
- La Mise en place d'un Plan de continuité de l'activité.
- La Mise en place du nouveau DATACENTER.
- La Refonte du réseau LAN du siège social.
- La Mise en place d'une solution de gestion de courrier.
- L'achèvement des travaux d'implémentation du nouveau Système ERP T24.
- La Mise en production de la suite M365.
- La Sécurité du SI de la banque.

### LES PROJETS LIÉS À L'ORGANISATION

- L'Elaboration de l'organisation type d'une agence(1) et d'un Centre d'Affaires Corporate(2).
- L'Optimisation du fonctionnement des comités de la banque
- L'Optimisation des délais de traitement des dossiers des crédits commerciaux accordés aux Groupe, GE et PME
- L'Optimisation du processus de délivrance des mains levées et raccourcir son délai.
- Accompagnement de la mise en place de l'interface BH eTrade
- La Révision des procédures relatives à l'activité du Bancaire Etranger tenant compte des points de contrôle LAB/FT
- La Mise en place de la procédure relative à la solution BH Santé

### LES PROJETS LIÉS AU CAPITAL HUMAIN

- Accompagnement de l'équipe ERP dans la conduite du changement.
- Optimisation des ressources par l'augmentation de la polyvalence et de la productivité. l'identification des postes clés et de postes à créer ou/et à supprimer.
- Mise à jour du référentiel des compétences et l'identification des nouveaux métiers de la banque.
- Assurer la continuité de l'activité par la préparation du plan de succession.
- Développement de la culture d'entreprise par le renforcement de l'esprit d'appartenance à la Banque et le déploiement des valeurs à savoir Esprit d'équipe, Engagement et Excellence.
- Développement des compétences des collaborateurs en mettant à leur disposition les formations nécessaires et à proximité et enrichissement de la plateforme BH Academy.



**Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31.12.2020**



Expert-comptable inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2.  
Mont-plaisir – Tunis - Tunisie  
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053

**CONSULTING & FINANCIAL FIRM**  
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
29, Avenue de l'indépendance  
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie  
Tel. :+216 71 711 793

Tunis, le 31 mars 2021

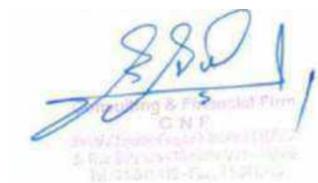
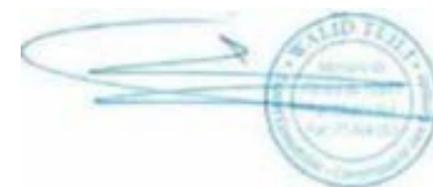
## A L'ATTENTION DE MONSIEUR HICHEM REBAI DIRECTEUR GENERAL - BH BANK

**OBJET : RAPPORTS GÉNÉRAL ET SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020.**

Monsieur, En exécution de notre mission de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2020, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joints nos rapports général et spécial destinés aux actionnaires de la BH Bank sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020. En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

P/ Cabinet Walid TLILI  
Walid TLILI

P/Consulting and Financial Firm  
Walid BEN AYED



## RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

**MARS 2021**

## LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES



Expert-comptable inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2.  
Mont-plaisir – Tunis - Tunisie  
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053

**CONSULTING & FINANCIAL FIRM**  
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
29, Avenue de l'indépendance  
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie  
Tel. :+216 71 711 793

# SOMMAIRE

Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers  
arrêtés au 31 décembre 2020

Rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos  
au 31 décembre 2020

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2020

---

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES  
AU 31 DECEMBRE 2020**

---



## Consulting & Financial Firm

Expert-comptable inscrit au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
.Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2  
Mont-plaisir - Tunis - Tunisie  
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
Avenue de l'indépendance<sup>2</sup>, 29  
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie  
Tel. : +216 71 711 793

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA « BH BANK »

## I RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

### 1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la « BH Bank », qui comprennent le bilan, l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 12 243 399 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 72 943 KDT.

À notre avis, et sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « **fondement de l'opinion avec réserves** », les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « BH Bank » au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers** » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### 2.1 L'étendue de nos travaux d'audit a été limitée par :

- L'indisponibilité des états financiers récents et certifiés par un commissaire aux comptes légalement habilité, et/ou, d'une notation récente attribuée par une agence de notation pour plusieurs relations

dont les engagements auprès du système financier dépassent respectivement 5 millions de dinars et 25 millions de dinars, conformément à la circulaire BCT n°91-24.

- L'indisponibilité d'un recensement exhaustif des garanties, et l'absence d'évaluations indépendantes et récentes de certaines garanties prises en compte par la Banque.

L'indisponibilité de reportings du système d'information permettant l'identification systématique des produits par client. En conséquence, les produits comptabilisés, les créances rattachées ainsi que les produits demeurant impayés qui méritent d'être réservés, n'ont pas pu être vérifiés.

L'incidence éventuelle de ces limites sur les états financiers de la banque serait tributaire des résultats des travaux de justification, de fiabilisation et de rapprochement à entreprendre.

**2.2** Les fonds budgétaires confiés à la Banque par l'Etat n'ont pas fait l'objet de procédures adéquates de suivi et de justification. À cet effet, les passifs comptabilisés à ce titre, dont certains demeurent dépourvus de justifications nécessaires, n'ont pas été confirmés auprès des services du Ministère des Finances. Aussi, les risques liés aux crédits accordés à la clientèle par prélèvement sur ces fonds n'ont pas été clairement définis par les cocontractants afin de procéder à leur classification conformément à la réglementation en vigueur.

A la date du présent rapport, l'impact **éventuel de cette situation sur les états financiers de la banque** ne peut être estimé de façon fiable.

### 3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

#### 3.1 Appréciation du risque de crédit et estimation des provisions

##### *Point clé d'audit*

Dans le cadre de ses activités, la « BH Bank » est exposée au risque de crédit. Le caractère avéré du risque de crédit est apprécié individuellement pour chaque relation conformément à la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée et modifiée par les textes subséquents. La banque constitue également des provisions additionnelles sur les engagements classés en 4 conformément à la circulaire BCT n° 2013-21.

Le risque latent est apprécié sur la base de portefeuilles homogènes (provisions collectives pour les classes 0 et 1) s'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour une relation considérée individuellement, conformément à la circulaire BCT n°2021-01. Ces règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions y afférentes sont décrites au niveau de la note aux états financiers n°2.2 « Règles d'évaluation des engagements ».

En outre les points précisés dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » ont constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit. Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation

du risque de crédit constituent un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des engagements envers la clientèle s'élevant à la date de clôture à 9 831 523 KDT en net des provisions et des agios réservés constitués pour couvrir les risques de contrepartie s'élevant respectivement à 1 132 073 KDT et à 300 711 KDT. En outre, le processus de classification des engagements et d'évaluation des garanties admises requiert le recours à des critères d'évaluations quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé.

#### *Diligences mises en œuvre*

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle interne mis en place par la Banque concernant l'identification et l'évaluation du risque de crédit. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation de la fiabilité du système de contrôle interne mis en place pour l'identification et l'évaluation des risques de contrepartie, de classification des engagements, de couvertures des risques et de réservation des intérêts ;
- La conformité des méthodes adoptées par la « BH Bank » aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la pertinence des critères qualitatifs retenus lors de la classification et l'observation du comportement des relations concernées à diverses échéances ;
- L'examen des garanties retenues pour la détermination des provisions et l'appréciation du caractère adéquat des hypothèses retenues par la Banque ;
- La mise en œuvre des procédés analytiques sur l'évolution des encours et des provisions ;
- La vérification de la permanence des méthodes de détermination des provisions collectives et des provisions additionnelles ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

### 3.2 Prise en compte des intérêts et des commissions en résultat

#### *Question clé d'audit*

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2020 totalisent 1 000 307 KDT (soit 89% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts sur les engagements et des commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers n° 2.1.1. En outre, comme précisé dans la section « **fondement de l'opinion avec réserves** », l'absence d'identification adéquate des produits comptabilisés par client a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique, de la volatilité des produits de la Banque en fonction des taux d'intérêts, des commissions appliquées et des tableaux d'amortissements.

#### *Diligences mises en œuvre*

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation des intérêts et des commissions. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Une évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité
- La conformité par la Banque aux dispositions de la norme comptable n°24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires »

#### *Diligences mises en œuvre (suite)*

- L'appréciation des politiques, procédures et contrôles sous-jacents à la reconnaissance et la comptabilisation des revenus.
- La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La mise en œuvre de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions en fonction des tendances de l'activité de la Banque, de ses politiques tarifaires et des réglementations s'y rapportant ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

### 3.3 Règles de prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables - BTA

#### *Question clé d'audit*

La note aux états financiers n° 2.4 explicite les règles de prise en compte et d'évaluation des Bons de Trésor assimilables (BTA). La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique de liquidité adoptée par la Banque.

Au 31 décembre 2020, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 233 836 KDT. L'application de la politique de liquidité précitée aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 1 170 830 KDT en AC05 Portefeuille titres d'investissement et de 63 006 KDT en AC04 Portefeuille titres Commercial. En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

#### *Diligences mises en œuvre*

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués.
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

### 4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La note aux états financiers n°4 « Faits saillants de la période liés à la pandémie COVID-19 », décrit les événements liés à la pandémie du COVID-19 et les mesures prises par la BH Bank à cet égard, notamment en matière d'estimation de leurs impacts sur l'activité au titre de l'exercice 2020, ainsi que

les traitements comptables appliqués aux reports des échéances de crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08.

- La méthodologie de détermination des provisions collectives destinées à couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier tels que définis par la circulaire de la BCT n°91-24 a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. L'application de la nouvelle démarche à la clôture de l'exercice 2020, a été effectuée d'une manière prospective et a eu pour effet des dotations aux provisions collectives au titre de l'exercice 2020 pour 13 756 KDT, ramenant le solde des provisions collectives cumulées au 31 décembre 2020 à un total de 108 413 KDT.

- Les engagements des entreprises publiques totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 1 257 857 KDT. Certaines créances sur ces entreprises ont été couvertes par des provisions à hauteur de 1 157 KDT et par des agios réservés à hauteur de 2 727 KDT. D'autres engagements d'entreprises publiques présentant des difficultés financières et qui ne sont pas couverts par des garanties suffisantes n'ont pas été provisionnés. Ce traitement a été justifié par le caractère stratégique de leurs activités et par l'engagement implicite de l'Etat à garantir la stabilité financière de ces entreprises.

- Dans le cadre de l'estimation du risque de crédit encourus par la banque au titre de l'exercice 2020, les engagements de la banque envers un groupe de sociétés qui connaît des difficultés financières ont été considérés comme des actifs courants au sens de la circulaire 91-24. Cette situation est argumentée par la banque en se basant sur les perspectives d'amélioration futures liées aux programmes de restructuration et d'assainissement en cours de réalisation. Au 31 décembre 2020, les engagements dudit groupe s'élèvent à 114 914 KDT.

##### 5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

##### 6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que

du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

##### 7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments

probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## II RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### 1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances qui sont susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Un rapport traitant des axes d'améliorations et des faiblesses identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Banque.

### 2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

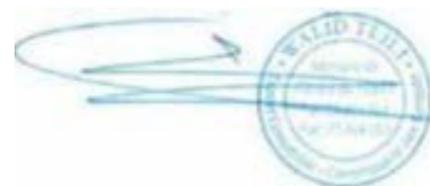
En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

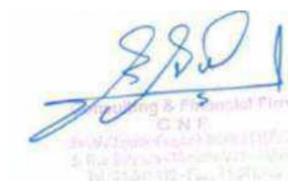
Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 31 mars 2021

P/ Cabinet Walid TLILI  
Walid TLILI



P/Consulting and Financial Firm  
Walid BEN AYED





Expert-comptable inscrit au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
.Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2  
Mont-plaisir - Tunis - Tunisie  
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053



## Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
Avenue de l'indépendance<sup>2</sup>, 29  
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie  
Tel. : +216 71 711 793

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la « BH Bank »

En application des dispositions de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous portons à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2020. Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## I CONVENTIONS REGLEMENTEES

### 1. CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES EN 2020

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, nous portons à votre connaissance que la Banque a réalisé les opérations suivantes au cours de l'exercice 2020 :

a) Un avenant n°1/2020 au contrat d'assurance vie capitalisation plan d'assainissement social « BH Bank », conclu avec « BH Assurance », dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fonds géré au profit de la « BH Bank ». Cet avenant prend effet le 1er janvier 2020 aux conditions ci-après :

- Le taux de rendement net maintenu à 3.5% par an ;
- rai de gestions du contrat de 2,75% chaque prime annuelle au lieu de 3% ;
- Frais d'acquisition maintenu à 0% par année de contrat ;

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

- La participation aux bénéfices de 80% des résultats financiers des placements de la « BH Assurance » au titre de la catégorie capitalisation au lieu de 75%.

La prime annuelle émise par « BH Assurance » au titre de l'exercice 2020 totalise un montant de 4 000 000 DT.

b) Une convention de prestation de service a été conclue avec « BH EQUITY » dont le capital est détenu à concurrence de 41,59% par la « BH Bank ». La convention a pour objet la gestion pour le compte de la banque des ressources sous forme de fonds à capital risque N° 21 mises à sa disposition à hauteur de 24 000 000 DT. Ces ressources seront logées dans un compte spécial qui ne génère ni agios débiteurs ni intérêts créditeurs et ne fait pas l'objet de prélèvement des frais de tenue de compte.

En rémunération de sa gestion de fonds à capital risque déposés auprès d'elle pour le compte de la banque, « BH EQUITY » perçoit :

- Pour les 5 premiers fonds : une rémunération annuelle hors taxe de 0,5% sur le montant total des fonds ;

- Pour le reste des fonds (n°6 à n°20) : une rémunération annuelle de 2% payable à terme échu prélevée sur le montant total de l'encours des utilisations rattachées aux projets bénéficiant des avantages fiscaux, conformément à la réglementation en vigueur arrêtée au 31 Décembre de chaque année, en sus d'une rémunération annuelle de 10% payable à terme échu sur le total des plus-values réalisées et encaissées par les fonds.

- Le montant global de la rémunération annuelle, qui a été versé par la banque pour tous les fonds confondus et calculé conformément aux stipulations des différentes conventions de gestion, est plafonné à 950 000 DT.

A ce titre, ainsi qu'au titre de sa gestion pour les autres fonds précédemment mis à sa disposition, les frais facturés par la « BH Equity » totalisent au titre de l'exercice 2020 un montant de 950 000 DT hors taxes.

c) Une convention de cession des créances conclue avec « BH Recouvrement » dont le capital est détenu à concurrence de 60% par la « BH Bank ». Les créances cédées totalisent un montant de 27 060 431 DT pour un prix de cession de 1 177 DT.

## **2. OPERATIONS REALISEES EN 2020 ET RELATIVES A DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE DES EFFETS**

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, nous portons à votre connaissance que les conventions suivantes conclues entre la banque et les personnes visées par ces articles continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2020 :

**Les conventions conclues avec la « BH INVEST » dont le capital est détenu à concurrence de 30% par la « BH BANK » :**

a) Une convention d'externalisation des tous les travaux en relation avec l'objet social de de la « BH INVEST » et notamment :

- L'intermédiation en bourse ;
- La tenue de registre ;
- Le montage et le placement d'émission de titres en capital et de titres de créances ;
- L'évaluation des participations de la banque ;
- L'étude et l'évaluation d'opportunités de prise de participation ;
- Le montage et l'évaluation d'opportunités de prise de participations ;
- Le montage des dossiers d'acquisition ;
- L'assistance à la préparation des assemblées générales, des communications financières et autres supports de communication financière.

b) Une convention pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la « BH Bank » en 2009 pour un montant de 100 MDT sur 15 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après :

- Frais de montage : 20 000 DT ;
- Frais de placement : 0.2% flat du montant de l'émission ;
- Frais de gestion : 0.2% du restant dû.

Les frais facturés à ce titre par la « BH INVEST » au cours de 2020 s'élèvent à 76 800 DT hors taxes.

c) Une convention pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la « BH Bank » en 2013 pour un montant de 51 MDT sur 7 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après :

- Frais de montage : 20 000 DT ;
- Frais de placement : 0.1% flat du montant de l'émission ;
- Frais de gestion : 0.1% du restant dû.

Les frais facturés à ce titre par la « BH INVEST » au cours de 2020 s'élèvent à 7 242 DT hors taxes.

d) Une convention de gestion du « FCP BH CEA » en contrepartie d'une commission de gestion de 0,45% HTVA de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

Les frais facturés à ce titre par la « BH INVEST » au cours de 2020 s'élèvent à 9 762 DT hors taxes.

e) Une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant à « FCP BH CEA », fonds commun de placement de catégorie mixte.

En 2020, les commissions facturées par la « BH Bank » s'élèvent à 1 000 DT hors taxes.

f) Une convention pour l'hébergement des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données y afférentes.

En 2020, les commissions facturées par la « BH Bank » à ce titre s'élèvent à 54 830 DT.

**Les conventions conclues avec la « BH Assurance » dont le capital est détenu à concurrence de 23,89% par la « BH Bank » :**

a) Un contrat collectif d'assurance sur la vie, qui permet d'assurer le règlement des indemnités de départ à la retraite dont la banque serait débitrice envers ses employés déclarés dans ce contrat.

La prime annuelle émise au titre de l'exercice 2020 est égale à un montant de 2 174 512 DT.

b) La Banque a souscrit, au cours de l'exercice 2020, à des polices d'assurance. Les primes nettes émises par la « BH Assurance » au titre de ces polices se détaillent comme suit :

Nature de l'assurance	Montant de la Prime en DT
- Assurance groupe	10 136 572
- Assurance automobile	151 936
- Assurance Multirisques informatique	24 804
- Assurance Risques Divers	360 614
- Assurance Multirisques professionnels	192 013

c) La « BH Bank » a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2020, des commissions relatives au contrat DHAMEN pour un montant de 8 157 514 Dinars, au titre des conventions de bancassurance. (40% des primes nettes)

d) Une convention portant sur les commissions relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux ».

Au titre de l'exercice 2020, le montant de ces commissions s'élève à 15 127 DT hors taxes.

e) Une convention portant sur la participation bénéficiaire relative aux contrats « incendies crédits habitat ».

Au titre de l'exercice 2020, le montant de la participation s'élève à 49 430 DT hors taxes.

f) La société « BH Assurance » a souscrit à des emprunts obligataires émis par la « BH Bank » aux conditions suivantes :

- Le 20 avril 2018 à un emprunt obligataire subordonné de 3 000 000 DT émis par la « BH Bank » pour une durée de 7 ans dont 2 années de franchises et un taux de rendement de TMM+2,1%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2020 à 291 078 DT.

- Le 28 février 2017, un emprunt obligataire subordonné de 3 500 000 DT pour une durée de 7 ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement de 7,5%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2020 à 218 918 DT.

- Le 29 Mai 2015, un emprunt obligataire subordonné de 6 600 000 DT pour une durée de 7 ans et un taux de rendement de 7,5%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2020 à 238 142 DT.

- Le 20 Mai 2013, un emprunt obligataire de 1 620 000 DT pour une durée de 7 ans et un taux de rendement égal TMM+1,8%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2020 à 10 305 DT.

- Le 20 Mai 2013, un emprunt obligataire de 1 500 000 DT pour une durée de 7 ans et un taux de rendement de 6,8%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2020 à 7 069 DT.

- Le 31 décembre 2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM+0,8%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2020 à 224 458 DT.

g) Une convention de location de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1er Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez-de-chaussée et du 1er Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le loyer, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 411 695 DT hors taxes.

h) Une convention de location d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010. Le loyer, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 47 398 DT hors taxes.

**Les conventions conclues avec « BH Recouvrement » dont le capital est détenu à concurrence de 60% par la « BH Bank » :**

a) Un détachement du personnel auprès de la « BH Recouvrement ». Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 242 260 DT.

**Les conventions conclues avec « BH IMMO » dont le capital est détenu à concurrence de 29,98% par la « BH Bank » :**

a) Un détachement du personnel auprès de la BH IMMO, les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 120 625 DT.

**Les conventions conclues avec « BH Capitalisation » dont le capital est détenu à concurrence de 77,25% par la « BH Bank » :**

a) Une convention de dépositaire, les produits comptabilisés par la Banque s'élèvent à 9 744 dinars hors taxes en 2020.

b) Une convention de distribution, les produits comptabilisés par la Banque s'élèvent à 6 496 dinars hors taxes en 2020.

**Les conventions conclues avec « BH Leasing » dont le capital est détenu à concurrence de 41,64% par la « BH Bank » :**

a) La « BH Bank » a souscrit à un emprunt obligataire de 761 000 DT émis par la société « BH Leasing », pour une durée de 7ans dont deux années de grâce.

Les produits réalisés à ce titre s'élèvent à 1 351 DT au titre de l'année 2020.

b) Garantie Bancaire : La société « BH LEASING » a obtenu au 31 décembre 2019 une garantie bancaire pour un montant de 2 000 000 Dinars auprès de la « BH Bank » pour garantir toutes sommes dues aux

sociétés du Groupe HMS au titre des crédits accordés et jusqu'à concurrence du montant maximum sus-indiqué. Cette garantie demeurera valable pendant 12 mois, jusqu'au 30/12/2020.

c) La société « BH LEASING » a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de location au profit de la « BH Bank ». Le financement porte sur un matériel de transport pour un montant de 176 551 Dinars. Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années. L'encours du financement au 31/12/2020 s'élève à 107 109 dinars et les charges constatées s'élèvent à 12 639 dinars.

**Les conventions conclues avec la « BH SICAF » dont le capital est détenu à concurrence de 49,65% par la « BH Bank » :**

a) Un contrat de sous-location conclu en mai 2006 portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m<sup>2</sup>, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 DT toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2020 s'élève à 3 309 DT en TTC.

**Les conventions conclues avec la « SICAV BH Obligataire » dont le capital est détenu à concurrence de 14,44% par la « BH Bank » :**

a) La « BH Bank » a conclu une convention de dépositaire, les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 000 dinars HTVA en 2020.

### **3. CONVENTIONS CONCLUES AVEC L'ETAT TUNISIEN AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE DES EFFETS AU COURS DE L'EXERCICE 2020**

#### **a) Convention pour la gestion du fonds de promotion des logements pour les salariés (FOPROLOS)**

Compte tenu de la loi n°77-54 du 3 Août 1977 et le décret n°77-965 instituant le FOPROLOS, la Banque de l'Habitat et l'Etat tunisien ont signé, le 2 Janvier 1990, une convention relative à la gestion de ce fonds.

A cet effet, il est ouvert dans les écritures de la Banque, un compte spécial qui est alimenté par les tirages sur le fonds de promotion des logements pour les salariés, ouvert dans les écritures de la Trésorerie Générale de Tunisie.

La dotation accordée à la Banque au titre de la gestion de ce fond est fixée initialement par la convention à 2 000 KDT. Les fonds consignés dans ce compte sont destinés à l'accord de prêts aux salariés et de crédits aux promoteurs immobiliers agréés pour financer la construction de logements suburbains.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 2% sur les prêts débloqués chaque année au profit des salariés et 3% sur les montants de recouvrement en principal et intérêts, soient 1 838 714 DT en 2020.

#### **b) Convention relative au programme national de résorption des logements rudimentaires (PNRLR)**

Par décret n°86-438 du 12 Avril 1986, il a été institué un programme national de résorption des logements rudimentaires.

En application de l'article 6 du décret précité, la « BH Bank » a signé le 16 Mai 1986 avec l'Etat tunisien, une convention relative à la gestion des Fonds pour le Programme National de Résorption des Logements Rudimentaires.

Un compte est ouvert à cet effet, il est alimenté notamment par les dotations budgétaires de l'Etat, les prélèvements sur le FNAH, les prélèvements sur les autres programmes spéciaux en rapport avec l'habitat, les concours du système bancaire ainsi que toutes autres ressources nationales ou internationales qui seraient affectées à ce programme.

Les fonds ainsi collectés sont destinés à l'accord de prêts ou subventions aux ménages occupant des logements rudimentaires pour l'acquisition de lots de terrains, la construction de logements salubres et l'amélioration de logements insalubres.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2020.

#### **c) Convention pour le 4<sup>ème</sup> projet de développement urbain**

Par accord de prêt, conclu à Washington en date du 18 juillet 1983 sous le numéro 2736 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n°86-102, la BIRD a consenti à l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 30,2 millions USD destiné au financement du 4<sup>ème</sup> projet de développement urbain.

En application des sections 3.02 (b) et 3.08 de cet accord, il a été signé le 4 mars 1987 entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », une convention relative à la gestion des composantes «Trames assainies et auto-construction» du 4<sup>ème</sup> projet de développement urbain.

A cet effet, un compte est ouvert à la Banque. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, le concours bancaire, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots de terrains AFH, à l'auto construction et à l'amélioration de l'habitat dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués des prêts et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 19 200 DT en 2020.

#### **d) Convention pour le programme des trames assainies et auto-construction (US-AID HG 004B)**

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 30 Avril 1985 et ratifié par la loi n°85-103 du 2

Décembre 1985 entre l'Etat tunisien et les États Unis d'Amérique par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti, au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 46 Millions de dollars US destinés au financement de la viabilisation des lots de terrains, l'acquisition de ces lots et l'auto construction.

À cet effet, une convention a été signée entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » relative à la gestion par celle-ci des fonds pour le programme des trames assainies et l'auto construction du crédit US-AID HG004 B.

Ainsi, il a été ouvert dans les comptes de la Banque, un compte recevant les contributions financières affectées au financement de ce programme et qui sont essentiellement constituées par les fonds du prêt constaté et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces fonds sont destinés au financement du programme des trames assainies et l'auto construction dans certaines localités indiquées en annexe de la convention précitée.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts, et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 9 600 DT en 2020.

#### e) Convention relative au 3<sup>ème</sup> projet de développement urbain

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 Janvier 1983 sous le numéro 2223 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), celle-ci a mis à la disposition de l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 25 Millions de Dollars US destiné au financement du 3<sup>ème</sup> projet de Développement Urbain.

En application de la section 3.02 (b) de cet accord, il a été signé entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », une convention relative à la gestion des composantes «trames assainies et auto-construction» du 3<sup>ème</sup> projet de développement Urbain.

À cet effet, un compte est ouvert à la Banque. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires. Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots et à l'auto construction dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 960 DT en 2020.

#### f) Convention pour la réhabilitation d'EL HAFSIA

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 janvier 1983 sous le numéro 223 entre l'État tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n° 83-56 du 27 Juin 1983, il a été créé un compte spécial. Ce compte devant permettre d'accorder des prêts pour l'amélioration des bâtiments dans les quartiers de Sidi El Bayane, Sidi Younès et El Hafsia, la Municipalité de Tunis et l'ARRU, afin de définir les modalités et les conditions de leurs interventions respectives dans la gestion dudit compte spécial.

Ce compte spécial est alimenté par les fonds versés par l'ARRU, les fonds versés annuellement par le FNAH, les fonds versés par l'État au titre des prêts accordés par la BIRD pour l'opération, les remboursements en principal et intérêts par les bénéficiaires et les intérêts des placements des disponibilités.

Les fonds provenant de ce compte sont destinés à être accordés, à titre des prêts, aux propriétaires désireux de réhabiliter leurs constructions, et à la Municipalité pour la réhabilitation des constructions municipales ainsi qu'à certaines dépenses de l'ARRU et de l'Association pour la Sauvegarde de la Médina (ASM).

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 3% sur les sommes recouvrées. Aucune commission n'a été constatée à ce titre en 2020.

#### g) Convention relative au 2<sup>ème</sup> projet de développement urbain

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID) assurent respectivement le financement du 2<sup>ème</sup> projet urbain et du projet de réhabilitation du quartier «El Mellasine». La Municipalité de Tunis promoteur de ce projet, a sollicité le concours de la « BH Bank » pour le recouvrement des crédits à accorder aux bénéficiaires des logements évolutifs et des lots viabilisés.

L'intervention de la « BH Bank » a été matérialisée par une convention de recouvrement des crédits accordés.

Dans le cadre de cette opération, la Banque assure, dans une première phase, l'accomplissement des formalités de constitution du dossier de crédit, puis le recouvrement des crédits accordés.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques et 2,5% sur les recouvrements, soit 300 DT en 2020.

#### h) Convention pour le programme de reconstruction des logements au profit des sinistrés d'inondations (PRLSI)

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 27 Juillet 1983 ratifié par la loi n°84-10 du 3 Avril 1984 entre l'Etat tunisien et les États-Unis d'Amérique agissant par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 4 Millions de Dollars US et une subvention de 1 Million de Dollar US provenant du fonds de soutien économique.

En application de la section 1.01 de cet accord, il a été signé une convention entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat relative à la gestion des fonds du Programme de Reconstruction des Logements au profit des sinistrés d'inondations.

À cet effet, il est ouvert à la « BH Bank » un compte alimenté par les fonds du prêt US-AID et la subvention du fonds de soutien économique. Ces fonds sont destinés au financement du programme de reconstruction des logements au profit des victimes d'inondations dans les localités indiquées dans la

convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques et 2,5% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts. Aucune commission n'a été constatée par la Banque, à ce titre, au cours de l'exercice 2020.

#### **i) Convention pour la gestion du régime d'épargne logement**

La convention du 28 Avril 1989 relative à la gestion du régime d'épargne - logement signé le 16 mai 1989 entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » stipule, dans son article 19, que l'Etat tunisien fournit annuellement à la Banque les fonds nécessaires pour combler les besoins de financement résultant du déséquilibre financier du régime d'épargne-logement constaté au titre de l'exercice écoulé.

#### **j) Convention pour la gestion du FOPRODI**

Par la convention entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » signée le 15 Août 1994, il a été déterminé le rôle de celle-ci dans la gestion du FOPRODI. À cet effet, il a été ouvert un compte à la Banque sur lequel sont accordées des subventions aux promoteurs. Les prêts accordés à ceux-ci sont octroyés sur les ressources propres de la Banque.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques et 3% sur les recouvrements. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2020.

#### **k) Convention pour la gestion du FONAPRA**

Suivant le protocole d'accord conclu en date du 2 décembre 1983 entre l'Etat tunisien et la Communauté Européenne, il a été décidé d'accorder une subvention à l'Etat tunisien destinée au financement d'un programme visant la création de petites entreprises et encourageant la création d'emplois. À cet effet, il a été créé un compte spécial alimenté par la subvention européenne. Les fonds ainsi reçus sont destinés à financer les projets implantés dans les zones visées par la convention.

La gestion de ce fonds est confiée à la « BH Bank » suivant la convention relative à la gestion du FONAPRA signée en date du 27 Janvier 1994 et abrogée par la convention du 12 Août 1994.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques de l'année et un pourcentage de 3% sur les recouvrements. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2020.

#### **l) Convention pour le financement des projets s'inscrivant dans le cadre du dispositif du Fonds de Dépollution (FODEP)**

Conformément à la convention de rétrocession signée entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », celle-ci accorde des prêts aux entreprises des secteurs productifs et de services devant servir au financement des opérations de dépollution pour une durée de dix ans, y compris un délai de grâce de trois ans.

Le taux d'intérêt appliqué est égal au taux supporté par la Banque augmenté de sa marge.

Les fonds rétrocédés à la Banque s'élèvent au maximum à la contre-valeur de 15 Millions d'ECUS. Ils génèrent des intérêts à un taux égal à celui du marché monétaire en vigueur au moment de la rétrocession (TMM) diminué de 1%.

#### **m) Une convention tripartite entre le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, la « BH Bank » et le Ministère des Finances signée en date du 06 Mai 2010**

Les dossiers relatifs aux subventions accordées par le Fonds National d'Amélioration de l'Habitat (FNAH) aux personnes physiques ou aux collectivités locales sont déposés, traités et accordés par les services du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat qui se charge de communiquer la liste définitivement approuvée par le Ministre de l'Équipement et de l'Habitat à la « BH Bank » pour la mise en place.

Les subventions FNAH sont accordées aux propriétaires privés, collectivités locales, fonds de solidarité nationale, organismes ou institutions spécialisées dans le domaine de la réhabilitation et la rénovation urbaine (décret n° 2007-534).

- Le montant de la subvention est limité, actuellement, à 1 000 DT.
- Le montant de la subvention est débloqué en deux tranches.
- Rattachement : Centre d'Affaires.

Ce compte ne génère ni frais ni intérêts (agios débiteurs, agios créditeurs).

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des subventions, 2% sur les débloques des prêts et 3% sur les sommes recouvrées, soit 62 000 DT en 2020.

#### **n) Une convention relative au programme premier logement**

Dans le cadre de la convention conclue en date du 2 février 2017 et de son avenant en date du 3 avril 2017 entre l'État Tunisien représenté par les Ministères des Finances et de l'Équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire et la Banque Centrale de Tunisie, une ligne de crédit destinée à la couverture de l'autofinancement des crédits destinés à l'acquisition du premier logement a été mis à la disposition des banques.

La ligne de crédit de 200 milles dinars, financée sur le budget de l'État, est destinée à couvrir l'autofinancement sous forme de prêt bonifié et est destinée aux familles à revenus moyens répondant aux critères d'éligibilité.

La « BH Bank » perçoit, annuellement, une commission de 1% sur les montants débloqués au cours de l'année au titre des crédits d'autofinancement accordé sur le compte spécial du programme Premier Logement et elle perçoit en outre des commissions de 3% sur les recouvrements effectués, soit 45 434 DT en 2020.

## II OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du Conseil d'Administration. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

> Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Au titre de 2020, le montant brut des jetons de présence comptabilisé et à allouer aux administrateurs s'élève à 325 000 DT.

> Les rémunérations des membres des Comités, sont proposées par le Conseil et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Au titre de 2020, ces rémunérations brutes se détaillent comme suit :

- Le montant à allouer au Président du Comité d'Audit Permanent : 12 500 DT ;
- Le montant à allouer au Président du Comité des risques : 17 500 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité d'Audit Permanent : 12 500 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité des risques : 12 500 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité des marchés : Néant ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité de rémunération : 45 000 ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité exécutif : 15 000 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité de suivi : Néant.

> La rémunération mensuelle du Directeur Général actuel a été approuvée par le Conseil d'Administration de la banque dans sa réunion du 29 août 2019 telle qu'a été proposée par le comité de rémunération. Les éléments de rémunération du Directeur Général se composent, en conformité avec les dispositions du décret gouvernemental n°2015-968 du 6 août 2015, fixant la rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration comme suit :

- D'un élément fixe qui consiste en un salaire mensuel fixé en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la banque en matière de rentabilité et de risque.

- Et d'un autre annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base des indicateurs quantitatifs et qualitatifs arrêtés par les comités de rémunération, et ce, parmi les indicateurs inscrits dans le contrat programme.

Sur la base des réunions antérieures du comité de rémunération et de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 29 août 2019, la rémunération mensuelle du Directeur Général de la banque a été fixée comme suit :

- Un salaire net de 16 milles DT au titre de l'élément fixe, la Banque assume toutes contributions et retenues dues à ce titre. Le Directeur Général bénéficie également des avantages suivants :

- Deux voitures de fonction ;
- Un quota mensuel de carburant de 750 litres ;
- Les charges relatives au téléphone portable.
- Une prime annuelle nette variable plafonnée à 96 mille DT fixée suivant le taux de réalisation des

objectifs définis par les membres du conseil d'administration de la banque.

La rémunération servie au Directeur Général durant l'exercice 2020 se détaille comme suit :

- Des avances sur salaire pour un montant de 192 000 DT, les charges prévisionnelles constatées à ce titre totalisent un montant de 427 755 DT ;
- Une avance sur élément variable pour un montant de 96 000 DT, les charges prévisionnelles constatées à ce titre totalisent un montant de 210 741 DT.
- Des avantages en nature s'élevant en brut à 16 754 DT et qui comprennent :
  - Deux voitures de fonction ;
  - Un quota mensuel de carburant de 750 litres ;
  - Les charges relatives au téléphone portable.

La rémunération servie au Directeur Général précédent durant l'exercice 2020 se détaille comme suit :

- Rémunération variable dû au titre de l'exercice 2019 pour un montant de 107 666 DT.

Les obligations et engagements de la « BH Bank » envers ses dirigeants et ses administrateurs, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020, se présentent comme suit (en DT) :

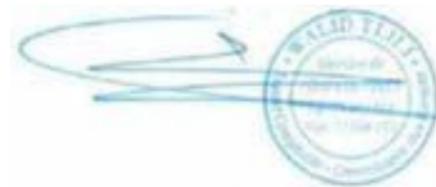
Nature de la rémunération	DG actuel		DG précédent (*)		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme	655 249	-	107 666	-	440 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>655 249</b>	<b>-</b>	<b>107 666</b>	<b>-</b>	<b>440 000</b>	<b>-</b>

(\*) Servis à l'ancien Directeur Général

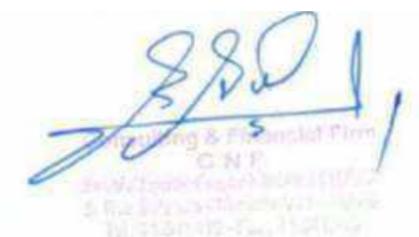
Enfin, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 31 mars 2021**

P/ Cabinet Walid TLILI  
Walid TLILI



P/Consulting and Financial Firm  
Walid BEN AYED



**BH BANK**  
**BILAN**  
Arrêté au 31 Décembre 2020  
(Unité en mille dinars)

		31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
<b>Actifs</b>				
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	188 261	349 523	349 523
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	261 870	220 419	271 770
AC3 Créances sur la clientèle	3	9 831 523	9 698 686	9 647 335
AC4 Portefeuille-titres commercial	4	82 346	101 487	101 487
AC5 Portefeuille d'investissement	5	1 584 244	1 525 525	1 525 525
AC6 Valeurs immobilisées	6	112 117	105 863	105 863
AC7 Autres actifs	7	183 038	206 073	206 073
<b>Total des actifs</b>		<b>12 243 399</b>	<b>12 207 576</b>	<b>12 207 576</b>
<b>Passifs</b>				
PA1 Banque Centrale et CCP		-	-	-
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et fin	8	1 956 947	2 486 108	2 486 108
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	9	7 234 476	6 879 309	6 879 309
PA4 Emprunts et ressources spéciales	10	1 735 592	1 571 884	1 571 884
PA5 Autres passifs	11	261 832	289 186	289 186
<b>Total des passifs</b>		<b>11 188 847</b>	<b>11 226 487</b>	<b>11 226 487</b>
<b>Capitaux propres</b>				
CP1 Capital		238 000	238 000	238 000
CP2 Réserves		743 195	601 032	601 032
Réserves pour reinvestissements exonérés		188 253	164 253	164 253
Autres réserves		554 942	436 779	436 779
CP3 Actions propres		-	-	-
CP4 Autres capitaux propres		414	414	414
CP5 Résultats reportés		-	1	1
CP6 Résultat de l'exercice		72 943	141 642	141 642
CP7 Résultat en instance d'affectation		-	-	-
<b>Total des Capitaux propres</b>	<b>12</b>	<b>1 054 552</b>	<b>981 089</b>	<b>981 089</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>12 243 399</b>	<b>12 207 576</b>	<b>12 207 576</b>

**ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS**  
**AU 31 DECEMBRE 2020**

**BH BANK**  
**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
Arrêté au 31 Décembre 2020  
(Unité en mille dinars)

	Note	31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
<b>Passifs éventuels</b>				
HB1 Cautions, avals et autres garanties données	13	635 156	691 866	691 866
A- En faveur de l'établissement bancaire et financier	-	54 621	25 799	25 799
B- En faveur de la clientèle	-	580 535	666 067	666 067
HB2 Crédits documentaires	-	358 327	356 411	356 411
HB3 Actifs donnés en garantie	-	1 350 718	1 350 718	1 350 718
<b>Total des passifs éventuels</b>		<b>2 344 201</b>	<b>2 398 995</b>	<b>2 398 995</b>
<b>Engagements donnés</b>				
HB4 Engagements de financements donnés	13	231 574	373 204	373 204
A- En faveur de l'établissement bancaire et financier	-	-	-	-
B- En faveur de la clientèle	-	231 574	373 204	373 204
HB5 Engagements sur titres	-	1 500	1 500	1 500
A- Participations non libérées	-	1 500	1 500	1 500
B- Titres à recevoir	-	-	-	-
<b>Total des engagements donnés</b>		<b>233 074</b>	<b>374 704</b>	<b>374 704</b>
<b>Engagements reçus</b>				
HB6 Engagements de financement reçus	14	569	20 768	20 768
HB7 Garanties reçues	15	1 441 560	1 408 235	1 408 235
A- Garanties reçues	-	-	-	-
B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, Financiers et d'assurances	-	44 187	17 420	17 420
C- Garanties reçues de la clientèle	-	1 397 372	1 390 815	1 390 815
<b>Total des engagements reçus</b>		<b>1 442 129</b>	<b>1 429 003</b>	<b>1 429 003</b>

**BH BANK**  
**ETAT DE RESULTAT**  
Période allant de 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2020  
(Unité en mille dinars)

	Note	31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
PR1 Intérêts et revenus assimilés	16	898 537	930 649	930 649
PR2 Commissions (en produits)	17	101 770	108 992	108 992
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opération	18	36 596	54 828	54 828
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	19	86 190	66 341	66 341
<b>Total produits bancaires</b>		<b>1 123 093</b>	<b>1 160 810</b>	<b>1 160 810</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	20	(608 119)	(657 848)	(657 848)
CH2 Commissions encourues	-	(8 162)	(10 033)	(10 033)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(616 281)</b>	<b>(667 881)</b>	<b>(667 881)</b>
<b>Total Produit net bancaire</b>		<b>506 812</b>	<b>492 929</b>	<b>492 929</b>
PR5- Dotations aux provisions et résultat des CH4 corrections de valeurs sur créances, hors bilan et	21	(171 584)	(68 540)	(68 540)
PR6- Dotations aux provisions et résultat des CH5 corrections de valeurs sur portefeuille	22	(7 050)	(11 572)	(11 572)
PR7- Autres produits d'exploitation	23	7 512	9 677	12 542
CH6 Frais de personnel	-	(124 631)	(133 807)	(133 807)
CH7 Charges générales d'exploitation	24	(52 817)	(56 423)	(59 288)
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-	(17 814)	(13 746)	(13 746)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>140 428</b>	<b>218 518</b>	<b>218 518</b>
PR8-Solde en gain/perte provenant des autres éléments CH9 ordinaires	25	(262)	(7)	(7)
CH11 Impôt sur les bénéfices	26	(45 305)	(70 800)	(70 800)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>94 861</b>	<b>147 711</b>	<b>147 711</b>
PR9-Solde en gain/perte provenant des autres éléments CH10 extraordinaires	27	(21 918)	(6 069)	(6 069)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>72 943</b>	<b>141 642</b>	<b>141 642</b>
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
<b>Résultat après modification comptable</b>		<b>72 943</b>	<b>141 642</b>	<b>141 642</b>

**BH BANK**  
**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
Période allant de 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2020  
(Unité en mille dinars)

	Note	31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
<b>Activité d'exploitation</b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés	-	999 284	1 037 923	1 037 923
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-	(612 812)	(651 161)	(651 161)
Prêts accordés aux établissements banc. & fin.	-	61 048	82 112	30 761
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers	-	201 781	(217 018)	(217 018)
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	-	(381 608)	(653 199)	(601 848)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle	-	350 298	312 340	312 340
Titres de placement		9 023	12 541	12 541
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-	(113 401)	(173 958)	(173 958)
Sommes reçues des débiteurs divers	-	42 687	42 621	42 621
Impôt sur les bénéfices	-	(128 179)	(63 182)	(63 182)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>428 121</b>	<b>(270 981)</b>	<b>(270 981)</b>
<b>Activité d'investissement</b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	86 190	66 341	66 341
Aquisitions / cessions sur portefeuille Inv.	-	(62 945)	(69 356)	(69 356)
Autres flux d'investissements	-	-	-	-
Aquisitions / cessions sur immobilisations	-	(24 068)	(26 066)	(26 066)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>(823)</b>	<b>(29 081)</b>	<b>(29 081)</b>
<b>Activité de financement</b>				
Emission d'actions	-	-	-	-
Emission d'emprunts	-	100 112	214 334	214 334
Augmentation / diminution des ressources spéciales	-	64 255	(13 096)	(13 096)
Dividendes versés	-	-	(28 560)	(28 560)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements</b>		<b>164 367</b>	<b>172 678</b>	<b>172 678</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	28 413	33 541	33 541
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>620 078</b>	<b>(93 843)</b>	<b>(93 843)</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début de période</b>		<b>(736 167)</b>	<b>(642 324)</b>	<b>(642 324)</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	28	<b>(116 089)</b>	<b>(736 167)</b>	<b>(736 167)</b>

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**1-RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers de la BH BANK sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

**2-BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS**

Les états financiers de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

**2-1 Règles de prise en compte des engagements**

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

**2-2 Règles d'évaluation des engagements**

**Provisions individuelles**

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2020, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les Circulaires subséquents.

**Classification des créances**

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours
- Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.
- Classe 4 « Actifs compromis » : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses.

## Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50 MDT) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminés par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 MDT.

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 MDT au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

## Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n° 2021-01 du 11 janvier 2021, qui annule et remplace les dispositions du circulaire n°2012-20 du 6 Décembre 2012 et de l'article 10 Bis de la Circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2020, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 4 131 MDT.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation

## Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager une dotation additionnelle de 32 910 MD et une reprise de 15 615 MD (Dont 4 911 MD provient de la cession) au titre de l'exercice 2020.

## 2-3 Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat ; Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinance-ment, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

## 2-4 Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories:

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
- leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois,
- la liquidité de leur marché.

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destiné à la clientèle.

-Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant

une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

-Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion

-Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins-values latentes dans les deux cas suivants :

-Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

-Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les plus-values sur les titres rétrocédés dans le cadre des fonds donnés en gestion sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

La banque a poursuivi pour l'exercice 2020 la politique adoptée en 2019 concernant les bons de trésor qui consiste en le maintien de 6% des BTA en titres de placement et 94 % des BTA en titres d'investissement.

## 2-5 Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

## 2-6 Portefeuille encaissement et compte valeurs exigibles après encaissement

Les valeurs remises par les clients pour encaissement sont comptabilisées au niveau des comptes du portefeuille à l'encaissement et des comptes des valeurs exigibles après encaissement. A la date d'arrêté, seul le solde entre le portefeuille à l'encaissement et les comptes des valeurs exigibles sont présentés au niveau des états financiers.

## 2-7 Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de change (change au comptant et à terme) dégagé suite à la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change moyen publié fin de chaque journée par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise.

## 2-8 Autres

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifié leur inscription à l'actif.

## 3-LES RETRAITEMENTS COMPTABLES SUR L'EXERCICE 2019

L'élaboration des états financiers individuels de la Banque de l'Habitat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 a connu des reclassements de rubriques par rapports aux états financiers publiés au titre de l'exercice 2020.

A des fins comparatives, les états financiers au titre de l'exercice 2019 ont été retraités comme suit (montants exprimés en milliers de dinars) :

		31/12/2019 (publié)	(1)	(2)	31/12/2019 (retraité)
<b>Actifs</b>					
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	271 770	- 51 351	-	220 419
AC3	Créances sur la clientèle	9 647 335	51 351	-	9 698 686
<b>Etat de Résultat</b>					
PR7	Autres Produits d'exploitation	12 542	-	- 2 865	9 677
CH7	Charge Générale d'exploitation	-59 288	-	2 865	-56 423

(1) Reclassement des créances sur les organismes de microfinances et autres en créances sur la clientèle

(2) Reclassement des honoraires huissiers notaires sur en charge générale d'exploitation

#### 4- Faits saillants de la période liés à la pandémie COVID 19

En application des circulaires BCT n° 2020-06, n° 2020-07 et n° 2020-08 et du décret-loi n°2020-19, la banque a procédé aux reports des échéances de crédits (en principal et intérêts) comme suit :

- Sur demande des clients, report sur les crédits aux entreprises et aux professionnels classés 0 et 1 à fin décembre 2019 ayant concerné les échéances allant de mars 2020 à septembre 2020. La période de report a été rallongée jusqu'à septembre 2021 en vertu de la circulaire 2020-21.

- Report sur les crédits aux particuliers classés 0 et 1 à fin décembre 2019 et dont le revenu mensuel net est inférieur ou égale à 1000 dinars. Ces reports ont concerné les échéances allant de mars 2020 à septembre 2020.

- Report sur les crédits aux particuliers classés 0 et 1 à fin décembre 2019 et dont le revenu mensuel net est supérieur à 1000 dinars. Ces reports ont concerné les échéances allant du mois d'avril 2020 à juin 2020.

Il est à noter que le report des échéances n'a pas été pris en compte pour le calcul de l'antériorité des impayés prévue par la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents, ni considéré comme restructuration des crédits.

La BH BANK a procédé en 2020 à la constatation en produit des intérêts relatifs aux échéances sur les crédits reportés des clients classés 0 et 1.

- En application de la circulaire BCT n°2020-05, la banque a suspendu la perception des commissions sur les opérations monétique (retrait interbancaire DAB, service de paiement électronique et gratuité de délivrance des cartes bancaires) courant la période allant du 19/03/2020 au 23/06/2020.

- En vertu du décret-loi n°2020-08 et à la note aux banques 2020-21, la banque a suspendu les délais

et les procédures de recours contentieux et ceux afférents aux chèques impayés.

- La baisse du taux directeur de 100 points de base passant de 7.75% à 6.75% à partir du 17 mars 2020 et de 50 points de base passant de 6.75% à 6.25% courant le mois d'octobre 2020.

- La non distribution de dividendes (note de la BCT n°2020-17 du 01/04/2020) par les banques et les établissements financiers au titre de l'exercice 2019 et l'interdiction d'effectuer toute opération de rachat de leurs propres actions.

- En application de l'article 10 du décret-loi n°2020-30 du 10/06/2020 une nouvelle taxe conjoncturelle a été instaurée au profit du budget de l'Etat, et fixée à 2% du bénéfice servant de base pour le calcul des impôts sur les sociétés au titre des résultats des exercices 2019 et 2020.

- La banque a aussi contribué à l'effort de l'Etat en cotisant au Fonds National de lutte contre la pandémie "Covid-19" pour un montant de 11,4 KDT.

- Outre les répercussions indirectes, les éléments cités ci-dessus ont eu un impact sur le résultat net de la banque enregistré au 31/12/2020 comparativement au 31/12/2019. En effet :

- Les commissions sur les opérations de virement ont baissé de 1.8 KDT.
- Les commissions sur chèque sans provision ont baissé de 2.3 KDT.
- La banque a supporté une taxe conjoncturelle au titre de l'exercice 2020 s'élevant à 2.6 KDT et comptabilisé une charge supplémentaire au titre de l'exercice 2019 de 4 KDT.

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

#### 5.1-ACTIFS

##### Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

Au 31/12/2020, la caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie totalisent 188 261 mille dinars contre 349 523 mille dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Caisse en dinars	36 682	32 179
Caisse en devises	384	1 185
Change manuel	2 366	4 239
Avoirs chez la BCT en dinars	37 852	22 344
Avoirs chez la BCT en devises	49 088	50 367
Prêts à la BCT	61 637	232 246
Créances rattachées	-	10
Comptes de Chèques Postaux	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	675	7 176
Provisions pour dépréciation	(709)	(509)
<b>Total</b>	<b>188 261</b>	<b>349 523</b>

(\*) Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020
Provisions pour dépréciation	(509)	(200)	-	(709)
<b>Total des provisions</b>	<b>(509)</b>	<b>(200)</b>	<b>-</b>	<b>(709)</b>

### Note 2-Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2020, Créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 261 870 mille dinars contre 220 419 mille dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
Prêts interbancaires	107 083	62 162	62 162
Organismes financiers spécialisés	155 270	158 740	210 091
Provisions sur comptes Nostri en devises	(483)	(483)	(483)
<b>Total</b>	<b>261 870</b>	<b>220 419</b>	<b>271 770</b>

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se présentent comme suit :

	31/12/2020	Organisme	Refin BCT	Matérialisé
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars	80 000	Banque	Non	Non
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en devises	26 993	Banque	Non	Non
Créances rattachées aux prêts interbancaires	90	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	154 309	Leasing	Non	Non
Créances rattachées aux prêts aux établissements financiers	961	-	-	-
Provisions	(483)	-	-	-
<b>Total</b>	<b>261 870</b>			

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont ventilées par durée résiduelle d'au moins d'un an ausupérieur à cinq ans comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité	Actif sans maturité	Total
Créances/Etab bancaire & financiers	102 242	44 363	67 049	2 489	216 143	45 727	261 870
Dont parties liées	5 362	15 240	46 651	2 489	69 742	-	69 742

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020
Provisions sur comptes Nostri en devises	(483)	-	-	(483)
<b>Total des provisions</b>	<b>(483)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(483)</b>

### Note 3- Créances sur la clientèle

Au 31/12/2020, les créances nettes sur la clientèle totalisent 9 831 523 mille dinars contre 9 698 686 mille dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
Encours à la clientèle	9 598 661	9 505 208	9 453 857
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	323 984	290 239	290 239
Créances contentieuses	668 336	618 090	618 090
Échéances à recouvrer en principal	651 937	519 029	519 029
Créances rattachés	66 948	73 741	73 741
Intérêts perçus d'avance	(45 559)	(58 163)	(58 163)
<b>Créances à la clientèle brutes</b>	<b>11 264 307</b>	<b>10 948 144</b>	<b>10 896 793</b>
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(787 191)	(665 912)	(665 912)
Provisions ecart de rapprochement	(11 137)	(11 137)	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(225 332)	(208 037)	(208 037)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(108 413)	(104 282)	(104 282)
Intérêts et autres produits réservés	(300 711)	(260 090)	(260 090)
<b>Total Net</b>	<b>9 831 523</b>	<b>9 698 686</b>	<b>9 647 335</b>

Au 31/12/2020, les créances brutes sur la clientèle totalisent 11 264 307 mille dinars contre 10 948 144 mille dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019 retraité	Variation
<b>Compte courant débiteur</b>	<b>763 990</b>	<b>906 295</b>	<b>(142 305)</b>
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>9 282 295</b>	<b>8 922 646</b>	<b>359 649</b>
Crédits commerciaux et industriels	6 357 874	6 003 518	354 356
Immobilier promoteur	1 418 211	1 432 366	(14 155)
Immobilier acquéreur contractuel	302 932	300 015	2 917
Immobilier acquéreur ressources propres	1 082 493	1 045 226	37 267
Autres concours à la clientèle	120 785	141 521	(20 736)
<b>Creances contentieuses</b>	<b>668 336</b>	<b>618 090</b>	<b>50 246</b>
Crédits sur ressources spéciales	549 686	501 113	48 573
<b>Total des créances brutes</b>	<b>11 264 307</b>	<b>10 948 144</b>	<b>627 239</b>

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité	Actif sans maturité	Total
Créances nettes sur la clientèle	2 653 877	1 521 541	3 349 799	1 537 238	9 062 455	769 068	9 831 523
les créances sur les parties liées	253 251	64 741	176 942	40 565	535 499	-	535 499

A la date du 31/12/2020, la ventilation par secteur d'activité de la totalité des engagements brut de la banque, y compris ceux en hors bilan, se présente comme suit :

Secteur d'activité	Immobi.	Services	Industrie	Tourisme	Agricul.	Part.	Autres	Total Brut	
Créances à la clientèle	2020	1 783 650	3 411 247	2 167 446	396 148	96 880	3 353 867	55 069	11 264 307
	2019 *	1 756 721	3 422 778	2 077 331	370 747	110 249	3 137 458	72 860	10 948 144
Engagements par signature	2020	213	765 740	185 319	9 238	2 413	5 849	1 608 503	2 577 275
	2019 *	468	781 776	218 913	15 533	2 201	5 874	1 748 932	2 773 699
Actifs Normaux (**)	2020	1 439 871	3 537 161	2 011 935	147 126	88 147	3 089 983	1 663 572	11 977 795
	2019 *	1 489 685	3 772 654	2 034 897	127 726	100 080	2 891 392	1 821 792	12 238 226
Actifs non perf. (***)	2020	343 992	639 826	340 830	258 260	11 146	269 733	-	1 863 787
	2019 *	267 504	431 900	261 347	258 554	12 371	251 940	-	1 483 617
Total	2020	1 783 863	4 176 987	2 352 765	405 386	99 293	3 359 716	1 663 572	13 841 582
	2019 *	1 757 189	4 204 554	2 296 244	386 280	112 451	3 143 332	1 821 792	13 721 843

(\*) 2019 retraité

(\*\*) Actifs classés 0 & 1

(\*\*\*) Actifs classés 2, 3 & 4

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 31/12/2020	Agios Réserves 31/12/2019	Variation
Compte courant débiteur	(95 189)	(92 093)	(3 096)
Crédits commerciaux et industriels	(128 200)	(109 130)	(19 070)
Immobilier promoteur	(56 085)	(40 362)	(15 723)
Immobilier acquéreur contractuel	(2 131)	(2 858)	727
Immobilier acquéreur ressources propres	(19 106)	(15 647)	(3 459)
<b>Total General</b>	<b>(300 711)</b>	<b>(260 090)</b>	<b>(40 621)</b>

Le mouvement des provisions sur créances à la clientèle se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotation	Reprise	Cession	Reclass	Autres	31/12/2020
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(665 912)	(180 595)	45 935	13 381	-	-	(787 191)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	-	-	-	-	-	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(208 037)	(32 910)	10 704	4 911	-	-	(225 332)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(104 282)	(13 756)	9 625	-	-	-	(108 413)
Intérêts et autres produits réservés	(260 090)	(63 312)	16 541	6 150	-	-	(300 711)
<b>Total</b>	<b>(1 249 458)</b>	<b>(290 573)</b>	<b>82 805</b>	<b>24 442</b>			<b>(1 432 784)</b>

Les créances brutes à la clientèle, y compris engagements par signatures, par classe de risque se présentent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Classe 0 et 1	11 937 282	12 186 875	(249 593)
Classe 2	114 782	84 448	30 334
Classe 3	196 139	100 099	96 040
Classe 4	810 377	609 331	201 046
Classe 5	742 489	689 739	52 750
<b>Total des créances brutes</b>	<b>13 801 069</b>	<b>13 670 492</b>	<b>130 577</b>

Les crédits sur ressources spéciales par ligne se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
FONAPRA	79	127
FOPRODI	26	29
FOPROLOS	403 742	356 760
PNRLR	105 815	105 815
FNAH	190	244
2EME PDU	1 907	1 912
3 EME P.D.U	5 505	5 515
4 EME P.D.U	7 268	7 282
EL HAFSIA	406	407
HG 00 4B	10 634	10 707
PRLSI INONDATION	2 041	2 041
AFD	3 996	4 478
1er logement	8 077	5 796
<b>Total des créances brutes</b>	<b>549 686</b>	<b>501 113</b>

#### Note 4- Portefeuille titres commerciaux

Au 31/12/2020, le portefeuille titre commercial totalise 82 345 mille dinars contre 101 487 mille dinars au 31/12/2019 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2020	31/12/2019
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	63 006	72 323
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	14 591	25 072
Autres titres de placement	Coté	1 000	1 000
<b>Total 1</b>	-	<b>78 597</b>	<b>98 395</b>
Créances rattachées aux titres de placement	-	3 748	3 386
Provisions sur titres de placements	-	-	(294)
<b>Total 2</b>	-	<b>3 748</b>	<b>3 092</b>
<b>Total Net (1+2)</b>	-	<b>82 345</b>	<b>101 487</b>

Les bons du trésor sont ventilés selon la durée résiduelle comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité	Actif sans maturité	Total
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	-	42 669	20 337	-	63 006	-	63 006
Dont parties liées	-	42 669	20 337	-	63 006	-	63 006

Le tableau suivant présente les plus value latentes sur titres de participation :

	VB	(+V) Latente
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	63 006	-
Titres de placement émis par des établissements de crédit	14 591	-
Autres titres de placement	1 000	-
<b>Total</b>	<b>78 597</b>	<b>-</b>

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2019	Acquisi-tion	Cession	Reclass	31/12/2020	Emetteur	Fixe	Variable
Bons de Trésor	72 323	-	(9 317)	-	63 006	Trésor	63 006	-
Titres de placement	25 072	-	(10 481)	-	14 591	Banque	-	14 591
Autres titres de placement	1 000	-	-	-	1 000	Société	-	1 000
<b>Total</b>	<b>98 395</b>	<b>-</b>	<b>(19 798)</b>	<b>-</b>	<b>78 597</b>	<b>-</b>	<b>63 006</b>	<b>15 591</b>

#### Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 1 584 244 mille dinars au 31 décembre 2020 contre 1 525 525 mille dinars au 31 décembre 2019.

La hausse du portefeuille titres d'investissement durant l'exercice 2020 provient principalement de la variation conjuguée des fonds donnés en gestion par la banque à sa filiale la SIM SICAR suite au remboursement, des nouvelles souscriptions dans les titres de participation et du niveau de provisionnement.

Libellé	Titres D'investis BTA	Titres D'investis SICAR	Ent Liées	Entr associés	Autres Titres de participation	Total
Solde au 31/12/2019	1 135 771	252 235	59 994	41 000	69 935	1 558 935
Acquisitions 2020	35 059	20 389	-	-	7 691	63 139
<b>Total brut au 31/12/2020</b>	<b>1 170 830</b>	<b>269 624</b>	<b>59 994</b>	<b>41 000</b>	<b>80 626</b>	<b>1 622 074</b>
Créances rattachés 2020	78 018	25	-	-	-	78 043
Provision au 31/12/2019	-	(60 355)	(1 410)	(23 859)	(23 004)	(108 628)
Dotation 2020	-	(5)	(519)	(5 109)	(2 950)	(8 583)
Reprise 2020	-	-	189	-	1 148	1 337
Provision au 31/12/2020	-	(60 360)	(1 740)	(28 968)	(24 805)	(115 873)
<b>Total net au 31/12/2020</b>	<b>1 248 848</b>	<b>209 289</b>	<b>58 254</b>	<b>12 032</b>	<b>55 821</b>	<b>1 584 244</b>

Les participations dans les parties liées à la banque se détaillent comme suit :

Participations	31/12/2020			31/12/2019		
	Brut	Prov	Net	Brut	Prov	Net
BH LEASING	12 371	(99)	12 272	12 371	-	12 371
BH INVEST	900	-	900	900	-	900
SICAV BH-Obligataire	14 906	-	14 906	14 906	-	14 906
SICAV BH-Capitalisation	4 543	(895)	3 648	4 543	(1 084)	3 459
BH SICAF	7 446	-	7 446	7 446	-	7 446
BH ASSURANCES	5 887	-	5 887	5 887	-	5 887
BH IMMO	4 498	-	4 498	4 498	-	4 498
BH EQUITY	7 497	-	7 497	7 497	-	7 497
BH PRINT	420	(420)	-	420	-	420
BH RECOUVREMENT	1 200	-	1 200	1 200	-	1 200
Société Moderne de titrisation	326	(326)	-	326	(326)	-
TFB	41 000	(28 968)	12 032	41 000	(23 859)	17 141
<b>Total</b>	<b>100 994</b>	<b>(30 708)</b>	<b>70 286</b>	<b>100 994</b>	<b>(25 269)</b>	<b>75 725</b>

(\*) Sociétés cotées en bourse

Liste des entreprises filiales

Dénomination	Capital social	Nbre d'actions	Participation BH	%	Capitaux propres	Résultat 2020
BH LEASING	35 000 000	7 000 000	2 915 014	41,64%	29 194	(508)
BH INVEST	3 000 000	30 000	9 000	30,00%	5 303	(734)
SICAV BH-Obligataire	100 625 449	1 017 866	146 972	14,44%	106 173	5 547
SICAV BH-Capitalisation	10 963 822	350 192	110 110	31,44%	11 601	637
BH SICAF	15 000 000	1 500 000	744 799	49,65%	15 389	(282)
BH ASSURANCES	13 300 000	2 660 000	635 596	23,89%	70 229	9 662
BH IMMO	15 000 000	150 000	44 975	29,98%	12 164	(3 622)
BH EQUITY	18 000 000	3 600 000	1 497 092	41,59%	21 790	103
BH PRINT	1 400 000	140 000	42 000	30,00%	(1 966)	(647)
BH RECOUVREMENT	2 000 000	200 000	120 000	60,00%	4 871	87

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
Matériel de sécurité	15%	linéaire
Constructions	5%	linéaire
Matériel de transport	20%	linéaire
Outillage mobile	15%	linéaire
Mobilier de bureau	20%	linéaire
Matériel de bureau	20%	linéaire
Matériel informatique	33%	linéaire
Agencements et aménagements	20%	linéaire
Installations	5% et 10%	linéaire
Logiciels informatiques	33%	linéaire

## Note 6 - Valeurs Immobilisées

Designation	Mouvements de la période					Amortissement et provision				
	Valeur début de période	Acquisitions	Sortie	Reclassement	Valeur fin de période	Cumul début de période	Dotation	Amort sorties	Valeur fin de période	VCN fin de période
Immeubles d'exploitation	52 548	-	-	-	52 548	(26 340)	(2 258)	-	(28 598)	23 950
Terrains d'exploitation	5 116	-	-	-	5 116	-	-	-	-	5 116
Agencements, aménagements et installations	62 939	5 625	-	-	68 565	(39 869)	(9 155)	-	(49 024)	19 541
Matériel et mobiliers de bureau	39 199	2 069	(271)	-	40 997	(30 335)	(3 440)	-	(33 504)	7 493
Matériel de transport	3 615	310	(283)	-	3 642	(2 435)	(360)	-	(2 568)	1 074
Avances et acomptes / commandes d'immobilisations	14 725	1 508	-	-	16 233	-	-	-	-	16 233
Immobilisations incorporelles en cours	28 699	11 604	-	-	40 304	-	-	-	-	40 304
Terrains hors exploitation	105	-	-	-	105	-	-	-	-	105
Immeubles hors exploitation	1 252	-	-	-	1 252	(1 098)	(18)	-	(1 117)	135
Logiciels informatiques	13 888	2 134	-	-	16 022	(11 179)	(1 705)	-	(12 884)	3 138
Fonds de commerce	2 802	-	-	-	2 802	(2 769)	(5)	-	(2 774)	28
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	(5 000)	-	-	(5 000)	(5 000)
<b>Total</b>	<b>224 888</b>	<b>23 250</b>	<b>(554)</b>	<b>-</b>	<b>247 586</b>	<b>(119 025)</b>	<b>(16 941)</b>	<b>-</b>	<b>(135 469)</b>	<b>112 117</b>

## Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2020 un solde de 183 038 mille dinars contre 206 073 mille dinars au 31/12/2019 se détaillant ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
a - Comptes d'attente et de régularisation	6 557	4 709
b - Autres	176 481	201 364
Créances prises en charge par l'Etat	-	-
Avances au personnel	11 336	11 708
Prêts au personnel	25 260	24 931
Etat et collectivités locales	64 208	51 827
Débiteurs divers	89 580	126 505
Valeurs d'encaissements	-	-
Charges reportées	4 840	4 615
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(18 743)	(18 222)
<b>Total Net</b>	<b>183 038</b>	<b>206 073</b>

Le mouvement des charges reportées se présente comme suit

	31/12/2019	Dotation	Augment	Diminut	Reclass	31/12/2020
Frais d'émission d'emprunts	3 719	-	389	-	-	4 109
Frais préliminaires	896	(165)	-	-	-	731
<b>Total des charges reportées</b>	<b>4 615</b>	<b>(165)</b>	<b>389</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 840</b>

(\*) Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(18 222)	(2 500)	1 979	(18 743)
<b>Total des provisions</b>	<b>(18 222)</b>	<b>(2 500)</b>	<b>1 979</b>	<b>(18 743)</b>

## 5.2- PASSIFS

## Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2020 un solde de 1 956 947 mille dinars contre 2 486 108 mille dinars au 31/12/2019 se détaillant ainsi

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	902 000	849 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	386 250	1 116 450
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	551 164	500 820
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	4 131	4 873
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	113 402	14 965
<b>Total</b>	<b>1 956 947</b>	<b>2 486 108</b>

	31/12/2020	organisme	Refin BCT	Mat par titres
Emprunts en dinars auprès des banques (*)	1 288 250	Banque	Non	Non
Emprunts en devises auprès des banques	551 164	Banque	Non	Non
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires	4 131	Banque	-	-
Dépôts à vue des établissements financiers	113 402	Leasing	Non	Non
<b>Total</b>	<b>1 956 947</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(\*) Les emprunts refinancés par la BCT représentent 858 000 MD

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contrac.	Actif sans maturité contrac.	Total
Dépôts et avoirs des étab. bancaires et financiers	1 812 341	140 475	-	-	1 952 816	4 131	1 956 947
dont dépôt des parties liées	-	-	-	-	-	-	-

#### Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2020 un solde de 7 234 476 mille dinars contre 6 879 309 mille dinars au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires	2 576 345	2 203 560
Comptes d'épargne	2 479 967	2 148 188
Comptes à échéance	1 243 517	1 625 732
Bons à échéance et valeurs assimilées	736 881	676 150
Dettes rattachées	50 876	60 748
Charges constatées d'avance	(8 649)	(22 747)
Autres sommes dues	155 541	187 678
<b>Total</b>	<b>7 234 476</b>	<b>6 879 309</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dépôts à vue</b>	<b>2 576 345</b>	<b>2 203 560</b>
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 891 652	1 402 178
Comptes ordinaires en dinars convertibles	43 046	37 539
Comptes ordinaires en devises	635 853	758 693
Dettes rattachées	5 794	5 150
<b>Dépôts d'épargne</b>	<b>2 479 967</b>	<b>2 148 188</b>
Comptes d'épargne logement	627 809	538 043
Comptes d'épargne logement EL JADID	301 443	288 903
Comptes spéciaux d'épargne	1 410 658	1 211 742
Comptes d'épargne études	31 668	27 830
Comptes d'épargne Capital +	108 346	81 637
Comptes d'épargne investissement	43	33
<b>Total Net</b>	<b>5 056 312</b>	<b>4 351 748</b>

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes à terme	949 010	1 334 408
Placements en devises	294 507	291 324
Certificat de dépôt	604 500	539 500
Bons de caisse	132 381	136 650
Dettes rattachées	50 876	60 748
Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance	(8 649)	(22 747)
<b>Total Net</b>	<b>2 022 625</b>	<b>2 339 883</b>

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contrac.	Actif sans maturité contrac.	Total
Dépôts et avoirs de la clientèle	762 355	848 506	825 023	4 595 030	7 030 914	203 562	7 234 476
dont dépôt des parties liées	84 175	29 275	24 426	463 191	601 067	-	601 067

#### Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2020 un solde de 1 735 592 mille dinars contre 1 571 884 mille dinars au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires	30 700	45 642
Ressources extérieures	733 363	657 510
Fonds budgétaires	604 997	540 742
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	12 182	14 841
Dettes rattachées aux ressources spéciales	41	418
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	6	295
Emprunts subordonnés	145 732	200 426
Autres fonds empruntés	203 165	109 270
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	5 406	2 740
<b>Total</b>	<b>1 735 592</b>	<b>1 571 884</b>

Les Ressources spéciales se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
-FONDS FOPROLOS	389 860	338 295
-FONDS PNRLR	107 347	107 347
- EMPRUNTS A.F.D	-	694
-FONDS 2EME PDU	2 913	2 904
-FONDS 3EME P.D.U	8 817	8 805
-FONDS 4EME P.D.U	20 992	20 984
-FONDS EI HAFSIA	2 787	2 720
-FONDS FNAH	19 101	22 098
- AUTRES FONDS	22 994	6 377
-FONDS FONAPRA	1 516	1 560
-FONDS FOPRODI	654	656
-FONDS HG004B	25 745	26 032
-FONDS PRLSI INONDATION	2 271	2 270
DETTES RATTACHEES	41	418
<b>Total</b>	<b>605 038</b>	<b>541 160</b>

Les emprunts se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts matérialisés	921 983	918 714
Emprunts obligataires	30 700	45 642
Dettes rattachées	145 732	200 426
Dettes rattachées	6	295
Autres emprunts	745 545	672 351
Emprunts Banque Mondiale	13 376	14 052
Emprunts B A D	264 443	193 446
Emprunts B E I	389 287	395 763
Emprunt BIRD	3 929	4 643
Emprunt FADES	18 694	20 280
AFD	43 634	29 326
Dettes rattachées	12 182	14 841
Autres fonds empruntés	208 571	112 010
<b>Total Net</b>	<b>1 130 554</b>	<b>1 030 724</b>

Les emprunts et ressources spéciales sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contrac.	Actif sans maturité contrac.	Total
Emprunts et ressources spéciales	239 401	201 262	566 192	501 371	1 508 226	227 366	1 735 592
dont dépôt des parties liées	7 000	21 000	112 000	249 860	389 860	215 178	605 038

#### Note 11 - Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2020 un solde de 261 832 mille dinars contre 289 186 mille dinars au 31/12/2019 se détaillant ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Organismes sociaux	3 014	3 118
Personnel	(270)	(50)
Etat et collectivités locales	34 599	27 215
Fournisseurs	7 753	10 994
Commissions de garantie et de change	3 917	4 392
Exigibles après encaissement	93 957	86 298
Siège et succursales	-	5 342
Provisions pour passifs et charges	12 086	12 248
Impôts sur les sociétés	45 305	70 800
Comptes de régularisation passifs	53 333	64 412
Divers	8 138	4 417
<b>Total</b>	<b>261 832</b>	<b>289 186</b>

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020
Provisions pour passifs et charges	12 248	1 344	(1 506)	12 086
<b>Total des provisions pour passifs et charges</b>	<b>12 248</b>	<b>1 344</b>	<b>(1 506)</b>	<b>12 086</b>

### 5.3- CAPITAUX PROPRES

#### Note 12 - Capitaux propres :

	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres		
Capital souscrit	238 000	238 000
Primes liées au capital	128 000	128 000
Réserves légales	23 800	23 800
<b>Autres réserves</b>	<b>591 395</b>	<b>449 232</b>

(Suite)	31/12/2020	31/12/2019
Actions propres	-	-
Ecart de réévaluation	414	414
Subventions d'investissement	-	-
Report à nouveau	-	1
Modifications comptables	-	-
Résultat en instance d'affectation	-	-
Résultat de l'exercice	72 943	141 642
<b>Total</b>	<b>1 054 552</b>	<b>981 089</b>

A la date du 31-12-2020, le capital social s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions totalement libérées, de valeur nominale égale à 5 DT.

Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2020 s'élève au 31 Décembre 2020 à 1 054 552 mille dinars contre 981 089 mille dinars au 31 décembre 2019.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2020 la somme de 48 004 MD et se détaillent comme suit :

Fonds d'aide sociale	4 323
Réserves pour risques généraux	43 254
Resultat reporté	13
Réserve spéciale de réévaluation (Apport CNEL BH)	414
<b>Total</b>	<b>48 004</b>

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat de l'exercice (1)	72 942 608	141 641 681
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
Augmentation du capital	-	-
Actions gratuite	-	-
Actions en numéraire	-	-
Date de l'augmentation du capital	-	-
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
<b>Résultat par action en dinars (1)/(2)</b>	<b>1,532</b>	<b>2,976</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellés	Capital Social	Primes D'émission	Rés. légales	Ré-serves extra	Res. pr. Reiny exonéré	Res. pr ris. Généraux	Modif. comptable	Rés. F. Social	Réserves Réval Immob	Rép à nouveau	Résultat	Total
<b>Solde au 31/12/2018</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 203</b>	<b>134 110</b>	<b>152 813</b>	<b>16 073</b>	-	<b>38 414</b>	<b>414</b>	<b>8</b>	<b>136 310</b>	<b>867 345</b>
Affectation du résultat 2018	-	-	597	91 370	40 000	3 500	-	850	-	(7)	(136 310)	-
Recalculs et autres variations	-	-	-	-	(28 560)	-	-	-	-	28 560	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(28 560)	-	(28 560)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	662	-	-	-	662
<b>Résultat au 31/12/2019</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 800</b>	<b>225 480</b>	<b>164 253</b>	<b>19 573</b>	-	<b>39 926</b>	<b>414</b>	<b>1</b>	<b>141 642</b>	<b>981 089</b>
Affectation du résultat 2019	-	-	-	113 293	24 000	3 500	-	850	-	(1)	(141 642)	-
Recalculs et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	520	-	-	-	520
<b>Résultat au 31/12/2020</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 800</b>	<b>338 773</b>	<b>188 253</b>	<b>23 073</b>	-	<b>41 296</b>	<b>414</b>	<b>-</b>	<b>72 943</b>	<b>1 054 552</b>

(\*) Il s'agit des intérêts sur lesancements de l'année

#### 5.4- ENGAGEMENT HORS BILAN

##### Note 13 - Engagements donnés

###### Passifs eventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2020 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Passifs eventuels	60 185	2 284 016	-
Caution et aval	54 621	580 535	-
Crédit documentaire	5 564	352 763	-
<b>Actifs donnés en garantie</b>	<b>-</b>	<b>1 350 718</b>	<b>-</b>

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Bons de trésor affectés en garantie	585 118	585 118
Garantie données sur refinancement crédit court terme	565 600	565 600
Garantie données sur refinancement crédit moyen terme	200 000	200 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 350 718</b>	<b>1 350 718</b>

###### Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2020 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements donnés	-	231 574	1 500
de financement	-	231 574	-
sur titres (*)	-	-	1 500

(\*) La banque ne dispose pas de titres à livrer au 31/12/2020

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	-	-
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	97 925	127 674
<b>Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires</b>	<b>126 998</b>	<b>239 256</b>

(Suite)	31/12/2020	31/12/2019
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources contractuelles	2 505	1 726
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources ordinaires	2 689	3 090
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources affectées	1 458	1 458
<b>Total</b>	<b>231 574</b>	<b>373 204</b>

#### Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2020 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	569	-	-
<b>de financement</b>	<b>569</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2020 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	44 187	1 397 373	-
<b>de garantie de la clientèle</b>	<b>44 187</b>	<b>1 397 373</b>	<b>-</b>

#### Note sur les engagements en devises

	31/12/2020	31/12/2019
Opérations de change au comptant non dénouées au 31.12.2020	-	-
Devises vendues à livrer	80 437	32 800
Dinars achetés à recevoir	89 357	272 554
Devises achetées à recevoir	72 869	25 164
Dinars vendues à livrer	29 508	235 114
Opérations de change à terme à des fins de couverture non dénouées au 31.12.2020	-	-
Devises vendues à livrer	75 611	387 692
Dinars achetés à recevoir	43 387	123 568
Devises achetées à recevoir	382 882	1 027 579
<b>Dinars vendues à livrer</b>	<b>448 024</b>	<b>766 088</b>

#### 5.5- ETAT DE RESULTAT

##### Note 16 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 898 537 mille dinars au 31/12/2020 contre 930 649 mille dinars au 31/12/2019 et se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	3 862	2 747
Intérêts et revenus assimilés sur comptes ordinaires bancaires	79	159
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	12 173	14 060
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	704 883	727 650
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	92 451	107 871
Intérêts de retard sur crédits	29 465	18 870
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	22 565	10 931
Produits sur opérations avec la clientèle liés à une modification comptable	-	15
Reports sur opérations de change à terme de couverture	6 495	20 886
Commissions sur engagements de garantie	10 872	12 203
Commissions sur lettres de garantie	540	819
Commissions de compte sur opérations de crédit	8 152	6 184
Commissions de découvert sur opérations de crédit	6 965	8 201
Commissions sur billets de trésorerie	35	53
<b>Total</b>	<b>898 537</b>	<b>930 649</b>

Les intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Crédits commerciaux et industriels	506 059	523 732
Immobilier promoteur	89 687	94 987
Immobilier acquéreur contractuel	34 723	33 784
Immobilier acquéreur ressources propres	64 121	64 879
Autres concours à la clientèle	10 111	9 986
Crédits sur ressources spéciales	182	282
<b>Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle</b>	<b>704 883</b>	<b>727 650</b>

### Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 101 770 mille dinars au 31/12/2020 contre 108 992 mille dinars au 31/12/2019.

Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Commissions sur effets chèques et opérations diverses</b>	<b>49 270</b>	<b>51 772</b>
Commissions sur effets à l'encaissement	82	76
Commissions sur effets à l'escompte	406	508
Commissions sur opérations diverses sur effets	652	465
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	12 330	14 866
Commissions sur opérations de virements	18 328	20 715
Commissions sur opérations sur titres	1	2
Frais de tenue des comptes	17 471	15 140
<b>Commissions sur commerce extérieur et change</b>	<b>4 020</b>	<b>5 658</b>
Commissions sur domiciliation et modification de titres	228	262
Commissions sur remises et accreditifs documentaires	3 503	4 883
Commissions sur virements et chèques en devises	289	513
<b>Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux</b>	<b>2 037</b>	<b>1 922</b>
FOPROLOS	1 900	1 711
FNAH	108	96
4 EME P.D.U	19	19
HG 00 4B	10	10
Autre	-	86
<b>Autres commissions</b>	<b>46 443</b>	<b>49 642</b>
Commissions sur opérations monétiques	9 184	9 247
Commissions d'étude	23 594	24 430
Commission de gestion	2 783	3 957
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	10 882	12 008
<b>Total</b>	<b>101 770</b>	<b>108 992</b>

### Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2020, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 36 596 mille dinars contre 54 828 mille dinars au 31/12/2019 détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Gains nets sur titres de transaction	89	-
Gains nets sur titres de placement	8 095	21 287
Gains nets sur opérations de change	28 412	33 541
<b>Total</b>	<b>36 596</b>	<b>54 828</b>

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur BTCT	89	-
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	8 095	21 287
Gains sur opérations de change	38 675	55 850
<b>Total des produits</b>	<b>46 859</b>	<b>77 137</b>
Pertes sur opérations de change	(10 263)	(22 309)
<b>Total des charges</b>	<b>(10 263)</b>	<b>(22 309)</b>
<b>Total</b>	<b>36 596</b>	<b>54 828</b>

### Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2020, le revenu du portefeuille d'investissement est de 86 190 mille dinars contre 66 341 mille dinars au 31/12/2019 détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	2 619	1 597
Intérêts et revenus des titres d'investissements	83 571	64 744
Jetons de présence perçus	-	-
<b>Total</b>	<b>86 190</b>	<b>66 341</b>

Les revenus sur les bons de trésors ont été reclassés en 2016 parmi les revenus sur les titres d'investissement pour le besoin de la comparabilité pour un montant de 4 921 mille dinars.

Les dividendes reçus se présentent comme suit :

Sociétés	Dividendes 2020	Dividendes 2019
BH LEASING	-	-
BH INVEST	-	-
SICAV BH-Obligataire	863	811
SICAV BH-Capitalisation	-	-
BH SICAF	-	149
BH ASSURANCES	636	-
BH IMMO	-	-
BH EQUITY	530	150
BH PRINT	-	-
BH RECOUVREMENT	420	240
Société Moderne de titrisation	-	-
TFB	-	-
Autres	170	247
<b>Total</b>	<b>2 619</b>	<b>1 597</b>

#### Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2020, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 608 119 mille dinars contre 657 848 mille dinars au 31/12/2019 détaillés comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
<b>OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS</b>	<b>(63 081)</b>	<b>(45 162)</b>
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(63 081)	(44 982)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires banques	-	(180)
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>(363 450)</b>	<b>(356 781)</b>
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(30 881)	(25 682)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(884)	(899)
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(105 316)	(94 841)
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(224 091)	(233 148)
<b>Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable</b>	<b>(2 278)</b>	<b>(2 211)</b>

(Suite)	31/12/2020	31/12/2019
<b>EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>	<b>(50 534)</b>	<b>(47 134)</b>
Intérêts sur ressources spéciales	(32 795)	(24 217)
Emprunts obligataires	(17 739)	(22 917)
<b>AUTRES INTERETS ET CHARGES</b>	<b>(131 054)</b>	<b>(208 772)</b>
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(245)	(77)
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(82 418)	(142 033)
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(1 401)	(1 393)
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(46 990)	(65 269)
<b>Total</b>	<b>(608 119)</b>	<b>(657 848)</b>

#### Note 21 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 171 584 mille dinars au 31 décembre 2020 contre 68 540 mille dinars au 31 décembre 2019 détaillé ainsi :

Sociétés	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dotation aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif</b>	<b>(257 648)</b>	<b>(161 844)</b>
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(180 595)	(112 993)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	(32 910)	(22 548)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(13 756)	(589)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 066)	(5 867)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(25 230)	(18 605)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(3 091)	(1 242)
<b>Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs</b>	<b>86 064</b>	<b>93 304</b>
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	59 318	76 038
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	15 615	13 730
Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle	9 625	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	1 506	3 536
<b>Total</b>	<b>(171 584)</b>	<b>(68 540)</b>

L'évolution des provisions sur le portefeuille des créances

Libellés	Provisions 2019	Dotations	Reprises	Cession	Autres	Provisions 2020
Provisions art 10 de la circulaire BCT 91-24	(665 912)	(180 595)	45 935	13 381	-	(787 191)
Provisions Additionnelle (91-24)	(208 037)	(32 910)	10 704	4 911	-	(225 332)
Provisions collectives	(104 282)	(13 756)	9 625	-	-	(108 413)
Ecart de rapprochement	(11 137)	-	-	-	-	(11 137)
Autres Provisions	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(989 368)</b>	<b>(227 261)</b>	<b>66 264</b>	<b>18 292</b>	<b>-</b>	<b>(1 132 073)</b>

#### Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de 7 050 dinars au 31 décembre 2020 contre 11 572 dinars au 31/12/2019 détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement</b>	<b>(13 469)</b>	<b>(13 841)</b>
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(4 892)	(5 226)
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	(8 577)	(8 615)
Charges et pertes sur titres couverts par des provisions	-	-
Charges et pertes sur titres non couverts par des provisions	-	-
<b>Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement</b>	<b>6 419</b>	<b>2 269</b>
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	4 788	2 064
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	1 631	205
<b>Total</b>	<b>(7 050)</b>	<b>(11 572)</b>

#### Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 31/12/2020, les autres produits d'exploitation totalisent 7 512 mille dinars contre 12 542 mille dinars au 31/12/2019.

Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
Autres produits accessoires	3 664	5 312	8 177
Produits sur opérations d'assurance	3 519	4 035	4 035
Récupération de frais postaux	227	262	262
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	102	68	68
<b>Total</b>	<b>7 512</b>	<b>9 677</b>	<b>12 542</b>

#### Notes 24 - Charge générale d'exploitation

Au 31/12/2020, les charges générales d'exploitation totalisent 52 818 mille dinars contre 59 288 mille dinars au 31/12/2019

Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
<b>Frais d'exploitation non bancaire</b>	<b>(2 165)</b>	<b>(2 411)</b>	<b>(2 411)</b>
Dons et cotisations	(2 165)	(2 411)	(2 411)
<b>Autres charges générales d'exploitation</b>	<b>(50 653)</b>	<b>(54 012)</b>	<b>(56 877)</b>
Loyers et charges locatives	(5 805)	(5 130)	(5 130)
Fournitures et autres matières consommables	(1 163)	(1 338)	(1 338)
Autres services extérieurs	(14 822)	(14 450)	(17 315)
Jetons de présence	-	(388)	(388)
Autres charges diverses d'exploitation	(26 225)	(30 032)	(30 032)
Impôts et taxes	(2 638)	(2 674)	(2 674)
<b>Total</b>	<b>(52 818)</b>	<b>(56 423)</b>	<b>(59 288)</b>

(\*) Au 31/12/2020, les autres charges diverses d'exploitation comprennent 17 062 mille dinars représentant la cotisation au Fonds de garantie des dépôts bancaires.

#### Notes 25 - Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de -262 mille dinars au 31 décembre 2020 contre -7 mille dinars au 31/12/2019 détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Pertes provenant des activités ordinaires</b>	<b>(623)</b>	<b>(20)</b>
Pertes exceptionnelles	(623)	(20)
<b>Gains provenant des activités ordinaires</b>	<b>361</b>	<b>13</b>
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	-	9
Profits exceptionnels	361	4
<b>Solde net ( PR8/CH9)</b>	<b>(262)</b>	<b>(7)</b>

#### Notes 26 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2020 totalise 45 305 mille dinars contre 70 800 au 31/12/2019.

#### Notes 27 – Gains et pertes provenant des éléments extraordinaires

Ce poste totalise un montant net de -21918 mille dinars au 31 décembre 2020 détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Contribution sociale de solidarité	(4 046)	-
Don au fonds de lutte contre le Covid-19	(11 400)	-
Contribution conjoncturelle	(6 472)	(6 069)
<b>Total</b>	<b>(21 918)</b>	<b>(6 069)</b>

#### 5.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

##### Notes 28 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2020 ont atteint un montant de 116 089 mille dinars contre 736 167 mille dinars en fin de période 2019, soit une variation de 620 078 mille dinars.

Cette variation positive des liquidités résulte principalement de l'activité d'exploitation et d'investissement détaillée comme suit :

	2020	2019	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	428 121	(270 981)	699 102
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(823)	(29 081)	28 258
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	164 367	172 678	(8 311)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	28 413	33 541	(5 128)
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>620 078</b>	<b>(93 843)</b>	<b>713 921</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(736 167)	(642 324)	(93 843)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>(116 089)</b>	<b>(736 167)</b>	<b>620 078</b>

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit:

	2020	2019
Caisse en dinars	36 681	32 179
Caisse en devises	384	1 185
Change manuel	2 366	4 239
Avoirs chez la BCT en dinars	15 679	7 432
Comptes IBS	22 173	14 913
Avoirs chez la BCT en devises	49 089	50 367
Prêts à la BCT en devises < 90 j	61 637	232 246
Comptes de chèques postaux-CCP	286	286
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	7 176
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars < 90J	80 000	30 000
Prêts aux établissements financiers < 90J	1 191	260
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(386 250)	(1 116 450)
<b>Total</b>	<b>(116 089)</b>	<b>(736 167)</b>

L'examen et l'analyse des flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

#### (1) Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens négatif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 350 298 dinars.

- Les crédits à la clientèle octroyés nets des remboursements ont enregistré une diminution de 381 608 mille dinars.

- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31/12/2020 et le 31/12/2019 à 113 401 mille dinars.

L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 386 472 mille dinars.

## (2) Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des participations compensées en partie par la perception des dividendes est à l'origine du flux de trésorerie négatif de 823 mille dinars.

## (3) Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie positif net de 164 367 mille dinars provient principalement de l'augmentation du total des ressources spéciales et par l'émission et remboursement d'emprunts.

## (4) Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31/12/2020 ont engendré une incidence positive sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 28 413 mille dinars.

## 4.7- CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES PARTIES LIEES

### Conventions conclues avec BH Assurance, dont la banque détient 23,89% de son capital

1) La Banque a conclu un avenant n°01/2020 au contrat d'assurance vie capitalisation plan d'assainissement social BH Bank, qui permet la couverture des prestations prises en charge par la BH Bank dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fonds géré au profit de la BH Bank. Ce contrat prend effet le 1er janvier 2020 aux conditions ci-après :

- Le taux de rendement net est de : 3.5% par an
- Frais de gestions du contrat : 2.75% chaque prime annuelle au lieu de 3%
- Frais d'acquisition : 0% par année de contrat
- La participation aux bénéfices : égale à 80% des résultats financiers des placements de «BH Assurance» au titre de la catégorie capitalisation au lieu de 75%.

La prime annuelle souscrite relative à l'exercice 2020 totalise un montant de 4 000 000 dinars.

2) La Banque a conclu un contrat collectif d'assurance sur la vie, qui permet d'assurer le règlement des indemnités de départ à la retraite dont la banque serait débitrice envers ses employés déclarés dans ce contrat. Ce contrat prend effet le 1<sup>er</sup> Avril 2015.

La prime annuelle souscrite relative à l'exercice 2020 totalise un montant de 2 174 512 dinars.

3) La Banque a souscrit, au cours de l'exercice 2020, à des polices d'assurance, détaillées comme suit :

- Assurance groupe pour un montant de	10 136 572 dinars
- Assurance automobile pour un montant de	151 936 dinars
- Assurance Multi risques informatique pour un montant de	24 804 dinars
- Assurance Risques Divers pour un montant de	360 614 dinars
- Assurance Incendie	192 013 dinars

4) La Banque a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2020, des commissions relatives au contrat DHAMEN pour un montant de 8 157 514 dinars au titre des conventions de bancassurance.

5) La Banque a conclu une convention portant sur les commissions relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux ». Le montant de ces commissions s'élève, au titre de l'exercice 2020, à 15 127 dinars.

6) La «BH Bank » a conclu une convention portant sur la participation bénéficiaire relative aux contrats « incendies crédits habitat ». Le montant de la participation bénéficiaire s'élève, au titre de l'exercice 2020, à 49 430 dinars hors taxes.

7) La BH Assurance a souscrit le 20 Avril 2018 à un emprunt obligataire subordonné de 3 000 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2020 à 291 078 dinars.

8) La BH Assurance, a souscrit le 28 février 2017 à un emprunt obligataire subordonné de 3 500 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement de 7.5%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2020 à 218 918 dinars.

9) La BH Assurance a souscrit le 29 Mai 2015 à un emprunt obligataire subordonné de 6 600 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans et un taux de rendement de 7.5%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2020 à 238 142 dinars.

10) La BH Assurance a souscrit le 20 Mai 2013 à un emprunt obligataire de 1 620 000 DT émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal TMM+1.8%.

Les charges supportées à ce titre en 2020 s'élèvent à 10 305 dinars.

11) La BH Assurance a souscrit le 20 Mai 2013 à un emprunt obligataire de 1 500 000 DT émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans et un taux de rendement de 6,8%.

Les charges supportées à ce titre en 2020 s'élèvent à 7 069 dinars.

12) La BH Assurance a souscrit le 31 décembre 2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la «BH Bank » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM+0.8%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2020 à 224 458 dinars.

13) La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès de la BH Assurance, dont la Banque détient 23,89% de son capital, de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis ». À partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez-de-chaussée et du 1er Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le loyer, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 411 695 dinars hors taxes.

14) La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès la BH Assurance d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010. Le loyer, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 47 398 dinars hors taxes.

#### **Conventions conclues avec «BH EQUITY » dont la Banque détient 41,59 % de son capital**

1) Plusieurs conventions ont été conclues par la Banque depuis 1998 portant mise à la disposition de la société «BH Equity » des fonds à capital risque. Ces conventions, encore en vigueur, prévoient une rémunération de 1,5 % du montant des fonds gérés au profit de la BH Equity.

Le montant de la commission payée, au cours de l'exercice 2020, s'élève à 950 000 dinars hors taxes.

#### **Conventions conclues avec BH RECOUVREMENT dont la Banque détient 60 % de son capital**

1) Une convention de cession des créances conclue avec BH Recouvrement dont la Banque détient 60 % de son capital. Les créances cédées totalisent un montant de 27 060 431 dinars pour un prix de cession de 1 177 dinars.

2) Un détachement du personnel auprès de la «BH Recouvrement », dont la BH Bank détient 60 % de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 242 260 dinars.

#### **Conventions conclues avec la BH INVEST (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital,**

1) La «BH Bank » a conclu une convention pour l'externalisation des tous les travaux en relation avec l'objet social de la « BH INVEST » et notamment :

- L'intermédiation en bourse ;
- La tenue de registre ;
- Le montage et le placement d'émission de titres en capital et de titres de créances ;
- L'évaluation des participations de la banque ;

- L'étude et l'évaluation d'opportunités de prise de participation ;
- Le montage et l'évaluation d'opportunités de prise de participations ;
- Le montage des dossiers d'acquisition ;
- L'assistance à la préparation des assemblées générales, des communications financières et autres supports de communication financière.

2) La «BH Bank » a conclu une convention pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la Banque de l'Habitat en 2009 pour un montant de 100 MDT sur 15 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après :

- Frais de montage : 20 000 dinars ;
- Frais de placement : 0.2% flat du montant de l'émission
- Frais de gestion : 0.2% du restant dû.

Les charges supportées à ce titre par la Banque au cours de 2020 s'élèvent à 76 800 dinars hors taxes.

3) La «BH Bank » a conclu une convention pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la Banque en 2013 pour un montant de 51 MDT sur 7 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après :

- Frais de montage : 20 000 dinars ;
- Frais de placement : 0.1% flat du montant de l'émission
- Frais de gestion : 0.1% du restant dû.

Les charges supportées à ce titre par la Banque au cours de 2020 s'élèvent à 7 242 dinars hors taxes.

4) La «BH Bank » a conclu une convention, pour la gestion du « FCP BH CEA » en contrepartie d'une commission de gestion de 0.45% HTVA de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

La charge constatée à ce titre en 2020 s'élève à 9 762 dinars HTVA.

5) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant à « FCP BH CEA », fonds commun de placement de catégorie mixte. La charge constatée à ce titre en 2020 s'élève à 1 000 dinars HTVA.

6) La «BH Bank » a conclu en date du 16 Juin 2016 une convention pour l'hébergement, la maintenance et l'assistance de la banque des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données y afférentes contre une redevance annuelle de 54 830 dinars toutes taxes comprises payable trimestriellement.

#### **Conventions conclues avec la BH IMMO, dont la Banque de l'Habitat détient 29,98 % de son capital**

1) Un détachement du personnel auprès de la « BH IMMO », les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 120 625 dinars.

#### **Conventions conclues avec la SICAV BH Capitalisation dont la Banque détient 31,44 % de son capital**

1) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire, les produits comptabilisés par la Banque s'élèvent à 9 744 dinars HTVA en 2020.

2) La «BH Bank » a conclu une convention de distribution, les produits comptabilisés par la Banque s'élèvent à 6 496 dinars HTVA en 2020.

#### Conventions conclues avec la BH LEASING dont la banque détient 41,64% de son capital

1) La BH Bank a souscrit à un emprunt obligataire de 761 000 DT émis par la BH LEASING pour une durée de 7ans dont deux années de grâce.

Les produits réalisés à ce titre s'élèvent à 1 351 dinars au titre de l'année 2020.

2) La BH LEASING a obtenu au 31 décembre 2019 une garantie bancaire pour un montant de 2 000 000 Dinars auprès de la BH Bank pour garantir toutes sommes dues aux sociétés du Groupe HMS au titre des crédits accordés et jusqu'à concurrence du montant maximum sus- indiqué. Cette garantie demeurera valable pendant 12 mois, jusqu'au 30/12/2020.

3) La BH LEASING a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de location au profit de la BH Bank. Le financement porte sur un matériel de transport pour un montant de 176 551 Dinars. Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années. L'encours du financement au 31/12/2020 s'élève à 107 109 dinars et les charges constatées s'élèvent à 12 639 dinars.

#### Conventions conclues avec la BH SICAF dont la banque détient 49,65% de son capital

1) Un contrat de sous-location portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m<sup>2</sup>, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 dinars toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2020 s'élève à 3 309 dinars.

#### Conventions conclues avec la SICAV BH Obligataire dont la banque détient 14,44% de son capital

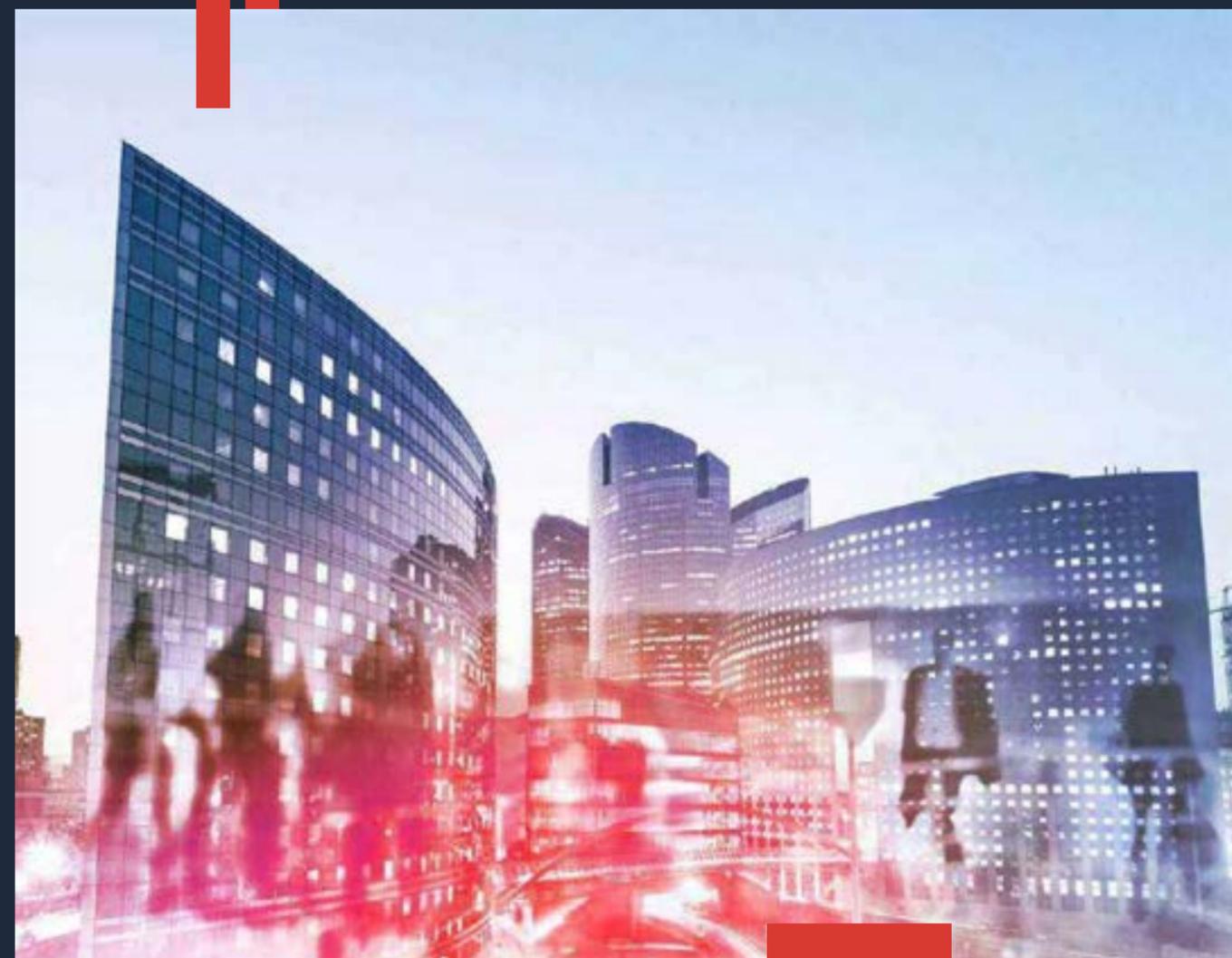
1) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire, les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 000 dinars HTVA en 2020.

#### **4-8- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours de la nouvelle période ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures.

Les états financiers au 31/12/2020 ont été arrêtés dans un contexte économique fortement impacté par la pandémie COVID-19.

Toutefois , et sur la base des informations disponibles , l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la banque ne peut pas être estimé d'une façon fiable.



# Activité des filiales

## RAPPORT D'ACTIVITE DES FILIALES POUR L'EXERCICE 2020

### 1. PRESENTATION DES FILIALES DE LA BH BANK :

Dénomination	Activité	Année de Création
BH INVEST	Intermédiation financière	1995
BH SICAF	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV CAPITALISATION	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV OBLIGATAIRE	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1997
BH IMMO	Promotion immobilière	1997
BH ASSURANCE	Assurances	1995
BH LEASING	Leasing	1997
BH EQUITY	Investissement à capital risque	1997
STIMEC (Société de technologie d'impression et d'édition de chèques)	Confection de chèques et édition de matières consommables	1999
BH RECOUVREMENT	Recouvrement de créances	2002
SMT(Société Moderne de Titrisation)	Titrisation	2002
TF Bank (TUNISIAN FOREIGN BANK)	Banque	1977

### 2- INDICATEURS FINANCIERS DES FILIALES.

Les principaux indicateurs des sociétés du groupe au 31/12/2020 sont présentés dans le tableau suivant :

DENOMINATION	TOTAL BILAN		CAPITAUX PROPRES		CHIFFRES D'AFFAIRES		RESULTAT NET	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>Sociétés consolidées</b>	<b>1 580 654</b>	<b>1 537 498</b>	<b>211 266</b>	<b>210 825</b>	<b>187 179</b>	<b>192 325</b>	<b>-8 871</b>	<b>-17 262</b>
BH IMMO	53 389	59 177	12 164	15 787	6 359	4 120	-3 622	-3 663
BH SICAF	15 536	15 841	15 389	15 675	441	697	-282	4
BH INVEST	8 368	9 109	5 303	6 072	1 107	1 385	-735	-353
BH EQUITY	322 080	298 686	21 790	22 229	2 652	3 545	103	1 024
BH ASSURANCE	348 727	312 025	70 229	63 231	127 600	116 700	9 662	9 507
BH LEASING	312 073	318 468	29 189	29 727	28 949	33 001	-513	-8 453
BH RECOUVREMENT	5 257	6 069	4 871	5 485	1 303	1 958	86	581
STIMEC	4 365	4 775	-1 966	-1 319	4 612	5 864	-646	-617
S.M. TITRISATION	755	755	-338	-311	0	0	-26	-28
TF BANK*	510 104	512 593	54 635	54 249	14 156	24 988	-12 898	-15 264
<b>OPCVM</b>	<b>118 856</b>	<b>88 441</b>	<b>117 774</b>	<b>87 645</b>	<b>6 113</b>	<b>6 722</b>	<b>5 587</b>	<b>6 244</b>
BH SICAV OBLIGATAIRE	106 766	83 710	106 173	83 166	5 712	6 469	5 247	6064
BH SICAV CAPITALISATION	12 090	4 731	11 601	4 479	401	253	340	180
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 699 510</b>	<b>1 625 939</b>	<b>329 040</b>	<b>298 470</b>	<b>193 292</b>	<b>199 047</b>	<b>-3 284</b>	<b>-11 018</b>

\* Pour la T.F.Bank ,le cours de référence de change de l'euro au 31-12-2020, est de 3,2918 DT.

#### 2-1 Pour les filiales consolidées:

En dépit de la pandémie COVID 2019, l'activité des filiales de la BH BANK au titre de l'exercice 2020 s'est caractérisée par les faits suivants :

- Le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des filiales hormis les OPCVM a enregistré une baisse de 3% pour passer de 192 325 mD en 2019 à 187 179 mD fin de l'exercice 2020.

- Les capitaux propres ont stagné pour atteindre le niveau de 211 266 mD contre 210 825 mD en 2019.

- Les résultats nets ont enregistré une amélioration de l'ordre de 49% passant de - 17 262 mD au 31-12-2019 à - 8 871 mD au 31-12-2020.

Cette évolution notable est expliquée principalement par l'amélioration des résultats des sociétés suivantes :

- La BH LEASING : de -8 453 mD en 2019 à -513 mD à la fin de l'exercice 2020, soit une hausse de 94%.
- T.F.Bank : de -15 264 mD en 2019 à - 12 898 mD à la fin de l'exercice 2020, soit une hausse de 15,5%.

## 2-2 Pour les OPCVM :

En dépit de la conjoncture difficile qu'a connue le pays caractérisée essentiellement par l'apparition de la pandémie COVID19, conjuguée avec la fluctuation des taux de rémunération des titres de créances et de placements monétaires, les sociétés à capital variable du groupe BH BANK (BH SICAV OBLIGATAIRE et BH SICAV CAPITALISATION) ont pu réaliser, les résultats suivants:

- Un actif net géré de 117 774 mD en 2020 contre 87 645 mD en 2019, soit une appréciation de plus de 34%.
- Un chiffre d'affaires qui a atteint 6 113 mD en 2020 contre 6 722 mD en 2019, soit une régression de 9%.

## 3- PRINCIPAUX CONSTATS PAR FILIALE :

### 3-1 Sociétés consolidées :

#### BH ASSURANCE :



Directeur Général : Madame Dalila Bader.

Objet social : BH Assurance est une compagnie d'assurances multi-branches.

Siège social : Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord -1003- Tunis.

Tél. : (216) 71 184 200 Fax : (216) 71 948 457

Capital social : (Totalelement libéré)

Nombre d'actions	2 660 000 actions
Valeur nominale	5 DT
Capital	13 300 000 DT

Participation de la BH Bank :

Nombre d'actions	635 596 actions
Montant	3 177 980 DT
Pourcentage	23,89%

### Faits Saillants de l'exercice 2020 :

Malgré une année difficile marquée essentiellement par la crise sanitaire, BH Assurance poursuit, durant l'année 2020, son développement rentable et confirme sa capacité à répondre aux enjeux de plus en plus contraignants.

Avec un accroissement global de 9,3%, le chiffre d'affaires de l'année s'est établi à 127,6MD contre 116,7MD en 2019. Des réalisations qui se présentent légèrement en deçà des objectifs escomptés prévus initialement à 130MD et qualifiés très ambitieux au vu des retombées de la crise COVID-19.

L'assurance vie représente toujours le cœur de métier de BH Assurance avec une part de 35% dans le volume global des affaires et affiche une évolution de 5% et un taux de réalisation des objectifs escomptés de l'ordre de 99%. Les réalisations en assurance VIE ont été essentiellement marquées par le ralentissement des crédits bancaires et la forte incertitude engendrée par la pandémie qui a généré de profondes craintes bloquantes pour les investissements en capitalisation.

L'assurance non vie, quant à elle, affiche, une évolution de 12% de son chiffre d'affaires et les réalisations sont légèrement en deçà des prévisions escomptées. La meilleure performance est attribuable à l'assurance maladie qui affiche une évolution de 20% de son chiffre d'affaires.

La charge totale des sinistres s'est établie au 31.12.2020 à 61,5MD contre 54,3MD en 2019.

Au 31.12.2020 le ratio combiné s'est établi à 80% contre 76% en 2019. Cette aggravation est liée essentiellement à l'évolution plus importante de la sinistralité par rapport au chiffre d'affaires. De même l'évolution plus importante du chiffre d'affaires des agents généraux et des courtiers par rapport aux souscriptions directes s'est traduite par une évolution des frais d'acquisition et par conséquence du ratio combiné.

Sous l'effet de l'évolution de son activité, les engagements techniques de BH Assurance ont totalisé, au terme de l'année 2020, 208MD contre 184,5MD en 2019 soit une évolution de 13%.

Les produits financiers, ont totalisé 15,4MD contre 14,3MD en 2019, soit une évolution de 7% et un taux de rendement moyen de 7,3%.

Au terme de l'année 2020, BH Assurance remporte le défi et maintient son taux de couverture à 105% contre 104,2% en 2019.

### RESULTATS :

Le développement du chiffre d'affaires global conjugué à une sinistralité assez maîtrisée, se sont traduits en 2020 par un accroissement de 6,5% du résultat technique toutes branches confondues.

Cette performance technique a été consolidée par un meilleur résultat financier portant ainsi, le résultat brut de l'année 2020 à 15,3MD contre 13,7MD en 2019, soit une évolution de 11,4%.

De sa part, le résultat net de l'exercice 2020 s'est établi à 9,7MD soit une évolution de 2% par rapport à l'année 2019.

## BH LEASING



Directrice Générale : Madame Najet CHABCHOUB

**Objet social:** Effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel (industriel, commercial, service, etc...).

**Siège social :** Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance-Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène.

**Téléphone :** 71 189 700 **Fax :** 71 949 335

Capital social: (Totalemment libéré)

Nombre d'actions	7 000 000 actions
Valeur nominale	5 DT
Capital	35 000 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK :

Nombre d'actions	2 915 014 actions
Montant	14 575 070 DT
Pourcentage	41,64%

A fin 2020, BH Leasing a approuvé **1617** demandes de financement portant sur une enveloppe de **127,7MD** touchant tous les secteurs de l'économie contre **1427** demandes en 2019, soit **97,9MD** d'approbations, accusant ainsi une évolution de **31%**.

En 2020, BH Leasing a mis en force **1211** affaires portant sur une enveloppe de **85,9MD** touchant tous les secteurs de l'économie contre **1142** demandes en 2019, soit **83,6MD**, accusant ainsi une légère évolution de **2,8%**.

- Le taux moyen des mises en force en 2020 a été de **14,93%** contre un taux moyen de **13,31%** en 2019 et **10,6%** en 2018.

- Le montant moyen des contrats réalisés en 2020 a été de **70,99mD** contre un montant moyen de **73,26mD** en 2019.

- La durée moyenne des contrats réalisés en 2020 a été de **54 mois**, contre une durée moyenne de **53 mois** en 2019 et **56 mois** en 2018.

Le chiffre net des effets retournés impayés après première présentation pour l'exercice 2020 est de **59,4MD** contre **70,6MD** en 2019, soit une régression de **15,9%**.

Le taux de retour des effets impayés en 2020 est **4,91%**, soit une augmentation de **0,9 points** de pourcentage par rapport à celui de l'année dernière.

#### Faits Saillants de l'exercice 2020 :

L'activité de BH Leasing durant 2020 a été marquée par :

- Une augmentation des mises en force : le volume des MEF a augmenté de 2,8% pour atteindre un total de 85,9MD contre 83,6D en 2019.

- Une régression des créances classées : le volume total des créances classées a diminué de 3,78% pour atteindre un total de 50,4MD contre 52,4MD en 2019.

- Une diminution des charges financières : le montant total des charges financières a diminué de 14,7% pour atteindre un total de 25,2MD contre 29,6MD en 2019.

- Une augmentation de PNL : Le produit net de leasing a augmenté de 25,4% pour atteindre un total de 8,4MD contre 6,7MD en 2019.

- Une régression des dotations aux provisions : le montant des dotations aux provisions a enregistré une régression de 76% pour atteindre un total de 1,8MD contre 7,7MD en 2019

- Une régression des ressources et emprunts : Le montant de l'encours des ressources financières a diminué de 8,1% pour atteindre un total de 249,8MD contre 271,9MD en 2019.

- Une compression des charges d'exploitation : Le montant des charges d'exploitation a baissé de 22,9% pour atteindre un total de 11,5MD contre 14,9MD en 2019.

- 1487 affaires ont été rééchelonnées totalisant un encours de 84MD en application de la Circulaire BCT N°2020-06

- Un niveau additionnel de provision collective en application de la Circulaire BCT N°2021-01 portant sur un changement de barème de calcul

- Un ralentissement important dans les procédures de récupération contentieuses à la suite de la grève des magistrats suivie des vacances judiciaires

- Une perte au niveau de résultat net : l'exercice 2020 a été clôturé avec une perte de 513mD contre -8,5MD en 2019, soit une diminution de la perte de 94%.

## BH SICAF



**Directeur Général :** Monsieur Mohamed MABROUK

**Objet social :** la société a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation des fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières et la prise de participation dans le capital des sociétés à haute valeur ajoutée.

**Contexte de Création, initiateur du projet :**

La création de la BH SICAF en 1994 s'inscrit dans le cadre de la volonté des pouvoirs publics de créer un nouveau mécanisme de mobilisation de l'épargne pour développer le marché financier et promouvoir l'investissement.

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de consolidation de sa place au sein du système bancaire et financier Tunisien, la BH BANK a créé une première filiale, la BH SICAF.

Elle a contribué à la création de toutes les autres filiales de la BH BANK et ses participations ont permis à la Banque de compléter sa gamme de produits financiers comme l'assurance, l'intermédiation en bourse, le leasing, le capital risque et l'impression et la confection des chèques..

**Siège social:** Rue Chebbia, Espace Tunis - Bloc K, 5ème étage 1073- Mont Plaisir - Tunis

Tel : 71 126 000 Fax : 71.903 160

E-mail : [sicaf.bh@planet.tn](mailto:sicaf.bh@planet.tn)

**Cadre Juridique :** Loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

**Capital social: (Totalement libéré)**

Nombre d'actions	1 500 000 actions
Valeur nominale	10 DT
Capital	15 000 000 DT

## Participation de la BH BANK

Nombre d'actions	744 799 actions
Montant	7 447 990 DT
Pourcentage	49,653%

## Activité en 2020 :

Le chiffre d'affaires de la société en 2020 a atteint un montant de 441 mD contre 196 mD au 31/12/2019, soit une progression de 125 %.

En effet, la distribution de dividendes par la société BH ASSURANCE et l'amélioration relative du taux de distribution par la BH EQUITY ont amélioré significativement le chiffre d'affaires de la société.

En outre, les sociétés BH LEASING, BH INVEST et BH IMMO (noyau des produits de la société) n'ont pas distribué des dividendes pour la deuxième année consécutive suite à la dégradation de leurs situations financières.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont pratiquement stagné passant de 753 mD à 757 mD .

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31/12/2020 à 12 299 mD contre 13 015 mD à fin 2019 englobant les participations au capital, des filiales de la BH BANK, de la SOTACIB, de la société TOPIC et les emprunts obligataires.

Le résultat net de l'année 2020 est déficitaire de 282 mD à cause des provisions constituées pour couvrir les moins-values sur les titres BH IMMO et BH LEASING d'un montant de 413 mD contre un résultat bénéficiaire de 4 mD au 31/12/2019.

## BH EQUITY



**Président du conseil d'administration :** Monsieur Hichem Rebai

**Directeur Général :** Monsieur Fadhel Guizani

**Directeur Général Adjoint :** Mme Ferida Ben Salem Afif.

**Objet social :** le renforcement de la structure financière des entreprises et la gestion des fonds à capital risque, notamment pour le compte de la BH BANK et ses filiales conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

**Contexte de création et initiateur du projet :** La Banque de l'Habitat a créé en 1997 la BH EQUITY dans un contexte d'expansion du Groupe BH BANK et la diversification de ses activités d'une part et afin de gérer les placements de l'excédent des ressources des sociétés du Groupe BH dans l'investissement à capital risque.

**Siège social :** 67, avenue Alain Savary Cité Jardins II Bloc B 3<sup>e</sup> étage 1002 Tunis

**Téléphone :** 71 78 01 40 – 71 78 04 22 **Fax :** 71 84 66 75

**Capital social actuel de société : (Totalelement libéré)**

Capital	18 000 000 DT
Nombre d'actions	3 600 000 actions
Valeur nominale	5 DT

**Participation de la BH BANK :**

Montant	7 485 460 DT
Nombre d'actions	1 497 092 actions
Pourcentage	41,586%

**Participation des filiales du groupe BH BANK :**

Montant	4 470 635 DT
Nombre d'actions	894 127 actions
Pourcentage	24,837%

**Les faits marquants de l'exercice 2020 par rapport à 2019 :**

L'exercice 2020 a été marqué par l'élargissement du champ d'intervention des SICARs par un nouveau cadre à savoir la restructuration financière (Conformément à l'article 15 de la loi n°47 du 29/05/2019 et les textes qui l'ont clarifié). Ce nouveau cadre a permis à la BH Bank de procéder à la restructuration de quelques sociétés de son portefeuille à travers ses fonds gérés tout en bénéficiant des avantages fiscaux.

En effet le montant alloué aux projets rentrant dans ce cadre représente 65 % du montant total des déblocages réalisés en 2020.

Compte tenu, de la conjoncture économique actuelle, des retombées de la crise sanitaire et que l'avantage fiscal relatif au cadre de la restructuration financière prendra fin le 31/12/2022, la BH Equity compte allouer une partie de ses ressources pour les deux prochains exercices afin d'apporter le soutien nécessaire et assainir la situation financière de certaines sociétés de son portefeuille et de celui de la BH Bank.

Concernant son positionnement dans le secteur du capital risque, la BH Equity a amélioré son classement dans les Top Ten pour passer du 8<sup>e</sup> rang en 2017 au 4<sup>e</sup> rang en 2019 par rapport aux

41 investisseurs en capital et du 6<sup>e</sup> rang en 2017 au 4<sup>e</sup> rang en 2019 par rapport aux 16 sicars bancaires.

Les deux vagues de la pandémie qui ont touché le pays et leurs répercussions sur l'environnement économique, n'ont pas permis à la BH Equity d'atteindre ses objectifs fixés en effet :

- Le niveau des approbations a atteint un montant de 39 971 mD soit une diminution de 22,88 % par rapport à 2019.
- Les libérations ont enregistré en 2020 une augmentation de 1,3 % par rapport à 2019 pour atteindre un montant de 31 815,9 mD
- Les ressources de la BH EQUITY ont été consolidées par le placement de trois nouveaux fonds, un fonds BH BANK d'un montant de 24 000 mD, un fonds BH Assurance pour un montant de 4 000 mD et le fonds MEDI-KA pour un montant de 700 mD.
- Le niveau des sorties et des encaissements (tous fonds confondus) a enregistré une baisse de 39,7% pour passer de 11 429 mD en 2019 à 6 891 mD en 2020. La baisse du niveau des sorties et des encaissements (tous fonds confondus hors FOPRODI) est expliquée essentiellement par la baisse du niveau des sorties dans le secteur du tourisme de 90,5% pour passer de 2 217 mD en 2019 à 210 mD en 2020.
- Les produits d'exploitation ont enregistré une baisse de 25,2% ;
- Le niveau des charges d'exploitation a évolué de 5,1%
- Le résultat d'exploitation a baissé de 87,6% ;
- Le résultat net a régressé de 89,9% ;
- Une hausse du niveau des impayés sur les ressources propres et sur les fonds gérés de 2,6% ;
- La poursuite de la stratégie de provisionnement et la couverture totale des dépréciations des participations dans les projets en difficulté ou ayant accusé un retard de démarrage ;

Les encours des participations sur le capital et sur les fonds gérés s'élèvent au 31/12/2020 à 268 850 mD contre 238 794 mD au 31/12/2019 soit une évolution de 12,6%.

En considérant que la quasi-totalité des montants investis en 2020 ont été dédiés au secteur industriel, la part de ce secteur par rapport au niveau des encours des participations qui s'élève à 238 794 mD en 2019 et 268 850 mD en 2020 est passé de 77,9 % à 80,3 %

La BH Equity a évolué en 2020 dans un environnement caractérisé par une conjoncture économique difficile aggravée par les retombées de la pandémie du Covid-19 impactant négativement les activités de la société surtout :

- La baisse du niveau des commissions
- La diminution du niveau des désinvestissements (sorties) et des revenus y afférents
- L'aggravation du niveau des impayés

Pour remédier à cette situation, la BH Equity s'est engagée à revoir ses orientations sur les cinq prochaines années avec une attention particulière sur les axes suivants :

- L'amélioration de la gouvernance et des procédures de gestion courantes comparables aux standards de gestion de l'épargne publique ;
- Le pilotage et le suivi de l'activité à moyen terme ;

- Le redressement du niveau de rendement des fonds ;
- L'adoption d'une politique d'investissement prudente en adéquation avec les stratégies de la BH Bank ;
- La mise en place d'une stratégie de recouvrement ou de sortie adaptée à l'activité du capital risque ;
- La formalisation d'une veille fiscale dans le but de mettre la BH Equity à l'abri de tout risque fiscal et remédier aux défaillances relevées par le rapport sur la question ;
- La mise en place d'une veille juridique et des procédures claires en adéquation avec le contenu des pactes d'actionariat et des conventions signées ;
- La mise en place d'un système de contrôle interne adaptée à la gestion du capital risque ;
- La mise en place d'une charte de conformité pour couvrir l'institution de tout risque lié au respect de la réglementation en vigueur y compris la LAB& FT et FATCA ;
- La maîtrise du risque de contrepartie en adoptant des politiques de classification et de provisionnement en conformité avec les standards internationaux ;
- L'adoption d'une politique commerciale et d'une stratégie d'investissement en synergie avec la BH Bank et en tenant compte des ambitions et des moyens, de l'environnement économique et réglementaire que ce soit pour la levée des fonds ou les prises de participations.

## BH INVEST



**Directeur Général :** Madame Sonia Ben Frej.

**Objet social :** L'Intermédiation en Bourse.

**Siège social :** Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord - 1003- Tunis.

**Tél. :** (216) 31 389 800 **Fax :** (216) 71 948 512

### Capital social de la société : (Totalemt libéré)

Nombre d'actions	30 000 actions
Valeur nominale	100 DT
Capital	3 000 000 DT

### Participation actuelle de la BH :

Nombre d'actions	9 000 actions
Montant	900 000 DT
Pourcentage	30%

Avec le déclenchement de la pandémie Covid 19 et la dégradation de la situation économique du pays en 2020, l'activité de BH INVEST s'est fortement ressentie notamment sur les axes intermédiation, montage et placement.

Au niveau de l'intermédiation boursière, BH INVEST a réalisé au cours de l'année 2020 un volume de transactions toutes cotes confondues de 29,5MD. Concernant la gestion de portefeuille, et à fin 2020, le montant des actifs d'OPCVMs gérés par BH INVEST a été de 263,974MD contre 220,223MD en 2019 soit une augmentation de +20% (+43,751MD). Cette évolution positive a été le fruit de l'intensification de collecte de fonds notamment au niveau des SICAV BHO et BHC et ce malgré un contexte économique et sanitaire défavorable ; en effet, l'actif net de la Sicav BHC a augmenté de 160% passant de 4,479MD à fin 2019 à 11,6MD à fin 2020. L'actif net de la Sicav BHO a augmenté de +20,73% passant de 83,166MD à fin 2019 à 106,173MD à fin 2020.

Sur le plan organisationnel, l'année 2020 s'est caractérisée par :

- La consolidation du dispositif LAB/FT.
- La refonte du site web et de sa nouvelle plateforme SEF du passage des ordres via internet.
- A l'occasion de modernisation des systèmes d'information de la Tunisie Clearing et de la BVMT, BH INVEST a migré vers une nouvelle solution « CARTHAGO ».

En termes financiers, le total bilan s'établit à 8,368MD, les capitaux propres à 5,303MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 1,107 MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 2,209MD tenant compte d'une dotation aux provisions sur les participations.

Compte tenu de ce qui précède, BH INVEST a réalisé un résultat net négatif de 735 mD en 2020, contre un déficit de 353 mD en 2019.

## BH IMMO



**Directeur Général :** Monsieur Hamdi AHMADECH

**Objet social :** La société a pour objet le lotissement et l'aménagement de terrains destinés à la construction immobilière et leurs ventes, L'aménagement de zones pour les activités agricoles, de tourisme et d'industrie, la construction et la rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs et collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel, administratif ou industriel pour la vente ou la location. Lotissement et aménagement de terrains et de zones destinés à la construction immobilière et leur vente, ainsi que la construction et la rénovation d'immeubles et de bâtiments destinés aux activités industrielles pour la vente et la location.

**Siège social :** 67 Rue Alain Savary - Voie X2, Résidence Jardins II Bloc A, 6 ème étage 1002 Tunis

**Tél :** 71 847 031 / 71 845 561 **Fax :** 71 840 912

Site Web : www.sopivelimmobilier.com

#### Capital social : (Totalement libéré)

Nombre d'actions	150 000 actions
Valeur nominale	100 DT
Capital	15 000 000 DT

#### Participation de la BH BANK :

Nombre d'actions	44 975 actions
Montant	4 497 500 DT
Pourcentage	29,984%

#### Résultats de l'exercice 2020 :

Les revenus de la société ont atteint un montant de 6 348mD contre 4 112 mD en 2019, soit une augmentation de 52.90%.

Malgré l'augmentation des revenus en 2020 par rapport à l'année 2019, la société a enregistré une faible marge sur les ventes relatives aux projets Soukra et Manouba, qui est respectivement de l'ordre de 3.8% et 4.7%.

La réduction des marges bénéficiaires de dits projets est due principalement à l'importance des charges financières et des coûts de revient y afférents.

Les produits d'exploitation au 31.12.2020 s'élèvent à 6 359 mD, alors que les charges d'exploitation sont de l'ordre de 6 918 mD, ce qui fait ressortir un résultat brut d'exploitation déficitaire d'un montant égal à 559 mD .

Le résultat net de la société est déficitaire de 3 622 mD au 31.12.20 contre un déficit de 3 663 mD au 31.12.2019. Ceci est dû aux charges financières non incorporables au stock.

#### BH RECOUVREMENT



Directeur Général : Monsieur Nadhir Rebai

Siège social : 67 Avenue Alain Savary, Imm B, 2ème étage, Cité jardins II, 1002 Tunis.

Tél : 71 791 191 Fax : 71 782 575

Objet : Achat de créances pour son propre compte et recouvrement de créances pour le compte de tiers.

Cadre juridique : Loi N° 98-4 du 02 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances.

#### Capital social: (Totalement libéré)

Nombre d'actions	200 000 actions
Valeur nominale	10 DT
Capital	2 000 000 DT

#### Participation de la BH-BANK

Nombre d'actions	120 000
Montant	1 200 000 DT
Pourcentage	60%

#### Acquisition et recouvrement des créances :

A la clôture de l'année 2020, la société a acquis 1.177 dossiers auprès de la B.H Bank pour un montant en nominal de 27.060 mD, dont 10 dossiers représentent 60% de la cession.

Le recouvrement brut relatif à l'exercice 2020 s'élève à 1.401 mD, contre 2.009 mD pendant l'exercice précédent. Ainsi, le recouvrement cumulé brut est passé de 22.044 mD à 23.445 mD au 31/12/2020.

Le diagnostic du portefeuille des créances acquises par la BH Recouvrement est présenté ainsi :

Portefeuille	Nombre de dossiers	% du Montant global cédé
En procédure judiciaire (Contentieux)	2.622	47,02 %
Sociétés en difficultés économiques	55	11,97 %
Faillite, liquidation et Cession	126	35,08 %
Carence	143	1,86 %
Sociétés inexistantes	22	0,50 %
Dossiers recouverts & clôturés	135	3,57 %
<b>Total</b>	<b>3.103</b>	<b>100%</b>

Parmi les créances cédées figure dix (10) dossiers représentant 43% du total portefeuille.

Résultats de l'exercice 2020 :

Les produits réalisés par la société au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à 1.377 mD, contre 2.091 mD au 31 Décembre 2019.

Le total des charges supportées par la société au titre de l'exercice 2020 est arrêté à 1.290 mD contre 1.511 mD au terme de l'exercice 2019.

Le résultat d'exploitation est de 91 mD au 31/12/2020 contre 778 mD à la clôture de l'exercice 2019.

Quant au résultat net, il est bénéficiaire de 86 mD à la clôture de l'exercice 2020, contre 581 mD l'exercice précédent.

#### SOCIETE DE TECHNOLOGIE D'IMPRESSION ET D'EDITION DE CHEQUIERS



**Directeur Général : Monsieur Mohamed Hedi Boumiza**

Objet social: Les opérations de confection de chèquiers, d'impression et d'édition.

Siège social : 17 Rue des entrepreneurs, 2035 Charguia II.

Tél : 70 83 66 72 / 70 83 66 73 Fax : 71 94 25 32

#### Capital social: (Totalemment libéré)

Nombre d'actions	140 000 actions
Valeur nominale	10 DT
Capital	1 400 000 DT

#### Participation actuelle de la BH BANK :

Nombre d'actions	42 000 actions
Montant	420 000 DT
Pourcentage	30%

L'année 2020 s'est caractérisée par l'apparition de la pandémie COVID qui a causé une baisse très importante du chiffre d'affaires et a affecté toutes les activités de la société et la hausse des prix du papier.

Pour cela, un ensemble d'actions a été pris pour remédier aux conséquences de cette crise dont, les plus importantes sont les suivantes :

- Le maintien du niveau de l'activité de l'imprimerie.
- Le maintien du niveau de l'activité de personnalisation de chèquiers.
- Le renforcement de l'activité d'impression avec la BH Bank dans le cadre de synergie de groupe.
- La révision des prix des articles imprimés et des chèquiers.
- Le lancement de la procédure de résiliation à l'amiable des marchés traités à perte.
- L'étude de la participation dans le capital de la société d'un partenaire privé afin de développer l'activité de l'imprimerie et développer la partie digitale telle que l'envoi des documents d'une manière électronique, le coffre-fort électronique, ...

Le chiffre d'affaires est passé de 5 864 mD au 31/12/2019 à 4 612 mD au 31/12/2020 ce qui représente une régression de 21 % par rapport à l'exercice 2019.

Au cours de l'exercice 2020, l'activité d'imprimerie a généré un chiffre d'affaires de 524 mD contre 406 mD en 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 118 mD soit 29 %.

L'activité personnalisation de chèques a généré un chiffre d'affaires de 1 524 mD en 2020 contre 1 480 mD, en 2019 enregistrant une légère augmentation de 3%.

L'activité de mise sous plis et d'affranchissement a généré un chiffre d'affaires de 2 113 mD en 2020 contre 3 177 mD en 2019, enregistrant une diminution de 33%. Cette diminution est due essentiellement à l'arrêt du marché d'Amen Bank.

L'activité de production d'enveloppes a été arrêtée au milieu de l'année 2019 et la société achète les enveloppes pour son activité de MSP pour un montant de 225 mD contre une production d'un montant de 574 mD l'année 2019.

La situation financière de l'exercice 2020 fait ressortir:

- Le total des actifs est passé de 4 775 mD au 31-12-2020 à 4 365 mD une année auparavant soit une diminution de 8,5 %.
- Les actifs immobilisés sont passés de 865 mD à 697 mD enregistrant une diminution de 168 mD soit 19 %.
- Les actifs courants sont passés de 3 908 mD à 3 667 mD enregistrant une diminution de 241 mD soit 6.2 %.
- Le chiffre d'affaires est passé de 5 864 mD à 4 612 mD enregistrant une diminution de 1 252 mD soit 21 %.
- Les charges d'exploitation ont passées de 4 992 mD à 6 094 mD, soit une augmentation de 1 102 mD soit 18 %.
- Le résultat de l'exercice est passé de -617 mD en 2019 à -646 mD à la clôture de l'exercice 2020.

Pour l'année 2021, la STIMEC compte réaliser les actions suivantes :

- Le renforcement du service commercial.
- L'assainissement du personnel de la société

- L'amélioration de l'activité d'impressions via la mise à niveau des machines offset ou l'acquisition d'une nouvelle machine.
- L'étude d'un partenariat avec une société informatique pour la mise en place d'une solution de coffre-fort électronique : qui consiste à mettre en place une solution de dématérialisation de la solution éditique en adoptant une procédure de signature électronique.
- Le renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015.
- L'amélioration de la gestion du système d'information.

**TUNISIAN FOREIGN BANK :**


**Président Directeur Général :** Madame Lilia Meddeb

**Directeur Général Délégué :** M. Mourad Baccar

**Date de participation de la BH BANK :** 31 décembre 2009

**Objet social :** Mobiliser l'épargne des Tunisiens résidant en France et en Europe, faciliter leurs transferts, canaliser ces transferts vers des projets de développement et favoriser les opérations d'échange et de partenariat entre la Tunisie et les pays européens.

**Contexte de Création, Initiateurs du projet :** L'Union Tunisienne de Banques a été créée en 1977 sur initiative de la Banque Centrale de Tunisie.

**Siège Social :** 9 Rue des Pyramides 75001 PARIS

**Tel :** 01 42 86 97 52 **Fax :** 01 42 60 90 13

**Email :** admin@tfbank.fr

**Capital social: (Totalement libéré)**

Nombre d'actions	1 765 896 actions
Valeur nominale	15,24 €
Capital	26 912 255.04 €

**Participation de la BH-BANK :**

Nombre d'actions	603 507 actions
Montant	9 197 446.68 €
Pourcentage	34,18%

L'année 2020 s'est caractérisée par:

- L'augmentation du capital social de 5 000 000,16 €. Pour le porter de 21.912.254,88 € à 26.912.255,04 €.
- Une nouvelle production d'engagements bilan supérieure au double de celle de 2019.

- Une collecte de ressources clientèle en progression de 10,1% malgré la pandémie.
- Un PNB en repli de 21,9% induit notamment par:
  - Le caractère limité de la nouvelle production d'engagements en 2019,
  - La nécessité d'accorder des PGE (prêts garantis par l'état) à prix coûtant en 2020, pour soutenir les entreprises,
  - La chute de l'activité induite par la pandémie.
- La baisse de 2,2% des charges de gestion à la faveur des frais de fonctionnement (-20,9%).
- La baisse très significative du coût du risque par rapport aux exercices antérieurs.
- Un produit exceptionnel de 1,8M€ suite à la cession d'un bien immobilier hors exploitation.
- La réduction significative du déficit avec un résultat net de l'ordre de -4M€, soit le plus réduit depuis 2012.
- A fin 2020, les ratios réglementaires sont conformes aux exigences réglementaires.

**LA SOCIÉTÉ MODERNE DE TITRISATION (EN COURS DE LIQUIDATION).**


**Responsable (liquidateur) :** Monsieur Samir MESSALI,

**Objet social:** La gestion de fonds communs de créances et leur représentation dans leurs rapports avec les tiers.

**Siège Social :** Espace Tunis - Montplaisir Tunis

**Capital social: (Totalement libéré)**

Nombre d'actions	5 000 actions
Valeur nominale	100 DT
Capital	500 000 DT

**Participation de la BH -BANK :**

Nombre d'actions	4 994 actions
Montant	499 400 DT
Pourcentage	99,88%

Le résultat net de la société était négatif en 2019 de 26,4m D. En conséquence les pertes cumulées de la SMT ont atteint la somme de 811,3m D au 31/12/2020.

La société est mise en procédure de dissolution et de liquidation à partir du mois de novembre 2017.

La société n'arrive pas à liquider les trois appartements qu'elle détient à un prix raisonnable qui pourrait recouvrer une grande partie de ses pertes cumulées et ses dettes. Les offres qu'elle a reçues sont nettement en deçà du prix de marché. Elle espère que les conditions de leur liquidation soient meilleures avec l'assainissement en cours de la situation foncière de la résidence (Espace Tunis) et continue entre temps à chercher des opportunités.

### 3-2 les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières :

A/ Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire :

#### BH SICAV OBLIGATAIRE :



Directeur Général : Lotfi BEN HAMMOUDA

**Objet social :** La société a pour unique objet la gestion d'un portefeuille de valeurs obligataires par l'utilisation de ses fonds propres.

**Siège social :** Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord 1003- Tunis

Tél. : (216) 31 389 800 Fax : (216) 71 948 512 Tél : 31 389 800 Fax : 71 948 512

E-mail : bhinvest@bhinvest.com.tn

**Cadre Juridique :** loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

#### Contexte de création, initiateur du projet :

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de consolidation de sa place au sein du système bancaire et financier, le groupe BH a connu, en juin 1997, la création d'une nouvelle filiale dénommée société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire dénommé SICAV BHO. Les missions de Dépositaire et du Gestionnaire, ont été assurées par la Banque de l'Habitat, jusqu'à la fin de 2001.

A partir de 2002, l'activité de gestion de la SICAV BHO a été transférée à la BH INVEST.

La SICAV BHO a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

**Capital social :**

Nombre de parts	1 017 866 parts
Nominal	100 DT
Capital	101 786 600 DT
Valeur liquidative	104,309 DT

#### Participation de la BH Bank :

Nombre de parts	146 972
Montant	14 697 200 DT
Pourcentage	14,43%

L'actif net de la SICAV BH Obligataire a atteint fin 2020 un montant de 106,172MD soit une progression de +27,66% par rapport à 2019 avec un rendement de 5,37% contre une moyenne sectorielle de 5,08%.

La SICAV BH Obligataire a remporté pour la deuxième année consécutive le prix «Lipper Fund Award 2020».

Au 31/12/2020, et en termes financiers, le total bilan s'établit à 106,766MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 5,711 MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 628 MD.

Au 31/12/2020, le bénéfice net a atteint 5,247MD.

B/ Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire:

#### BH SICAV CAPITALISATION



Directeur Général : Lotfi BEN HAMMOUDA

**Objet social :** Société d'investissement à capital variable ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres.

#### Contexte de création, initiateur du projet :

Le savoir faire, les moyens financiers et le réseau d'agence dont dispose la Banque de l'Habitat d'une part et le cadre juridique qui limite l'exercice de certaines activités d'autre part, ont incité la Banque de l'Habitat à créer des filiales, visant le développement de nouveaux produits. De ce fait, elle a procédé

à la constitution en 1994 d'une société d'investissement à capital variable dénommé SICAV BH PLACEMENT.

La Banque de l'Habitat, dépositaire et gestionnaire de la SICAV BHP, a procédé à la commercialisation de ce nouveau produit sur l'ensemble de son réseau.

A partir de 2002, l'activité de gestion de la SICAV BHP a été transférée à la BH INVEST.

La SICAV BHP a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

**Siège social :** Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Tél. : (216) 31 389 800 Fax : (216) 71 948 512

E-mail : bhinvest@bhinvest.com.tn

Textes applicables : loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement collectif et des lois et textes subséquentes.

**Capital social :**

Nombre de parts	350 192
Nominal	100 DT
Capital	35 019 200 DT
Valeur liquidative	33,127 DT

**Participation actuelle de la BH Bank :**

Nombre de parts	110 110
Montant	11 011 000 DT
Pourcentage	31,44%

Malgré la dégradation de la situation économique du pays en 2020 et le déclenchement de la pandémie Covid 19, les équipes de BH INVEST ont pu dynamiser les souscriptions en SICAVs BH. En effet, l'actif net de la SICAV BH Capitalisation a réalisé une remarquable évolution passant de 4,478MD en 2019 à 11,600MD fin 2020 soit une progression de 160%.

En termes de rendement, la SICAV BH Capitalisation a réalisé un taux de 5,42% en 2020 contre 3,95% en 2019.

Au 31/12/2020, et en termes financiers, le total bilan s'établit à 12 MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 424 mD et les charges d'exploitation s'élèvent à 72 mD.

Au 31/12/2020, le bénéfice net a atteint 340 mD.



## Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2020



**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
DU GROUPE BH BANK  
RELATIFS A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

MARS 2021

**LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**



Expert-comptable inscrit au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2.  
Mont-plaisir – Tunis - Tunisie  
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053

**CONSULTING & FINANCIAL FIRM**  
Société d'expertise comptable inscrite  
au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
29, Avenue de l'indépendance  
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie  
Tel. :+216 71 711 793



Expert-comptable inscrit au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2.  
Mont-plaisir – Tunis - Tunisie  
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053



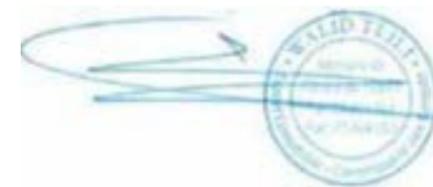
**CONSULTING & FINANCIAL FIRM**  
Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
29, Avenue de l'indépendance  
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie  
Tel. :+216 71 711 793

Tunis, le 31 mars 2021

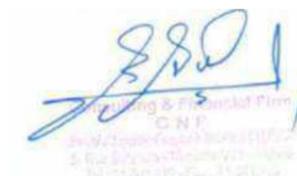
**MONSIEUR HICHEM REBAI  
DIRECTEUR GENERAL BH BANK**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2020, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joints notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe BH Bank arrêtés au 31 décembre 2020. En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

P/ Cabinet Walid TLILI  
Walid TLILI



P/Consulting and Financial Firm  
Walid BEN AYED



# SOMMAIRE

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés  
du Groupe -BH Bank- au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020

Etats financiers consolidés du Groupe -BH Bank- arrêtés au 31 décembre 2020

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK  
RELATIFS A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

---



Expert-comptable inscrit au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
.Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2  
Mont-plaisir - Tunis - Tunisie  
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053



## Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
Avenue de l'indépendance<sup>2</sup>, 29  
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie  
Tel. : +216 71 711 793

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la BH Bank

## I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 1-Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe BH BANK, qui comprennent le bilan, l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 13 129 605 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 73 065 KDT.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe BH BANK au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### 2.1 L'étendue de nos travaux d'audit a été limitée par :

- L'indisponibilité des états financiers récents et certifiés par un commissaire aux comptes légalement habilité, et/ou, d'une notation récente attribuée par une agence de notation pour plusieurs relations dont les engagements auprès du système financier dépassent respectivement 5 millions de dinars et 25 millions de dinars, conformément à la circulaire BCT n°91-24.
- L'indisponibilité d'un recensement exhaustif des garanties, et l'absence d'évaluations indépendantes et récentes de certaines garanties prises en compte par la Banque
- L'indisponibilité de reportings du système d'information permettant l'identification systématique des produits par client. En conséquence, les produits comptabilisés, les créances rattachées ainsi que les produits demeurant impayés, qui méritent d'être réservés, n'ont pas pu être vérifiés ;

L'incidence éventuelle de ces limites sur les états financiers de la banque serait tributaire des résultats des travaux de justification, de fiabilisation et de rapprochement à entreprendre.

2.2 Les fonds budgétaires confiés à la Banque par l'Etat n'ont pas fait l'objet de procédures adéquates de suivi et de justification. À cet effet, les passifs comptabilisés à ce titre, dont certains demeurent dépourvus de justifications nécessaires, n'ont pas été confirmés auprès des services du Ministère des Finances. Aussi, les risques liés aux crédits accordés à la clientèle par prélèvement sur ces fonds n'ont pas été clairement définis par les cocontractants afin de procéder à leur classification conformément à la réglementation en vigueur.

A la date du présent rapport, l'impact éventuel de cette situation sur les états financiers de la banque ne peut être estimé de façon fiable.

### 2.3 Nos travaux d'audit des états financiers consolidés ont été limités par ce qui suit :

- La mise en équivalence de la TFBANK s'est basée sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 non audités.  
Dès lors, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact sur les états financiers consolidés du Groupe BH BANK de la mise en équivalence de cette société sur la base de sa situation financière auditée relative à l'exercice 2020.
- Les travaux de consolidation ont été effectués sur la base de liasses non auditées par les commissaires aux comptes des filiales BH LEASING, BH INVEST, BH SICAF et BH IMMO.

En outre, la Banque ne nous a pas communiqué les rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers des sociétés BH Leasing, BH IMMO et BH PRINT relatifs à l'exercice 2020.

Dès lors, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact éventuel des anomalies, que pourraient comporter les états financiers individuels de ces sociétés, sur les états financiers consolidés du Groupe BH BANK relatifs à l'exercice 2020.

### 3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

#### 3.1 Appréciation du risque de crédit et estimation des provisions

##### *Question clé d'audit*

Dans le cadre de ses activités, le Groupe BH BANK est exposé au risque de crédit.

Le caractère avéré du risque de crédit est apprécié individuellement pour chaque relation conformément à la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée et modifiée par les textes subséquents. Le Groupe BH BANK constitue également des provisions additionnelles sur les engagements classés en 4 conformément à la circulaire BCT n° 2013-21.

Le risque latent est apprécié sur la base de portefeuilles homogènes (provisions collectives pour les classes 0 et 1) s'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour une relation considérée individuellement, conformément à la circulaire BCT n°2021-01. Ces règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions y afférentes sont décrites au niveau de la note aux états financiers n°2.2 « Règles d'évaluation des engagements ».

En outre les points précisés dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » ont constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituent un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des engagements envers la clientèle s'élevant à la date de clôture à 10 105 227 KDT en net des provisions et des agios réservés constitués pour couvrir les risques de contrepartie s'élevant respectivement à 1 408 257 KDT et à 305 040 KDT. En outre, le processus de classification des engagements et d'évaluation des garanties admises requiert le recours à des critères d'évaluations quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé.

##### *Diligences mises en œuvre*

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'identification et l'évaluation du risque de crédit. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation de la fiabilité du système de contrôle interne mis en place pour l'identification et l'évaluation des risques de contrepartie, de classification des engagements, de couvertures des risques et de réservation des intérêts ;
- La conformité des méthodes adoptées par le Groupe BH BANK aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la pertinence des critères qualitatifs retenus lors de la classification et l'observation du comportement des relations concernées à diverses échéances ;
- L'examen des garanties retenues pour la détermination des provisions et l'appréciation du caractère adéquat des hypothèses retenues par le Groupe BH BANK ;
- La mise en oeuvre des procédés analytiques sur l'évolution des encours et des provisions;
- La vérification de la permanence des méthodes de détermination des provisions collectives et des provisions additionnelles ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers consolidés.

#### 3.2 Prise en compte des intérêts et des commissions en résultat

##### *Question clé d'audit*

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2020 totalisent 1 158 869 KDT (soit 90% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts sur les engagements et des commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers n° 2.3. En outre, comme précisé dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », l'absence d'identification adéquate des produits comptabilisés par client a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique, de la volatilité des produits de la Banque en fonction des taux d'intérêts, des commissions appliqués et des tableaux d'amortissements.

### *Diligences mises en œuvre*

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'évaluation et la comptabilisation des intérêts et des commissions. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Une évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité.
- La conformité par le Groupe BH BANK aux dispositions de la norme comptable n°24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » ;
- L'appréciation des politiques, procédures et contrôles sous-jacents à la reconnaissance et la comptabilisation des revenus. - La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La mise en oeuvre de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions en fonction des tendances de l'activité de la Banque, de ses politiques tarifaires et des réglementations s'y rapportant ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

### 3.3 Règles de prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables - BTA

#### *Question clé d'audit*

La note aux états financiers n° 2.4 explicite les règles de prise en compte et d'évaluation des Bons de Trésor assimilables (BTA). La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique de liquidité adoptée par le Conseil d'Administration de la Banque.

#### *Question clé d'audit (suite)*

Au 31 décembre 2020, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 233 836 KDT. L'application de la politique de liquidité précitée aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 1 170 830 KDT en AC05 Portefeuille titres d'investissement et de 63 006 KDT en AC04 Portefeuille titres Commercial.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

### *Diligences mises en œuvre*

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au « portefeuille titre dans les établissements bancaires » ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués.
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers consolidés.

### 4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La note aux états financiers n°4 « Faits saillants de la période liés à la pandémie COVID-19 », décrit les événements liés à la pandémie du COVID-19 et les mesures prises par la BH Bank à cet égard, notamment en matière d'estimation de leurs impacts sur l'activité au titre de l'exercice 2020, ainsi que les traitements comptables appliqués aux reports des échéances de crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08.

- La méthodologie de détermination des provisions collectives destinées à couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier tels que définis par la circulaire de la BCT n°91-24 a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. L'application de la nouvelle démarche à la clôture de l'exercice 2020, a été effectuée d'une manière prospective et a eu pour effet des dotations aux provisions collectives au titre de l'exercice 2020 pour 13 756 KDT, ramenant le

solde des provisions collectives cumulées au 31 décembre 2020 à un total de 108 413 KDT.

- Les engagements des entreprises publiques totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 1 257 857 KDT. Certaines créances sur ces entreprises ont été couvertes par des provisions à hauteur de 1 157 KDT et par des agios réservés à hauteur de 2 727 KDT. D'autres engagements d'entreprises publiques présentant des difficultés financières et qui ne sont pas couverts par des garanties suffisantes n'ont pas été provisionnés. Ce traitement a été justifié par le caractère stratégique de leurs activités et par l'engagement implicite de l'Etat à garantir la stabilité financière de ces entreprises.

- Dans le cadre de l'estimation du risque de crédit encourus par la banque au titre de l'exercice 2020, les engagements de la banque envers un groupe de sociétés qui connaît des difficultés financières ont été considérés comme des actifs courants au sens de la circulaire 91-24. Cette situation est argumentée par la banque en se basant sur les perspectives d'amélioration futures liées aux programmes de restructuration et d'assainissement en cours de réalisation. Au 31 décembre 2020, les engagements dudit groupe s'élèvent à 114 914 KDT.

- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société BH EQUITY arrêtés au 31 décembre 2020, l'évaluation des participations à la clôture de l'exercice est effectuée conformément aux exigences de la Norme Comptable Tunisienne n°7 à leur valeur d'usage (Pour les titres cotés suivant le cours boursier et pour les titres de placement à long terme non cotés à leur valeur mathématique). Cependant l'évaluation des participations à la valeur mathématique s'est effectuée sur la base d'états financiers arrêtés, au 31 décembre 2019 et des dates antérieures, et ce à défaut de disponibilité d'états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société « SICAV-BH Capitalisation » arrêtés au 31 décembre 2020,

> La SICAV BHC décale la comptabilisation des intérêts créditeurs à leur encaissement, créant ainsi un décalage entre les intérêts créditeurs encaissés et ceux effectivement encourus. Par ailleurs elle ne procède pas à l'estimation quotidienne des intérêts.

> Les emplois en titres représentent à la date de clôture 41,74% du total de son actif se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001 ;

> Les emplois en liquidités et quasi-liquidités représentent à la date de clôture 28,39% de l'actif total se situant au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société "SICAV BH Obligataire" arrêtés au

31 décembre 2020 :

> Une nouvelle méthode a été adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

> Les emplois en titres de la SICAV BHO représentent à la date de clôture 14,97% de son actif en titres émis par la BH BANK dépassant ainsi la limite de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

> Les emplois en liquidités de la SICAV BHO représentent à la date de clôture 30,51% de son actif dépassant ainsi la limite de 20 % fixée par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

## 5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe BH BANK dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos

travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## 6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe BH BANK à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de cesser l'activité du Groupe ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe BH BANK.

## 7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe BH BANK;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe BH BANK à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe BH BANK à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos

constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### 1. Efficacité du système de contrôle interne.

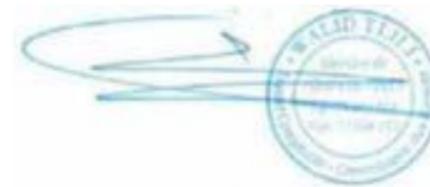
En application des dispositions de l'article 3 de

la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle

interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de nos travaux, et en dehors des questions traitées ci-dessus, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures du système de contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion avec réserves sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus.

**Tunis, le 31 mars 2021**

P/ Cabinet Walid TLILI  
Walid TLILI



P/Consulting and Financial Firm  
Walid BEN AYED



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

### 1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés du groupe de la BH BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 ainsi que les normes (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

### 2- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers du Groupe de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

#### 2-1. RÈGLES DE PRISE EN COMPTE DES ENGAGEMENTS

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

#### 2-2. RÈGLES D'ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS

##### Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2020, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les Circulaires subséquents.

##### Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

- Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

- Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours

---

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE BH BANK ARRÊTES AU 31 DÉCEMBRE 2020

---

- Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

- Classe 4 « Actifs compromis » : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses.

#### Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50 MD) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminées par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 MD.

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 MD au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

#### Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n° 2021-01 du 11 janvier 2021, qui annule et remplace les dispositions du circulaire n°2012-20 du 6 Décembre 2012 et de l'article 10 Bis de la Circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991.

La banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2020, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 4 131 MD.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens au sens de la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021.

#### Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$

- A : ancienneté dans la classe 4
- N : année d'arrêt des comptes
- M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager une dotation additionnelle de 32 910 MD et une reprise de 15 615 MD (Dont 4 911 MD provient de la cession de créance) au titre de l'exercice 2020.

#### 2-3. RÈGLES DE PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS SUR LES ENGAGEMENTS

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêt comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat ; Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation

#### 2-4. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE TITRES ET REVENUS Y AFFÉRENTS

La banque classe ses titres en 4 catégories:

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
- Leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois,
- La liquidité de leur marché.

Ces titres incluent notamment les bons de trésor destinés à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en

tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

À l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins-values latentes dans les deux cas suivants :

- il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

La banque a poursuivi pour l'exercice 2020 la politique adoptée en 2019 concernant les bons de trésor qui consiste en le maintien de 6% des BTA en titres de placement et 94% en titres d'investissement.

#### 2-5. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

##### Impôts courants

Les sociétés du groupe BH BANK sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans chaque secteur d'activité.

##### Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et bases fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt en vigueur au moment où la différence temporelle s'inversera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré au compte de résultat dans la rubrique « Charge fiscale différée ». Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font l'objet d'aucune actualisation.

##### Fiscalité différée

La fiscalité différée est, par ailleurs, traitée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 12.

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la BH BANK est désormais consolidé par intégration globale, quelque soit leur secteur d'activité.

L'entreprise associée sous l'influence notable de la BH BANK est désormais mise en équivalence.

Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BH. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BH BANK.

## 2-6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SYNTHÈSE

La présentation des états financiers consolidés du groupe BH BANK se conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus générés par les filiales n'opérant pas dans le secteur des services financiers figurent parmi les éléments de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

Les actifs autres que les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les passifs des filiales opérant dans le secteur non financier ne sont plus distingués en éléments courants et non courants et sont respectivement présentés sous l'intitulé « Autres actifs » et « Autres passifs ».

## 2-7. PÉRIMÈTRE, MÉTHODES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

### Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la Banque de l'Habitat, de toutes les filiales contrôlées par celle-ci et de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes comptables NC 35 à NC 37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes de sociétés.

Le périmètre des états financiers consolidés comprend au 31/12/2020, outre la société mère consolidante, 11 entités :

- 10 filiales traitées par intégration globale ;
- Une entreprise associée traitée par mise en équivalence.

Désignation	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	Pays
	2020	2019	2020	2019		
BH BANK	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration Globale	Tunisie
BH SICAF	14,44	49,65	53,18	53,18	Intégration Globale	Tunisie
TFB	33,42	-	27,86	34,22	Mise en équivalence	France
BH PRINT	30,00	30,00	43,11	43,11	Intégration Globale	Tunisie
BH INVEST	30,00	30,00	62,31	62,31	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Obligataire	14,44	12,25	9,57	12,25	Intégration Globale	Tunisie
BH ASSURANCES	23,89	23,89	34,13	34,13	Intégration Globale	Tunisie
BH EQUITY	41,59	41,59	53,08	53,08	Intégration Globale	Tunisie
BH IMMO	29,98	29,98	58,52	58,52	Intégration Globale	Tunisie
BH RECOUVREMENT	60,00	60,00	77,84	77,84	Intégration Globale	Tunisie
BH LEASING	41,64	41,64	57,05	57,05	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Capitalisation	31,44	77,40	31,44	77,25	Intégration Globale	Tunisie

### Méthodes de consolidation

#### Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance,
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges;
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- La valeur comptable de la participation du Groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Le traitement des créances vendues par la « BH » à sa filiale la « BH Recouvrement » se traduit uniquement par l'élimination des créances telles qu'elles figurent au niveau des comptes de la « BH Recouvrement ».

#### Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins

égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou sur ses réserves ;
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif sous l'intitulé "Titres mis en équivalence" ;
- Eliminer la participation du groupe dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé sous l'intitulé "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

Si, selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part de la Banque, société consolidante, dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée, est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, la Banque cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où la Banque a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise mise en équivalence afin de remplir les obligations de cette dernière que la banque a garanties ou pour lesquelles elle s'est engagée par quelque moyen que ce soit.

#### Règles de consolidation

- Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation
- Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

#### Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrées globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

#### Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée réestimée dans le bilan consolidé des actifs et passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

#### Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition

#### Opérations réciproques

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et

ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

### 3- LES RETRAITEMENTS COMPTABLES SUR L'EXERCICE 2019

L'élaboration des états financiers individuels de la société mère au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 a connu des reclassements de rubriques par rapports aux états financiers publiés au titre de l'exercice 2019.

A des fins comparatives, les états financiers au titre de l'exercice 2019 ont été retraités comme suit (montants exprimés en milliers de dinars) :

	31/12/2019 (publié)	(1)	(2)	31/12/2019 (retraité)
<b>Bilan</b>				
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	209 887	-51 351	-	158 536
AC3 Créances sur la clientèle	9 936 984	51 351	-	9 988 335
<b>Etat de résultat</b>				
PR7 Autres produits d'exploitation	17 481	-	-2 865	14 616
CH7 Charges générales d'exploitation	-65 410	-	2 865	-62 545

- 1) Reclassement des créances sur les organismes de microfinances et autres en créances sur la clientèle;  
2) Reclassement des honoraires huissiers notaires sur en charges générales d'exploitation

### 4- FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE LIÉS À LA PANDÉMIE COVID 19

En application des circulaires BCT n° 2020-06, n° 2020-07 et n° 2020-08 et du décret-loi n°2020-19, la banque a procédé aux reports des échéances de crédits (en principal et intérêts) comme suit:

- Sur demande des clients, report sur les crédits aux entreprises et aux professionnels classés 0 et 1 à fin décembre 2019 ayant concerné les échéances allant de mars 2020 à septembre 2020. La période de report a été rallongée jusqu'à septembre 2021 en vertu de la circulaire 2020-21.
- Report sur les crédits aux particuliers classés 0 et 1 à fin décembre 2019 et dont le revenu mensuel net est inférieur ou égale à 1000 dinars. Ces reports ont concerné les échéances allant de mars 2020 à septembre 2020.
- Report sur les crédits aux particuliers classés 0 et 1 à fin décembre 2019 et dont le revenu mensuel net est supérieur à 1000 dinars. Ces reports ont concerné les échéances allant du mois d'avril 2020 à juin 2020.

Il est à noter que le report des échéances n'a pas été pris en compte pour le calcul de l'antériorité des impayés prévue par la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents, ni considéré comme restructuration des crédits.

La BH BANK a procédé en 2020 à la constatation en produit des intérêts relatifs aux échéances sur les crédits reportés des clients classés 0 et 1.

- En application de la circulaire BCT n°2020-05, la banque a suspendu la perception des commissions sur les opérations monétique (retrait interbancaire DAB, service de paiement électronique et gratuité de délivrance des cartes bancaires) courant la période allant du 19/03/2020 au 23/06/2020.

- En vertu du décret-loi n°2020-08 et à la note aux banques 2020-21, la banque a suspendu les délais et les procédures de recours contentieux et ceux afférents aux chèques impayés.

- La baisse du taux directeur de 100 points de base passant de 7.75% à 6.75% à partir du 17 mars 2020 et de 50 points de base passant de 6.75% à 6.25% courant le mois d'octobre 2020.

- La non distribution de dividendes (note de la BCT n°2020-17 du 01/04/2020) par les banques et les établissements financiers au titre de l'exercice 2019 et l'interdiction d'effectuer toute opération de rachat de leurs propres actions.

- En application de l'article 10 du décret-loi n°2020-30 du 10/06/2020 une nouvelle taxe conjoncturelle a été instaurée au profit du budget de l'Etat, et fixée à 2% du bénéfice servant de base pour le calcul des impôts sur les sociétés au titre des résultats des exercices 2019 et 2020.

- La banque a aussi contribué à l'effort de l'Etat en cotisant au Fonds National de lutte contre la pandémie «Covid-19» pour un montant de 11,4 KDT.

- Outre les répercussions indirectes, les éléments cités ci-dessus ont eu un impact sur le résultat net de la banque enregistré au 31/12/2020 comparativement au 31/12/2019. En effet:

- Les commissions sur les opérations de virement ont baissé de 1.8 KDT.
- Les commissions sur chèque sans provision ont baissé de 2.3 KDT.
- La banque a supporté une taxe conjoncturelle au titre de l'exercice 2020 s'élevant à 2.6 KDT et comptabilisé une charge supplémentaire au titre de l'exercice 2019 de 4 KDT.

**GROUPE BH BANK**  
**BILAN CONSOLIDE**  
Arrêté au 31 Décembre 2020  
(Unité en mille dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
<b>Actifs</b>				
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	188 287	349 550	349 550
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	160 601	158 536	209 887
AC3 Créances sur la clientèle	3	10 105 227	9 988 335	9 936 984
AC4 Portefeuille-titres commercial	4	307 868	355 197	355 197
AC5 Portefeuille d'investissement	5	1 813 905	1 456 294	1 456 294
AC5B Titres mis en équivalence	5	13 975	20 953	20 953
AC6 Valeurs immobilisées	6	148 723	143 961	143 961
AC7 Autres actifs	7	365 226	373 653	373 653
AC7C Ecart d'acquisition net (GoodWill)	-	1 050	1 775	1 775
AC9 Impôt différé Actif	-	24 743	27 162	27 162
<b>Total des actifs</b>		<b>13 129 605</b>	<b>12 875 416</b>	<b>12 875 416</b>
<b>Passifs</b>				
PA1 Banque Centrale et CCP		-	-	-
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et fin	8	1 957 188	2 486 294	2 486 294
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	9	7 092 129	6 822 264	6 822 264
PA4 Emprunts et ressources spéciales	10	1 937 397	1 826 005	1 826 005
PA5 Autres passifs	11	878 428	581 082	581 082
PA6 Impôt différé Passif	-	19 490	19 490	19 490
<b>Total des passifs</b>		<b>11 884 632</b>	<b>11 735 135</b>	<b>11 735 135</b>
<b>Intérêts Minoritaires</b>		<b>171 526</b>	<b>137 742</b>	<b>137 742</b>
<b>Capitaux propres</b>				
CP1 Capital		238 000	238 000	238 000
CP2 Réserves		762 382	625 748	625 748
CP3 Actions propres		-	-	-
CP4 Autres capitaux propres		-	-	-
CP5 Résultats reportés		-	-	-
CP6 Résultat de l'exercice		73 065	138 791	138 791
CP7 Résultat en instance d'affectation		-	-	-
<b>Total des Capitaux propres</b>	12	<b>1 073 447</b>	<b>1 002 539</b>	<b>1 002 539</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>13 129 605</b>	<b>12 875 416</b>	<b>12 875 416</b>

**GROUPE BH BANK**  
**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE**  
Arrêté au 31 Décembre 2020  
(Unité en mille dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
<b>Passifs éventuels</b>				
HB1 Cautions, avals et autres garanties données	13	635 156	691 866	691 866
A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		22 361	25 799	25 799
B- En faveur de la clientèle		612 795	666 067	666 067
HB2 Crédits documentaires		358 327	356 411	356 411
HB3 Actifs donnés en garantie		1 350 718	1 350 718	1 350 718
<b>Total des passifs éventuels</b>		<b>2 344 201</b>	<b>2 398 995</b>	<b>2 398 995</b>
<b>Engagements donnés</b>				
HB4 Engagements de financements donnés	13	231 574	373 204	373 204
A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-	-
B- En faveur de la clientèle		231 574	373 204	373 204
HB5 Engagements sur titres		13 574	15 144	15 144
A- Participations non libérées		13 574	15 144	15 144
B- Titres à recevoir		-	-	-
<b>Total des engagements donnés</b>		<b>245 148</b>	<b>388 348</b>	<b>388 348</b>
<b>Engagements reçus</b>				
HB6 Engagements de financement reçus	14	569	20 768	20 768
HB7 Garanties reçues	15	1 441 560	1 408 235	1 408 235
A- Garanties reçues de l'Etat		-	-	-
B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		44 187	17 420	17 420
C- Garanties reçues de la clientèle		1 397 373	1 390 815	1 390 815
<b>Total des engagements reçus</b>		<b>1 442 129</b>	<b>1 429 003</b>	<b>1 429 003</b>

**GROUPE BH BANK**  
**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
Période allant de 1er Janvier au 31 Décembre 2020  
(Unité en mille dinars)

	Note	2020	2019 retraité	2019 publié
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
PR1 Intérêts et revenus assimilés	15	933 224	952 565	952 565
PR2 Commissions (en produits)	16	225 645	216 758	216 758
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opération financières	17	44 342	65 912	65 912
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	18	89 496	66 887	66 887
<b>Total produits bancaires</b>		<b>1 292 707</b>	<b>1 302 122</b>	<b>1 302 122</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	19	(627 148)	(682 310)	(682 310)
CH1A Sinistres payés sur opérations d'assurances	19	(96 981)	(84 106)	(84 106)
CH2 Commissions encourues	-	(8 725)	(10 905)	(10 905)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(732 854)</b>	<b>(777 321)</b>	<b>(777 321)</b>
<b>Total Produit net bancaire</b>		<b>559 853</b>	<b>524 801</b>	<b>524 801</b>
PR5- Dot. aux provisions et résultat des corrections de CH4 valeurs sur créances, HB et passif	20	(192 656)	(97 213)	(97 213)
PR6- Dotations aux provisions et résultat des CH5 corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(2 328)	(5 564)	(5 564)
PR7- Autres produits d'exploitation	22	7 671	14 616	17 481
CH6 Frais de personnel	-	(124 096)	(127 401)	(127 401)
CH7 Charges générales d'exploitation	-	(68 610)	(62 545)	(65 410)
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-	(21 208)	(16 407)	(16 407)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>158 626</b>	<b>230 287</b>	<b>230 287</b>
PR11 Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence	-	(3 415)	(2 374)	(2 374)
PR8-Solde en gain/perte provenant des autres éléments CH9 ordinaires	23	47	(187)	(187)
CH11 Impôt sur les bénéfices	24	(50 492)	(77 099)	(77 099)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>104 766</b>	<b>150 627</b>	<b>150 627</b>
PR9-Solde en gain/perte provenant des autres éléments CH10 extraordinaires	-	(22 556)	(6 406)	(6 406)
Part de résultat revenant aux minoritaires	-	(9 145)	(5 430)	(5 430)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>73 065</b>	<b>138 791</b>	<b>138 791</b>
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
<b>Résultat après modification comptable</b>		<b>73 065</b>	<b>138 791</b>	<b>138 791</b>

**BH BANK**  
**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
Période allant de 1er Janvier au 31 Décembre 2020  
(Unité en mille dinars)

	Note	2020	2019 retraité	2019 publié
<b>Activité d'exploitation</b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés	-	1 169 554	1 178 403	1 178 403
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-	(729 385)	(759 607)	(759 607)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers	-	78 272	59 446	8 095
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers	-	201 781	(217 018)	(217 018)
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	-	(340 671)	(676 450)	(625 099)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle	-	264 995	361 468	361 468
Titres de placement	-	9 502	13 568	13 568
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-	(123 336)	(162 666)	(162 666)
Sommes reçues des débiteurs divers	-	332 011	(144 614)	(144 614)
Impôt sur les bénéfices	-	(131 726)	(65 020)	(65 020)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>730 997</b>	<b>(412 490)</b>	<b>(412 490)</b>
<b>Activité d'investissement</b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	89 496	66 887	66 887
Aquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-	(359 433)	147 217	147 217
Autres flux d'investissements	-	-	-	-
Aquisitions / cessions sur immobilisations	-	(25 017)	(26 432)	(26 432)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>(294 954)</b>	<b>187 672</b>	<b>187 672</b>
<b>Activité de financement</b>				
Emission d'actions	-	-	-	-
Emission d'emprunts	-	47 795	174 416	174 416
Augmentation / diminution des ressources spéciales	-	64 255	(13 096)	(13 096)
Dividendes versés	-	(5 059)	(32 965)	(32 965)
Autres flux de financement	-	29 470	(27 029)	(27 029)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements</b>		<b>136 461</b>	<b>101 326</b>	<b>101 326</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	28 415	32 950	32 950
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>600 919</b>	<b>(90 542)</b>	<b>(90 542)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(702 235)	(611 693)	(611 693)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	25	(101 316)	(702 235)	(702 235)

## 4- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

## 4.1- ACTIFS

## Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

	31/12/2020	31/12/2019
Caisse en dinars	36 707	32 206
Caisse en devises	384	1 185
Change manuel	2 366	4 239
Avoirs chez la BCT en dinars	37 852	22 344
Avoirs chez la BCT en devises	49 088	50 367
Prêts à la BCT	61 637	232 246
Créances rattachées	1	10
Comptes de Chèques Postaux	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	675	7 176
Provisions pour dépréciation	(709)	(509)
<b>Total</b>	<b>188 287</b>	<b>349 550</b>

(\*) Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020
Provisions pour dépréciation	(509)	(200)	-	(709)
<b>Total des provisions</b>	<b>(509)</b>	<b>(200)</b>	<b>-</b>	<b>(709)</b>

## Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

	31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
Prêts interbancaires	78 862	52 675	52 675
Organismes financiers spécialisés	77 056	97 750	149 101
Comptes ordinaires banques	5 198	8 610	8 610
Valeurs non imputées at autres sommes dues	(21)	(5)	(5)
Provisions sur Provisions sur comptes ordinaires banques	(494)	(494)	(494)
<b>Total</b>	<b>160 601</b>	<b>158 536</b>	<b>209 887</b>

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020
Provisions sur comptes Nostri en devises	(494)	-	-	(494)
<b>Total des provisions</b>	<b>(494)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(494)</b>

## Note 3- Créances sur la clientèle

Au 31/12/2020, les créances sur la clientèle totalisent 10 105 227 mille dinars contre 9 988 335 mille dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019 retraité	31/12/2019 publié
Encours à la clientèle	9 907 805	9 828 246	9 776 895
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	323 984	290 239	290 239
Dotation remboursable	-	-	-
Créances classées	-	-	-
Créances contentieuses	913 404	836 733	836 733
Échéances à recouvrer en principal	651 937	519 029	519 029
Échéances à recouvrer en intérêt	-	-	-
Créances rattachés	66 949	73 740	73 740
Intérêts perçus d'avance	(45 555)	(58 155)	(58 155)
<b>Créances à la clientèle brutes</b>	<b>11 818 524</b>	<b>11 489 832</b>	<b>11 438 481</b>
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(1 071 695)	(923 053)	(923 053)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(225 466)	(208 037)	(208 037)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(111 096)	(106 343)	(106 343)
Intérêts et autres produits réservés	(305 040)	(264 064)	(264 064)
<b>Total Net</b>	<b>10 105 227</b>	<b>9 988 335</b>	<b>9 936 984</b>

Au 31/12/2020, les créances brutes sur la clientèle totalisent 11 818 524 mille dinars contre 11 489 832 mille dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019 retraité	Variation
Compte courant débiteur	763 990	906 295	(142 305)
Crédits commerciaux et industriels	6 357 874	6 003 518	354 356
Immobilier promoteur	1 418 211	1 432 366	(14 155)
Immobilier acquéreur contractuel	302 932	300 015	2 917

Suite	31/12/2020	31/12/2019 retraité	Variation
Immobilier acquéreur ressources propres	1 082 493	1 045 226	37 267
Autres concours à la clientèle	120 785	141 521	(20 736)
Crédits sur ressources spéciales	549 686	501 113	48 573
Autres emprunts	-	-	-
Autres	1 222 553	1 159 778	62 775
<b>Total des créances brutes</b>	<b>11 818 524</b>	<b>11 489 832</b>	<b>328 692</b>

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 31/12/2020	Agios Réserves 31/12/2019	Variation
Compte courant débiteur	(95 189)	(92 093)	(3 096)
Crédits commerciaux et industriels	(128 200)	(109 130)	(19 070)
Immobilier promoteur	(56 085)	(40 362)	(15 723)
Immobilier acquéreur contractuel	(2 131)	(2 858)	727
Immobilier acquéreur ressources propres	(19 107)	(15 647)	(3 460)
Autres concours à la clientèle	-	-	-
Crédits sur ressources spéciales	-	-	-
Autres emprunts	-	-	-
Autres	(4 328)	(3 974)	(354)
<b>Total General</b>	<b>(305 040)</b>	<b>(264 064)</b>	<b>(40 976)</b>

#### Note 4- Portefeuille titres commerciaux

Au 31/12/2020, le portefeuille titre commercial totalise 307 868 mille dinars contre 355 197 mille dinars au 31/12/2019 détaillé dans le tableau ci-après. La ventilation de ces titres par nature et par émetteur se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2020	31/12/2019
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	Coté	38 032	34 972
Emprunts nationaux	non coté	-	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	63 006	72 690

Suite	Cotation	31/12/2020	31/12/2019
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	35 971	83 175
Autres titres de placement	Coté	168 339	162 377
<b>Total 1</b>	-	<b>305 348</b>	<b>353 214</b>
Créances et dettes rattachées aux titres de transaction	-	-	-
Créances rattachées aux titres de placement	-	3 788	3 432
Charges constatées d'avance sur titres de transaction	-	-	-
Provisions sur titres de placements	-	(1 268)	(1 449)
<b>Total 2</b>	-	<b>2 520</b>	<b>1 983</b>
<b>Total Net (1+2)</b>	-	<b>307 868</b>	<b>355 197</b>

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2019	Acquisition	Cession	Reclass	31/12/2020
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	34 972	(301 200)	152 130	152 130	38 032
Emprunts nationaux	-	-	-	-	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	72 690	(513 602)	251 892	252 026	63 006
Titres de placement émis par des établissements de crédit	83 175	(391 798)	172 297	172 297	35 971
Autres titres de placement	162 377	(1 359 486)	682 724	682 724	168 339
<b>Total</b>	<b>353 214</b>	<b>(2 566 086)</b>	<b>1 259 043</b>	<b>1 259 177</b>	<b>305 348</b>

#### Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 1 813 905 mille dinars au 31 décembre 2020 contre 1 456 294 mille dinars au 31 décembre 2019.

	31/12/2020	31/12/2019
Titres de participations	126 448	115 223
Autres créances rattachées	1 862	2 353
Fonds à capital risque	542 051	228 205
Créances rattachées sur Fonds à capital risque	25	3 487
Bons de trésor	1 170 830	1 135 771
Créances rattachées sur BTA	78 018	75 193

Suite	31/12/2020	31/12/2019
Provisions pour dépréciation des participations	(44 969)	(43 583)
Provisions pour dépréciation des titres SICAR	(60 360)	(60 355)
<b>Total Net</b>	<b>1 813 905</b>	<b>1 456 294</b>

#### Note 6 - Valeurs Immobilisées

	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	26 001	22 520
Immobilisations corporelles d'exploitation	194 501	187 298
Immobilisations corporelles hors exploitation	30 284	30 692
Immobilisations corporelles en cours	57 236	44 100
Amortissements des immobilisations incorporelles	(20 628)	(17 887)
Amortissements des immobilisations corporelles	(133 671)	(117 762)
Provisions pour dépréciation des participations	(5 000)	(5 000)
<b>Total Net</b>	<b>148 723</b>	<b>143 961</b>

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
Matériel de sécurité	15%	linéaire
Constructions	5%	linéaire
Matériel de transport	20%	linéaire
Outillage mobile	15%	linéaire
Mobilier de bureau	20%	linéaire
Matériel de bureau	20%	linéaire
Matériel informatique	33%	linéaire
Agencements et aménagements	20%	linéaire
Installations	5% et 10%	linéaire
Logiciels informatiques	33%	linéaire

#### Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2020 un solde de 365 226 mille dinars contre 373 653 mille dinars au 31/12/2019 se détaillant ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Créances prises en charge par l'Etat	-	-
Avances au personnel	12 081	12 452
Prêts au personnel	25 386	25 106
Etat et collectivités locales	68 501	55 439
Débiteurs divers	254 001	275 785
Charges reportées	5 257	4 871
<b>Total Net</b>	<b>365 226</b>	<b>373 653</b>

#### 4.2- PASSIFS

#### Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2020 un solde de 1 957 188 mille dinars contre 2 486 294 mille dinars au 31/12/2019 et se détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	902 000	849 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	386 250	1 116 450
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	551 164	500 820
Emprunt en devises auprès des banques < 90j	-	-
Comptes ordinaires débiteurs Banques en devises	-	-
Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars	241	186
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	4 131	4 873
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires < 90j	-	-
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	113 402	14 965
Dettes rattachées aux dépôts et avoirs des établissements financiers	-	-
<b>Total</b>	<b>1 957 188</b>	<b>2 486 294</b>

### Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2020 un solde de 7 092 129 mille dinars contre 6 822 264 mille dinars au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires	2 490 968	2 145 588
Dettes rattachées	5 794	5 150
Comptes d'épargne	2 479 967	2 148 187
Dettes rattachées	-	-
Comptes à échéance	1 179 191	1 619 680
Bons à échéance et valeurs assimilées	736 881	676 150
Dettes rattachées	50 876	60 748
Charges constatées d'avance	(8 649)	(22 747)
Autres sommes dues	157 101	189 508
Valeurs non imputées	-	-
<b>Total</b>	<b>7 092 129</b>	<b>6 822 264</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dépôts a vue</b>	<b>2 496 762</b>	<b>2 150 737</b>
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 812 069	1 349 355
Comptes ordinaires en dinars convertibles	43 046	37 539
Comptes ordinaires en devises	635 853	758 693
Dettes rattachées	5 794	5 150
<b>Dépôts d'épargne</b>	<b>2 479 967</b>	<b>2 148 188</b>
Comptes d'épargne logement	627 809	538 043
Comptes d'épargne logement EL JADID	301 443	288 903
Comptes spéciaux d'épargne	1 410 658	1 211 742
Comptes d'épargne études	31 668	27 830
Comptes d'épargne Capital +	108 346	81 637
Comptes d'épargne investissement	43	33
<b>Total</b>	<b>4 976 729</b>	<b>4 298 925</b>

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes à terme	884 684	1 328 356
Placements en devises	294 507	291 324
Certificat de dépôt	604 500	539 500
Bons de caisse	132 381	136 650
Dettes rattachées	50 876	60 748
Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance	(8 649)	(22 747)
<b>Total Net</b>	<b>1 958 299</b>	<b>2 333 831</b>

### Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2020 un solde de 1 937 397 mille dinars contre 1 826 005 mille dinars au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Fonds budgétaires	604 997	540 742
Ressources extérieures	733 363	657 510
Dettes rattachées aux ressources spéciales	41	418
Emprunts obligataires	38 773	57 042
Autres emprunts matérialisés	193 732	222 377
Emprunts subordonnés	145 732	200 426
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	12 183	14 841
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	6	295
Autres fonds empruntés	203 165	129 614
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	5 406	2 740
<b>Total</b>	<b>1 937 397</b>	<b>1 826 005</b>

**Note 11 - Autres passifs**

Ce poste présente au 31/12/2020 un solde de 878 428 mille dinars contre 581 082 mille dinars au 31/12/2019 se détaillant ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Organismes sociaux	4 062	4 059
Personnel	(139)	77
<b>Suite</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Etat et collectivités locales	82 096	29 947
Fournisseurs	59 942	48 379
Commissions de garantie et de change	3 917	4 392
Exigibles après encaissement	93 957	86 298
Siège et succursales	-	5 342
Provisions pour risques et charges	494 194	187 107
Impôts sur les sociétés	1 546	72 407
Comptes de régularisation passifs	60 384	73 949
Divers	78 469	69 125
<b>Total</b>	<b>878 428</b>	<b>581 082</b>

**4.3- CAPITAUX PROPRES****Note 12 - Capitaux propres :**

	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres		
Capital	238 000	238 000
Réserves	762 382	625 748
Actions propres	-	-
Autres capitaux propres	-	-
Résultats reportés	-	-
Résultat de l'exercice	73 065	138 791
<b>Total</b>	<b>1 073 446</b>	<b>1 002 539</b>

A la date du 31-12-2020, le capital social s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

Le total des capitaux propres consolidés de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2020 s'élève au 31 Décembre 2020 à 1 073 446 mille dinars contre 1 002 539 mille dinars au 31 décembre 2019. Les capitaux propres consolidés se détaillent par société comme suit :

	31/12/2020			31/12/2019		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH BANK	772 616	76 238	848 854	626 892	143 061	769 953
BH SICAF	642	(95)	547	400	84	484
TFB	(23 787)	(3 415)	(27 202)	(17 291)	(2 431)	(19 722)
BH PRINT	(1 170)	(279)	(1 449)	(897)	(262)	(1 159)
BH INVEST	1 922	(486)	1 436	2 164	(250)	1 914
SICAV BH-Obligataire	(5 271)	531	(4 740)	(5 288)	522	(4 766)
BH ASSURANCES	11 939	2 898	14 837	8 844	3 087	11 931
BH EQUITY	2 568	(254)	2 314	2 486	7	2 493
BH IMMO	558	(2 105)	(1 547)	2 641	(2 086)	555
BH RECOUVREMENT	2 156	66	2 222	2 261	524	2 785
BH LEASING	1 306	(235)	1 071	4 772	(3 617)	1 155
SICAV BH-Capitalisation	(1 096)	200	(896)	(1 236)	152	(1 084)
Société Moderne de titrisation	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>762 383</b>	<b>73 064</b>	<b>835 447</b>	<b>625 748</b>	<b>138 791</b>	<b>764 539</b>

Les intérêts minoritaires pour l'exercice clos le 31/12/2020 se détaillent par société comme suit :

	31/12/2020			31/12/2019		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH BANK	-	-	-	-	-	-
BH SICAF	7 141	(84)	7 057	6 927	74	7 001
TFB	(268)	-	(268)	(827)	57	(770)
BH PRINT	(978)	(368)	(1 346)	(627)	(346)	(973)
BH INVEST	1 361	(294)	1 067	1 507	(151)	1 356
SICAV BH-Obligataire	90 991	5 016	96 007	68 880	3 737	72 617
BH ASSURANCES	37 786	6 416	44 202	32 364	6 301	38 665
BH EQUITY	8 323	(225)	8 098	8 251	6	8 257
BH IMMO	823	(1 492)	(669)	2 299	(1 479)	820
BH RECOUVREMENT	607	19	626	637	149	786
BH LEASING	9 077	(280)	8 797	11 927	(2 963)	8 964
SICAV BH-Capitalisation	7 517	436	7 953	974	45	1 019
Société Moderne de titrisation	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>162 380</b>	<b>9 144</b>	<b>171 524</b>	<b>132 312</b>	<b>5 430</b>	<b>137 742</b>

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat de l'exercice en dinars (1)	73 064 865	138 790 512
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
Augmentation du capital	-	-
Actions gratuite	-	-
Actions en numéraire	-	-
Date de l'augmentation du capital		
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
<b>Résultat par action en dinars (1)/(2)</b>	<b>1,535</b>	<b>2,916</b>

Libellés	Intérêts minoritaires	Résultat minoritaire	Réserves minoritaire	Total	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion	Réserves consolidés	Capital Social
Solde au 31/12/2019	137 742	5 430	132 312	1 002 539	138 791	8 087	617 661	238 000
Affectation résultat	-	(5 430)	5 430	-	(138 791)	-	138 791	-
Distribution de dividendes par la mère	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes aux minoritaires	(5 590)	-	(5 590)	-	-	-	-	-
Variation capital SICAV intégrés	24 591	-	24 591	5 345	-	-	5 345	-
Modifications comptables	589	-	589	152	-	-	152	-
Variation fonds social	(589)	-	(589)	409	-	-	409	-
Résultat de l'exercice	9 145	9 145	-	73 065	73 065	-	-	-
Variation écart de conversion	243	-	243	(786)	-	(786)	-	-
Variation du périmètre de consolidation	5 394	-	5 394	(7 277)	-	(1 535)	(5 742)	-
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>171 525</b>	<b>9 145</b>	<b>162 380</b>	<b>1 073 447</b>	<b>73 065</b>	<b>5 766</b>	<b>756 616</b>	<b>238 000</b>

## 4.4- ENGAGEMENT HORS BILAN

## Note 13 - Engagements donnés

Passifs eventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2020 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banque	Clients	Etat
<b>Passifs eventuels</b>	<b>22 361</b>	<b>2 321 840</b>	-
Cautions et aval	22 361	612 795	-
Crédit documentaire	-	358 327	-
<b>Actifs donnés en garantie</b>	-	<b>1 350 718</b>	-

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Bons de trésor affectés en garantie	585 118	585 118
Garantie données sur refinancement crédit court terme	565 600	565 600
Garantie données sur refinancement crédit moyen terme	200 000	200 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 350 718</b>	<b>1 350 718</b>

Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2020 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banque	Clients	Etat
<b>Engagements donnés</b>	-	<b>231 574</b>	<b>13 574</b>
de financement	-	231 574	-
sur titres	-	-	13 574

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle</b>		
Avals aux banques	-	-
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	97 924	127 674
Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires	126 998	239 256

Suite	31/12/2020	31/12/2019
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources contractuelles	2 505	1 726
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources ordinaires	2 689	3 090
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources affectées	1 458	1 458
Crédits à accorder sur comptes d'épargne	-	-
<b>Total</b>	<b>231 574</b>	<b>373 204</b>

## Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2020 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banque	Clients	Etat
<b>Engagements reçus</b>	<b>569</b>	-	-
de financement	569	-	-

## Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2020 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banque	Clients	Etat
<b>Engagements reçus</b>	<b>44 187</b>	<b>1 397 373</b>	-
de garantie de la clientèle	44 187	1 397 373	-

## 4.5- ETAT DE RESULTAT

## Note 16 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 933 224 mille dinars au 31/12/2020 contre 952 565 mille dinars au 31/12/2019 et se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires</b>		
Intérêts et revenus assimilés sur comptes ordinaires bancaires	83	262
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	12 173	14 060
<b>Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle (*)</b>	<b>713 362</b>	<b>724 128</b>

Suite	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	92 950	98 839
Intérêts de retard sur crédits	29 464	18 870
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	22 565	10 931
Produits sur opérations avec la clientèle liés à une modification comptable	-	15
Reports sur opérations de change à terme de couverture	6 495	20 886
Commissions sur engagements de garantie	10 872	12 203
Commissions sur lettres de garantie	540	819
Commissions de compte sur opérations de crédit	8 152	6 184
Commissions de découvert sur opérations de crédit	6 965	8 201
Commissions sur billets de trésorerie	35	53
<b>Total</b>	<b>933 224</b>	<b>952 565</b>

#### Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 225 645 mille dinars au 31/12/2020 contre 216 758 mille dinars au 31/12/2019. Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Commissions sur effets chèques et opérations diverses</b>	<b>49 270</b>	<b>51 772</b>
Commissions sur effets à l'encaissement	82	76
Commissions sur effets à l'escompte	406	508
Commissions sur opérations diverses sur effets	652	465
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	12 330	14 866
Commissions sur opérations de virements	18 328	20 715
Commissions sur opérations sur titres	1	2
Frais de tenue des comptes	17 471	15 140
Commissions sur commerce extérieur et change	4 020	5 658
Commissions sur domiciliation et modification de titres	228	262
Commissions sur remises et accreditifs documentaires	3 503	4 883
Commissions sur virements et chèques en devises	289	513
Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux	2 037	1 922

Suite	31/12/2020	31/12/2019
<b>Autres commissions</b>	<b>46 913</b>	<b>50 438</b>
Commissions sur opérations monétiques	9 184	9 247
Commissions d'étude	23 873	24 937
Commission de gestion	2 787	3 957
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	11 069	12 297
<b>Primes émises nettes</b>	<b>123 405</b>	<b>106 968</b>
<b>Total</b>	<b>225 645</b>	<b>216 758</b>

#### Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2020, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 44 341 mille dinars contre 65 912 mille dinars au 31/12/2019 détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Gains nets sur titres de transaction	6 034	17 314
Gains nets sur titres de placement	9 892	15 058
Gains nets sur opérations de change	28 415	33 540
<b>Total</b>	<b>44 341</b>	<b>65 912</b>

Au 31/12/2020, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 44 341 mille dinars contre 65 912 mille dinars au 31/12/2019 détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur BTA	5 831	17 282
Produits sur BTCT	203	32
Produits sur emprunts nationaux	-	78
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	9 640	15 689
Produits sur opérations de placement liés à une modification comptable	252	-
Gains sur opérations de change	38 678	55 849
<b>Total des produits</b>	<b>54 604</b>	<b>88 930</b>
Pertes sur titres de transaction	-	-
Pertes sur titres de placement	-	(709)
Pertes sur opérations de change	(10 263)	(22 309)
<b>Total des charges</b>	<b>(10 263)</b>	<b>(23 018)</b>
<b>Total</b>	<b>44 341</b>	<b>65 912</b>

### Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2020, le revenu du portefeuille d'investissement est de 89 496 mille dinars contre 66 887 mille dinars au 31/12/2019 détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	223	1 254
Intérêts et revenus des titres d'investissements	89 096	65 443
Jetons de présence perçus	177	190
<b>Total</b>	<b>89 496</b>	<b>66 887</b>

### Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2020, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 627 148 mille dinars contre 682 310 mille dinars au 31/12/2019 détaillés comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(63 080)	(44 982)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires banques	(17 607)	(19 429)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(31 137)	(29 631)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(884)	(899)
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(105 316)	(94 841)
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(224 091)	(233 148)
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(2 278)	(2 211)
Intérêts sur ressources spéciales	(32 794)	(24 217)
Emprunts obligataires	(18 905)	(24 180)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(245)	(77)
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(82 418)	(142 033)
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(1 401)	(1 393)
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(46 992)	(65 269)
<b>Total</b>	<b>(627 148)</b>	<b>(682 310)</b>

### Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 192 656 mille dinars au 31 décembre 2020 contre 97 213 mille dinars au 31 décembre 2019 détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dotations aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif</b>	<b>(282 192)</b>	<b>(192 321)</b>
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(189 864)	(124 798)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	(32 944)	(22 647)
Variation de la provision pour sinistres	(1 423)	(4 331)
Variation des autres provisions techniques	(13 612)	(13 758)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(13 796)	(770)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(25 231)	(18 611)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(3 091)	(1 242)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 231)	(6 164)
<b>Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs</b>	<b>89 536</b>	<b>95 108</b>
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	63 416	77 775
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	15 615	13 729
Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle	9 625	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	880	3 604
<b>Total</b>	<b>(192 656)</b>	<b>(97 213)</b>

### Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de -2 328 dinars au 31 décembre 2020 contre -5 564 dinars au 31/12/2019 détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement</b>	<b>(8 688)</b>	<b>(7 922)</b>
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(4 929)	(5 281)
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	(3 759)	(2 641)
Charges et pertes sur titres couverts par des provisions	-	-
Charges et pertes sur titres non couverts par des provisions	-	-

Suite	31/12/2020	31/12/2019
Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	6 360	2 358
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	4 788	2 130
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	1 572	228
<b>Total</b>	<b>(2 328)</b>	<b>(5 564)</b>

### Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 31/12/2020, les autres produits d'exploitation totalisent 7 671 dinars contre 14 615 dinars au 31/12/2019 . Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019 retraité
Autres produits accessoires	889	9 556
Produits sur opérations d'assurance	3 999	2 961
Autres charges non imputables	1 546	1 334
Récupération de frais postaux	227	262
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	1 010	502
<b>Total</b>	<b>7 671</b>	<b>14 615</b>

### Notes 24 - Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de 47 dinars au 31 décembre 2020 contre -187 dinars au 31/12/2019 détaillé ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Pertes provenant des activités ordinaires	(635)	(520)
Pertes exceptionnelles	(635)	(520)
Gains provenant des activités ordinaires	682	333
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	229	33
Profits exceptionnels	453	300
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>(187)</b>

### Notes 25 - Impôt sur les bénéfices

	31/12/2020	31/12/2019
Impôts différés	-	(1 974)
Impôts sur les sociétés	(50 492)	(75 125)
<b>Total</b>	<b>(50 492)</b>	<b>(77 099)</b>

### 4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

#### Notes 26 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2020 ont atteint un montant de 101 316 mille dinars contre 702 235 mille dinars en fin de période 2019, soit une variation positive de 600 919 mille dinars.

Cette variation positive des liquidités résulte principalement de l'activité d'exploitation et d'investissement détaillée comme suit :

	2020	2019	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	730 997	(412 490)	1 143 487
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(294 954)	187 672	(482 626)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	136 461	101 326	35 135
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	28 415	32 950	(4 535)
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>600 919</b>	<b>(90 542)</b>	<b>691 461</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(702 235)	(611 693)	(90 542)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>(101 316)</b>	<b>(702 235)</b>	<b>600 919</b>

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit:

	2020	2019
Comptes Nostri en dinars	5 198	8 610
Comptes IBS	22 173	14 913
Caisse en dinars	36 707	32 206
Caisse en devises	384	1 185
Avoirs chez la BCT en dinars	15 679	7 432
Change manuel	2 366	4 239

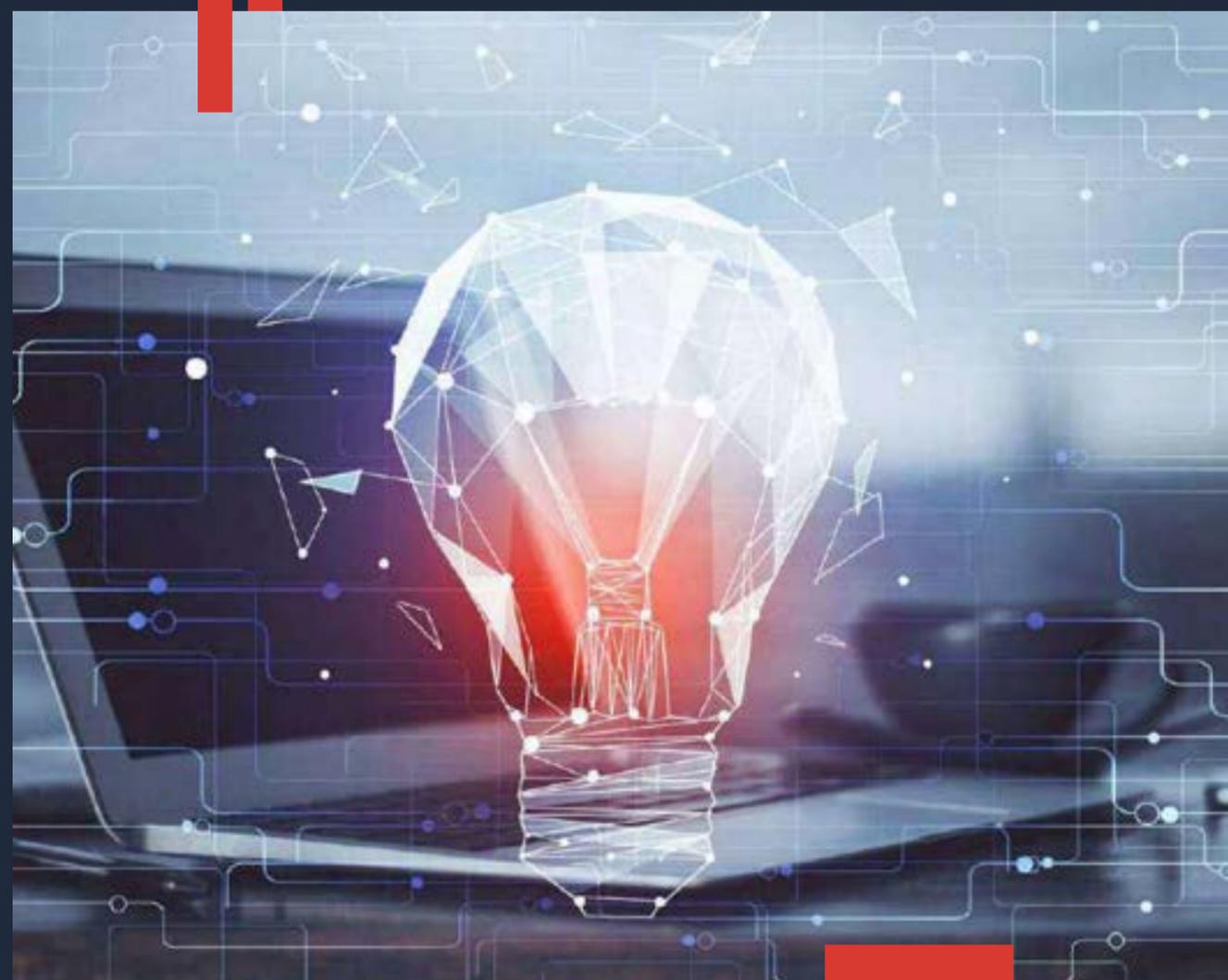
Suite	2020	2019
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars < 90J	80 000	30 000
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en devises < 90J	(28 221)	(9 487)
Valeurs non imputées et autres sommes dues	(21)	(5)
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	38 032	34 972
Avoirs chez la BCT en devises	49 088	50 367
Prêts aux établissements financiers < 90J	1 192	261
Prêts à la BCT en devises < 90 j	61 637	232 246
Comptes de chèques postaux-CCP	286	286
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	7 176
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(386 250)	(1 116 450)
Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars	(241)	(186)
<b>Total</b>	<b>(101 316)</b>	<b>(702 235)</b>

#### 4-7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers , pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours de la nouvelle période ou qui auront , ou risquent d'avoir, des repercussions importantes sur ses activités futures .

Les états financiers au 31/12/2020 ont été arrêtés dans un contexte économique fortement impacté par la pandémie COVID-19.

Toutefois , et sur la base des informations disponibles , l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la banque ne peut pas être estimé d'une façon fiable.



# Projet de Résolutions

## PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'A.G.O EXERCICE 2020

### PREMIÈRE RÉSOLUTION :

Au vu des circonstances actuelles liées à la pandémie du COVID-19 et conformément aux directives prises par le secrétariat du gouvernement dans sa circulaire n° 429 du 3-11-2020, l'assemblée générale approuve les mesures et le dispositif de convocation et tenue de la présente assemblée générale ordinaire à distance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration (sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée) et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2020 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020, approuve les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des Sociétés Commerciales et de l'article 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, de réaffecter, en résultat reporté une partie des réserves pour réinvestissements exonérés constituées au 31.12.2013, distribuables en franchise d'impôt et devenues libres d'un montant qui s'élève à 6 800 000 ,000 D.

Par conséquent, le report à nouveau est ainsi modifié :

- Report à nouveau après répartition du résultat 2019 : 238,739 D.
- Réserves pour réinvestissements exonérées devenues disponibles : 6 800 000,000 D. D'où un résultat reporté avant affectation du résultat 2020 est de : 6 800 238,739 D

### CINQUIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice net de l'exercice 2020 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

INTITULE	CHIFFRES EN DINAR
	Projet pour l'exercice 2020
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>72 942 607,777</b>
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	<b>6 800 238,739</b>
<b>1<sup>ER</sup> RELIQUAT</b>	<b>79 742 846,516</b>
DIVIDENDE SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	21 760 000,000
DIVIDENDE SUR LES RESERVES DISTRIBUABLES EN FRANCHISE D'IMPOT AU 31/12/2013 RESERVE AUX PERSONNES PHYSIQUES	6 800 000,000
TOTAL DIVIDENDE	28 560 000,000
<b>2<sup>ÈME</sup> RELIQUAT</b>	<b>51 182 846,516</b>
FONDS SOCIAL	850 000,000
<b>3<sup>ÈME</sup> RELIQUAT</b>	<b>50 332 846,516</b>
RESERVE EXTRAORDINAIRE	38 332 000,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	12 000 000,000
<b>4<sup>ÈME</sup> RELIQUAT</b>	<b>846,516</b>
REPORT A NOUVEAU	846,516
<b>SOLDE</b>	<b>0,000</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à 0.600 D par action, soit un montant global de 28 560 000,000 D dont un montant réservé en priorité aux actionnaires personnes physiques de 6 800 000,000 D qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

Ces dividendes seront servis sans retenue à la source auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaire à partir du 10/05/2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**SIXIÈME RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2020, et ce en conséquence des résolutions précitées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**SEPTIÈME RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Messieurs, Mohamed SALAH CHEBBI ELAHSEN et Mohamed el Mehdi Majdoub représentant la participation publique membres du conseil d'administration de la BH bank pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

**HUITIÈME RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle les mandats de messieurs, Ali RADHOUANI, Mohamed NACEUR HAJJI et Aymen ERRAIES représentant la participation publique pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

**NEUVIÈME RÉOLUTION :**

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur Abderrazek Louati en tant qu'administrateur indépendant et président du comité d'audit , pour une durée de trois ans, son mandat expire, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**DIXIÈME RÉOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- Le montant net des jetons de présence à allouer au titre de présidence du Conseil d'Administration à quatre mille dinars (4.000 DT) par séance.
- Le montant net des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par administrateur.
- Le montant net relatif aux présidences des comités, permanent d'audit interne et celui des risques à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par président.
- Le montant net à allouer aux membres des comités émanant du conseil à mille dinars (1.000 DT) par séance et par membre.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

**ONZIÈME RÉOLUTION :**

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## FICHE DE CONTACT

Raison sociale	BH Bank
Siège social (adresse)	18, avenue Mohamed V 1023 Tunis
BP	242 Cédex 1080
Capital social	238 000000 dinars
Adresse SWIFT	BHBKNTTT
Téléphone (lignes groupées)	71 126 000
Fax	71 337 957
Télex	88 401 421
Centre d'appel	1800 (depuis l'étranger : +216 71 001 800)
Serveur Vocal	88 401 421
N° Vert	80 101 020
BH SMS	85585
E-mail	Contact@bhbank.tn
Médiateur	Slaheddine Ben Salah 9, Rue des fruits Borj Baccouche 2027 Ariana Téléphone : 98 346 525



**BH** | بنك  
BANK